

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14-15

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

Chair:

The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, March 10, 2015
Wednesday, March 11, 2015
Tuesday, March 24, 2015 (in camera)

Issue No. 28

Consideration of a draft agenda (future business)

and

First, second and third meetings:

The expenditures set out in the Main Estimates for
the fiscal year ending March 31, 2016

Third (final) meeting:

Supplementary Estimates (C) for the fiscal year
ending March 31, 2015

Twentieth meeting:

The expenditures set out in the Main Estimates for
the fiscal year ending March 31, 2015

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014-2015

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

Président :

L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 10 mars 2015
Le mercredi 11 mars 2015
Le mardi 24 mars 2015 (à huis clos)

Fascicule n° 28

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

et

Première, deuxième et troisième réunions :

Les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016

Troisième (dernière) réunion :

L'étude du Budget supplémentaire des dépenses (C)
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015

Vingtième réunion :

Les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith (*Saurel*), *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bellemare	Eaton
* Carignan, P.C. (or Martin)	Gerstein
Chaput	Hervieux-Payette, P.C.
* Cowan	Maltais
(or Fraser)	Mockler
	Wallace

*Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Rivard (*March 20, 2015*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Wells (*March 10, 2015*).

The Honourable Senator Wells replaced the Honourable Senator Eaton (*March 9, 2015*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Larry W. Smith (*Saurel*)

et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	Eaton
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Gerstein
Chaput	Hervieux-Payette, C.P.
* Cowan	Maltais
(ou Fraser)	Mockler
	Wallace

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 20 mars 2015*).

L'honorable sénatrice Eaton a remplacé l'honorable sénateur Wells (*le 10 mars 2015*).

L'honorable sénateur Wells a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 9 mars 2015*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, of Thursday, February 26, 2015:

The Honourable Senator Martin moved, seconded by the Honourable Senator Marshall:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2016, with the exception of Library of Parliament Vote 1.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier intérimaire du Sénat,

Charles Robert

Interim Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 26 février 2015 :

L'honorable sénatrice Martin propose, appuyée par l'honorable sénatrice Marshall,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016, à l'exception du crédit 1 de la Bibliothèque du Parlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, March 10, 2015
(81)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*) and Wells (9).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 26, 2015, the committee began its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2016.

WITNESSES:

Treasury Board of Canada Secretariat:

Brian Pagan, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector.

Mr. Pagan made a statement and, together with Ms. Santiago, answered questions.

At 11:19 a.m., the committee suspended.

At 11:20 a.m., the committee, pursuant to rule 12-16(1)(d), resumed in camera to consider a draft agenda.

It was agreed that the senators' staff be allowed to stay in the room.

At 11:22 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, March 11, 2015
(82)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 10 mars 2015
(81)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*) et Wells (9).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 26 février 2015, le comité entreprend son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

TÉMOINS :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Marcia Santiago, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses.

M. Pagan fait une déclaration et, avec Mme Santiago, répond aux questions.

À 11 h 19, la séance est suspendue.

À 11 h 20, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la pièce.

À 11 h 22, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 11 mars 2015
(82)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*) and Wallace (9).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 19, 2015, the committee continued its examination of the Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2015. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 27.*)

The chair made a statement.

The committee, pursuant to rule 12-16(1)(d), proceeded in camera to consider a draft report.

It was agreed that the senators' staff be allowed to stay in the room.

It was agreed that the draft report on Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2015 be adopted, as amended, and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to make minor editorial revisions; and

That the report be tabled in the Senate, at the earliest opportunity.

At 7:02 p.m., the committee suspended.

At 7:04 p.m., the committee resumed in public.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 26, 2015, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2016.

WITNESSES:

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Brian Naish, Chief Financial Officer;

Charles MacArthur, Senior Vice President, Regional Operations and Assisted Housing.

Royal Canadian Mounted Police:

Alain Duplantie, Deputy Commissioner, Chief Financial and Administration Officer;

David Wiseman, Executive Director, Corporate Budgeting.

Infrastructure Canada:

Darlene Boileau, Assistant Deputy Minister, Corporate Services and Chief Financial Officer;

Thao Pham, Assistant Deputy Minister, Federal Montreal Bridges;

Jeff Moore, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*) et Wallace (9).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 19 février 2015, le comité poursuit son étude du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 27 des délibérations du comité.*)

Le président fait une déclaration.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité se réunit à huis clos pour examiner une ébauche de rapport.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la pièce.

Il est convenu d'adopter l'ébauche de rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, dans sa forme modifiée, et d'autoriser le Sous-comité du programme et de la procédure à y apporter des corrections de forme mineures; et

Que le rapport soit déposé au Sénat à la première occasion.

À 19 h 2, la séance est suspendue.

À 19 h 4, la séance publique reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 26 février 2015, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

TÉMOINS :

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Brian Naish, chef des finances;

Charles MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et aide au logement.

Gendarmerie royale du Canada :

Alain Duplantie, sous-commissaire, dirigeant principal des finances et de l'administration;

David Wiseman, directeur exécutif, Budget général.

Infrastructure Canada :

Darlene Boileau, sous-ministre adjointe, Services ministériels, et dirigeante principale des finances;

Thao Pham, sous-ministre adjointe, Ponts fédéraux de Montréal;

Jeff Moore, sous-ministre adjoint, Politiques et communications.

Canada Revenue Agency:

Roch Huppé, Chief Financial Officer and Assistant Commissioner, Finance and Administration Branch;

Rick Stewart, Assistant Commissioner, Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch;

Richard Montroy, Assistant Commissioner, Compliance Programs Branch.

Mr. Naish made a statement and, together with Mr. MacArthur, answered questions.

Mr. Duplantie made a statement and, together with Mr. Wiseman, answered questions.

At 7:48 p.m., the committee suspended.

At 7:50 p.m., the committee resumed.

Ms. Boileau made a statement and, together with Ms. Pham and Mr. Moore, answered questions.

Mr. Huppé made a statement and, together with Mr. Stewart and Mr. Montroy, answered questions.

At 8:46 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, March 24, 2015
(83)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met in camera this day at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Maltais, Mockler, Smith (*Saurel*) and Wallace (9).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 26, 2015, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2016.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

It was agreed that the senators' staff be allowed to stay in the room.

It was agreed that the draft interim report on the 2015-16 Main Estimates be adopted, as amended, and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to make minor editorial revisions; and

Agence du revenu du Canada :

Roch Huppé, administrateur supérieur des affaires financières et sous-commissaire, Direction générale des finances et de l'administration;

Rick Stewart, sous-commissaire, Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires;

Richard Montroy, sous-commissaire, Direction générale des programmes d'observation.

M. Naish fait une déclaration et, avec M. MacArthur, répond aux questions.

M. Duplantie fait une déclaration et, avec M. Wiseman, répond aux questions.

À 19 h 48, la séance est suspendue.

À 19 h 50, la séance reprend.

Mme Boileau fait une déclaration et, avec Mme Pham et M. Moore, répond aux questions.

M. Huppé fait une déclaration et, avec MM. Stewart et Montroy, répond aux questions.

À 20 h 46, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 24 mars 2015
(83)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Maltais, Mockler, Smith (*Saurel*) et Wallace (9).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 26 février 2015, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la pièce.

Il est convenu d'adopter l'ébauche du rapport provisoire sur le Budget principal des dépenses 2015-2016, dans sa forme modifiée, et d'autoriser le Sous-comité du programme et de la procédure à y apporter des corrections de forme mineures; et

That the report be tabled in the Senate, at the earliest opportunity.

At 9:50 a.m., the committee suspended.

At 9:51 a.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 5, 2014, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 8.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

It was agreed that the draft final report on the 2014-2015 Main Estimates be adopted, as amended, and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to make minor editorial revisions; and

That the report be tabled in the Senate, at the earliest opportunity.

At 10:18 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Que le rapport soit déposé au Sénat à la première occasion.

À 9 h 50, la séance est suspendue.

À 9 h 51, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 5 mars 2014, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 8 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

Il est convenu d'adopter l'ébauche du rapport final sur le Budget principal des dépenses 2014-2015, dans sa forme modifiée, et d'autoriser le Sous-comité du programme et de la procédure à y apporter des corrections de forme mineures; et

Que le rapport soit déposé au Sénat à la première occasion.

À 10 h 18, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, March 10, 2015

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:30 a.m., to consider the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2016.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

Honourable senators, this morning, we will begin our consideration of the 2015-16 Main Estimates.

[*English*]

We are pleased to welcome officials from the Treasury Board of Canada Secretariat. Appearing this morning are Mr. Brian Pagan, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, and Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector.

Mr. Pagan, we have most of the morning set aside to deal with this new tome, and we're looking forward to you helping us understand how it fits into the annual fiscal process for the Government of Canada. You have the floor, sir.

[*Translation*]

Brian Pagan, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: I am happy to be here, once again, to give you an overview of the 2015-16 Main Estimates.

[*English*]

As you mentioned, joining me today is Marcia Santiago.

[*Translation*]

I have a brief presentation. If I may, I will take a few minutes to provide an overview of that document. Afterwards, we will gladly answer any questions.

[*English*]

In the presentation, I would like to highlight three pieces of the Main Estimates document. First is a general introduction, the purpose of the Main Estimates, and taking the time to situate this document in the expenditure management cycle of government.

Second, the principal sections of the indictment, the structure of the document itself, summary tables detailed by department, and the schedule to the appropriation act.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 10 mars 2015

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénatrices et sénateurs, ce matin nous allons amorcer notre étude du Budget principal des dépenses de 2015-2016.

[*Traduction*]

Nous avons le plaisir d'accueillir des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Nous entendrons ce matin M. Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, et Mme Marcia Santiago, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses.

Monsieur Pagan, nous avons réservé presque toute la matinée pour étudier ce nouveau tome, et nous avons hâte que vous nous aidiez à comprendre comment il s'inscrit dans le processus budgétaire annuel du gouvernement du Canada. Vous avez la parole, monsieur.

[*Français*]

Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Je suis heureux d'être ici, encore une fois, afin de vous donner un aperçu du Budget principal des dépenses de 2015-2016.

[*Traduction*]

Comme vous l'avez mentionné, Marcia Santiago m'accompagne aujourd'hui.

[*Français*]

J'ai une brève présentation. Si vous me le permettez, je prendrai quelques minutes pour donner un aperçu de ce document. Ensuite, nous serons heureux de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Dans la présentation, j'aimerais faire ressortir trois éléments du Budget principal des dépenses. Il y aura d'abord une introduction générale, pour présenter l'objet du Budget principal des dépenses, en prenant le temps de situer ce document dans le cycle de gestion des dépenses du gouvernement.

Deuxièmement, je présenterai les principales sections du document, autrement dit, la structure du document, les tableaux sommaires par ministère et les annexes à la loi de crédit.

[Translation]

Third, I would like to clarify a few things about the 2015-16 Main Estimates and tell you how they compare to the previous year's estimates. Finally, I will provide you with data from the Main Estimates over the past five years.

[English]

Turning to slide 3 of my presentation, I will take just a few minutes to situate the Main Estimates in the context of the expenditure management cycle of the government.

As you know, Main Estimates provide the request for spending authority that must be approved by Parliament for each department, agency and appropriation-dependent Crown corporation.

The Main Estimates present the aggregate yearly funding being sought at this point in time for each organization for 2015-16. The review and study of these departmental appropriation requirements can be facilitated by departmental Reports on Plans and Priorities, which will be tabled by the President of the Treasury Board later this month.

[Translation]

The Main Estimates represent the results of numerous decisions made over the past few years and their effect on fiscal year 2015-16. However, the report on plans and priorities is an important tool, which provides detailed information on priorities, strategic results, various programs and expected results. Therefore, it is important to refer to the report on plans and priorities for a better understanding of the Main Estimates.

[English]

Slide 4 presents the parliamentary reporting and the supply cycle. It is an illustration I believe this committee would be familiar with and has seen on prior occasions.

The key here is to identify both the beginning of the fiscal year, April 1, and the three different supply periods in which the government will bring forward estimates, documents and information for review and approval by Parliament.

Senator Hervieux-Payette: When you say slide 4, is it page 4? There's nothing that says to me where on slide 4 we are. I have a document here, but it is just written pages, and I have the French version. If I want to follow —

[Translation]

Senator Rivard: It's on page 4.

The Chair: Page 4.

Mr. Pagan: Page 4, yes.

[Français]

Troisièmement, j'aimerais donner quelques précisions au sujet du Budget principal des dépenses de 2015-2016 et vous exposer comment il se compare aux prévisions budgétaires de l'année précédente. Enfin, je vous fournirai des données du Budget principal des dépenses des cinq dernières années.

[Traduction]

Passant maintenant à la diapositive 3 de ma présentation, je prendrai quelques minutes pour situer le Budget principal des dépenses dans le contexte du cycle de gestion des dépenses du gouvernement.

Comme vous le savez, le Budget principal des dépenses présente la demande d'autorisation de dépenses que doit approuver le Parlement pour chaque ministère, organisme et société d'État qui dépend des crédits parlementaires.

Le Budget principal des dépenses présente le total global du financement annuel demandé actuellement pour chaque organisation en 2015-2016. L'examen et l'étude de ces demandes de crédit ministérielles peuvent être facilités par les Rapports ministériels sur les plans et les priorités, que le président du Conseil du Trésor déposera un peu plus tard ce mois-ci.

[Français]

Le Budget principal des dépenses représente les résultats de nombreuses décisions prises au cours des années précédentes et leur effet sur l'exercice de 2015-2016. Par contre, le Rapport sur les plans et priorités est un outil important, qui fournit des renseignements détaillés sur les priorités, les résultats stratégiques, les divers programmes et les résultats attendus. Il est donc important de faire référence au Rapport sur les plans et priorités pour mieux comprendre le Budget principal des dépenses.

[Traduction]

La diapositive 4 présente les rapports au Parlement et le cycle budgétaire. Je pense que le comité connaît cette illustration et l'a déjà vue par le passé.

L'important ici, c'est de repérer le début de l'exercice, le 1^{er} avril, et les trois différentes périodes de crédits pendant lesquelles le gouvernement présente les budgets des dépenses, documents et renseignements à faire examiner et approuver par le Parlement.

La sénatrice Hervieux-Payette : La diapositive 4, c'est la page 4? Rien ne m'indique où nous sommes sur la diapositive 4. J'ai un document ici, mais c'est du texte seulement, et j'ai la version française. Si je veux suivre...

[Français]

Le sénateur Rivard : C'est la page 4.

Le président : Page 4.

M. Pagan : Page 4, oui.

Senator Rivard: It's the cycle.

Mr. Pagan: Is there a title at the bottom of the page?

Senator Rivard: Yes, it is Parliamentary Reporting and the Supply Cycle, page 4.

The Chair: I assume it must be the same thing in French.

Mr. Pagan: Yes.

Senator Bellemare: It is on page 4.

The Chair: Page 4 in French, as well.

Senator Hervieux-Payette: We usually receive more details, but that's okay.

The Chair: It's okay.

[English]

Mr. Pagan: Slide 4 is our illustration of the cycle highlighting the fiscal year and the three supply periods. The committee will recall that we tabled Supplementary Estimates (C) on February 19, which concludes the cycle for fiscal year 2014-15. On February 24 we tabled the Main Estimates, which begin the cycle for fiscal year 2015-16. By standing orders of the house, these Main Estimates must be tabled on or before March 1, and review of this document is essentially in two parts.

There will be two votes by Parliament, including a vote on interim supply, which allows departments to begin the fiscal year with a portion of the request, and then full supply later in June, in the supply period ending June 23.

Turning to slide 5 of my presentation, again situating the Main Estimates in the expenditure management cycle, I wanted to take a few minutes to explain the Main Estimates versus the budget.

[Translation]

Although Budget 2015 will be tabled later than usual, that will have little impact on the Main Estimates.

[English]

The reality is that the budget may be tabled at any point by the Minister of Finance. There's no standing order or requirement to table on such-and-such a date. There have been budgets in recent years in June. Going back a number of years, there were budgets in the fall. In recent times, the normal cycle is February or March, and this year, because of uncertainty in financial markets and the energy sector, the minister will be tabling his budget at some point in April, we believe.

In contrast, the Main Estimates must be tabled on or before March 1, and this document aggregates all of the approvals of Treasury Board and cabinet committees related to ongoing

Le sénateur Rivard : C'est le cycle.

M. Pagan : Est-ce qu'il y a un titre en bas de page?

Le sénateur Rivard : Oui, c'est Rapports au Parlement et cycle budgétaire, page 4.

Le président : Ça doit être la même chose en français aussi, j'imagine.

M. Pagan : Oui.

La sénatrice Bellemare : C'est la page 4.

Le président : Page 4 en français aussi.

La sénatrice Hervieux-Payette : D'habitude, on reçoit plus d'indications, mais ça va.

Le président : Ça va.

[Traduction]

M. Pagan : La diapositive 4 est notre illustration du cycle, qui montre l'exercice et les trois périodes de crédits. Le comité se rappellera que nous avons déposé le Budget supplémentaire des dépenses (C) le 19 février, ce qui conclut le cycle pour l'exercice 2014-2015. Le 24 février, nous avons déposé le Budget principal des dépenses, qui commence le cycle pour l'exercice 2015-2016. Le Règlement de la Chambre prévoit que le Budget principal des dépenses doit être déposé avant le 1^{er} mars, et l'examen de ce document comporte essentiellement deux parties.

Il y aura deux votes au Parlement, soit un vote pour approuver les crédits provisoires, qui permettent aux ministères de commencer l'exercice avec une partie du financement demandé, puis la dotation totale en juin, dans la période de crédits se terminant le 23 juin.

Avec la diapositive 5 de ma présentation, qui situe elle aussi le Budget principal des dépenses dans le cycle de gestion des dépenses, j'aimerais prendre quelques minutes pour expliquer la différence entre le Budget principal des dépenses et le budget.

[Français]

Même si le budget de 2015 sera déposé plus tard que d'habitude, cela aura peu d'incidence sur le Budget principal des dépenses.

[Traduction]

En réalité, le ministre des Finances peut présenter le budget n'importe quand. Il n'y a pas de règlement ou d'exigence de le déposer à une date précise. Il y a eu des budgets en juin ces dernières années. Il y a plusieurs années, des budgets ont été présentés à l'automne. Récemment, le cycle normal est février ou mars, et cette année, à cause de l'incertitude sur les marchés financiers et dans le secteur de l'énergie, le ministre déposera son budget en avril, je crois.

Par contre, le Budget principal des dépenses doit être déposé au plus tard le 1^{er} mars. Ce document regroupe toutes les autorisations du Conseil du Trésor et des comités du Cabinet

funding of a department or specific funding for fiscal year 2015-16. This information will be updated regularly by the government to take account of both the budget and any additional off-cycle or off-budget funding decisions to respond to emerging priorities of the government. This will be presented to you, according to that cycle from slide 4, in supplementary estimates at regular intervals.

Over the last few minutes I have taken some time to explain the purpose and timing of estimates documents. Now, turning to slide 6 of my presentation, just a few words on the structure of the document itself. At the end of my introduction, Marcia Santiago will present a bit more detail and actually walk the committee through an example of a particular department and how to navigate through the summary tables in detail by department.

The Main Estimates document itself is presented in two parts, and these are numbered I-page number and II-page number. So Part I of the document, beginning on page I-1, presents the government expenditure plan. It is the highest-level aggregation or summary of the information available in the Main Estimates. This contains an overview of all federal spending approved at this point and summarizes key elements of the Main Estimates. It also explains the linkage between the Main Estimates and the federal budget.

This section also includes global summary tables; a breakdown by type of expenditure, such as transfer payments, public debt charges, operating and capital; a description of major statutory transfers; and a summary table of the total Main Estimates for each organization listed.

We also show year-over-year comparisons, including 2015-16 Main Estimates, 2014-15 estimates to date, and actual expenditures from 2013-14 taken from Volume II of the Public Accounts.

[*Translation*]

Part II of the document, on page II-1, directly supports the appropriation act and identifies the spending authorities included in the appropriation bill for each organization.

Part II of the Main Estimates shows a breakdown of funding by vote and by program activity for each organization, total projected statutory spending and explanations of variances compared with the most recent Main Estimates. The presentation for each department or agency begins with a brief description of the organization's raison d'être.

[*English*]

Then there are highlights, including the following examples: increases for new programs which were not included in the 2014-15 Main Estimates, funding adjustments in response to price or volume pressures, changes related to funding which has been

relatives au financement continu d'un ministère ou au financement particulier pour l'exercice 2015-2016. Le gouvernement mettra ces renseignements à jour périodiquement pour tenir compte du budget et de toutes les autres décisions de financement hors cycle ou hors budget afin de répondre aux nouvelles priorités du gouvernement. D'après le cycle indiqué dans la diapositive 4, ces renseignements vous seront présentés périodiquement dans les Budgets supplémentaires des dépenses.

Depuis quelques minutes, j'ai pris le temps d'expliquer l'objet et le calendrier des documents budgétaires. Passant maintenant à la diapositive 6 de la présentation, je dirai quelques mots sur la structure du document proprement dit. À la fin de mon introduction, Marcia Santiago apportera quelques précisions et présentera au comité un exemple de ministère en expliquant comment naviguer dans les tableaux sommaires par ministère.

Le Budget principal des dépenses comporte deux parties, qui sont numérotées « I-numéro de page » et « II-numéro de page ». La partie I du document, qui commence à la page I-1, présente le plan de dépenses du gouvernement. C'est le niveau le plus agrégé ou le résumé des renseignements contenus dans le Budget principal des dépenses. Cette partie présente un aperçu de toutes les dépenses fédérales approuvées jusqu'ici et un résumé des principaux éléments du Budget principal des dépenses. Elle explique aussi le lien entre le Budget principal des dépenses et le budget fédéral.

Cette partie contient aussi des tableaux sommaires globaux; une ventilation par type de dépense, comme les paiements de transfert, les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et en capital; une description des principaux transferts législatifs; et un tableau sommaire du Budget principal des dépenses pour chaque organisation représentée.

Nous montrons aussi des comparaisons d'une année à l'autre, y compris le Budget principal des dépenses 2015-2016, les budgets des dépenses 2014-2015 à ce jour, et les dépenses réelles en 2013-2014 tirées du volume II des Comptes publics.

[*Français*]

La partie II du document, à la page II-1, appuie directement la loi de crédit et établit les autorisations de dépenser incluses dans le projet de loi de crédit pour chaque organisation.

La partie II du Budget principal des dépenses montre une ventilation du financement par crédit et par activité de programme pour chaque organisation, les prévisions totales des dépenses législatives et les explications des variations par rapport au plus récent Budget principal des dépenses. La présentation pour chaque ministère ou organisme commence avec une brève description de la raison d'être de l'organisation.

[*Traduction*]

Il y a ensuite les faits saillants, par exemple, les augmentations relatives à de nouveaux programmes qui n'étaient pas inclus dans le Budget principal des dépenses 2014-2015, les rajustements de financement liés à des pressions sur les prix ou les volumes, les

reprofiled, reductions that reflect the end of time-limited or sunset funding, and statements on the organization's plans for 2015-16.

Turning now to slide 8 of the presentation, as you know, the structure and presentation of the Main Estimates are somewhat different from what is presented in the supplementary estimates. The supplementary estimates are seeking in-year adjustments to spending for specific items that have been approved by Treasury Board subsequent to tabling of the Main Estimates. By contrast, the Main Estimates are presenting an aggregation of all of the spending decisions, going back a number of years and up to and including February of this year, for individual departments, agencies and appropriation-dependent departments.

Funding authority is granted by the appropriation act under the conditions of specific votes. This is what Parliament controls. Typical votes are shown here, such as operating or grants and contributions. Central votes managed by the Treasury Board of Canada Secretariat on behalf of the whole public service are listed as well.

[Translation]

Part III of the Main Estimates includes the reports on plans and priorities, which present expenditure plans over a three-year period and provide a more complete picture of a department's projected expenditures.

[English]

As I mentioned, the RPPs are an indispensable tool to support study of the Main Estimates, and these will be tabled by the President of the Treasury Board later this month.

The Chair: Could you spend a bit of time explaining the Treasury Board central votes for some of our colleagues so that they understand the various central votes you have listed on page 8 of your deck?

Mr. Pagan: Certainly. On slide 8 of the presentation — and we will walk you through the reflection of this in the document itself as well — we have listed six central votes. These are votes that are appropriated to Treasury Board Secretariat, but they are not for our own use; they are for the management of the public service as a whole.

The first vote listed is government contingencies, which is TB vote 5. I'm referencing the document here now. TB vote 5, government contingencies, consists of \$750 million. This vote is available for allocation by Treasury Board in the event of unforeseen circumstances. Right now, what we are presenting to Parliament are the plans and programs approved by Treasury Board consistent with departmental mandates and the priorities of the government. Should there be an unforeseen event, a drastic spike in a program that was unforeseen, some sort of natural

changements liés à du financement qui a été reporté, les réductions qui reflètent la fin de crédits ponctuels ou arrivant à échéance, et les énoncés concernant les plans de l'organisation pour 2015-2016.

Passons maintenant à la diapositive 8. Comme vous le savez, la structure et la présentation du Budget principal des dépenses diffèrent un peu de celles des Budgets supplémentaires des dépenses. Les Budgets supplémentaires des dépenses demandent des rajustements des dépenses en cours d'année pour des postes précis qui ont été approuvés par le Conseil du Trésor après le dépôt du Budget principal des dépenses. Le Budget principal des dépenses, par contre, présente le total de toutes les décisions de dépenses, depuis quelques années et jusqu'en février de cette année, par ministère, organisme et organisation qui dépend des crédits.

L'autorisation de financement est accordée par la loi de crédits, aux conditions indiquées pour chaque crédit. C'est ce que contrôle le Parlement. Des crédits typiques sont indiqués ici, par exemple, les dépenses de fonctionnement ou les subventions et contributions. Les crédits centraux gérés par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada au nom de l'ensemble de la fonction publique sont aussi indiqués.

[Français]

La partie III du Budget principal des dépenses comprend les Rapports sur les plans et les priorités, qui présentent les plans de dépense sur un horizon de trois ans et donnent un tableau plus complet des dépenses projetées dans un ministère.

[Traduction]

Comme je l'ai indiqué, les RPP sont un outil indispensable pour appuyer l'étude du Budget principal des dépenses, et le président du Conseil du Trésor les déposera d'ici la fin du mois.

Le président : Pouvez-vous expliquer brièvement les crédits centraux du Conseil du Trésor, afin que nos collègues comprennent les divers crédits centraux que vous avez indiqués à la page 8 de votre présentation?

M. Pagan : Certainement. Sur la diapositive 8 de la présentation — et nous vous expliquerons aussi comment cela se reflète dans le document proprement dit —, nous avons indiqué six crédits centraux. Ce sont des crédits accordés au Secrétariat du Conseil du Trésor, mais qui ne sont pas destinés à nos propres fins; ils servent dans la gestion de l'ensemble de la fonction publique.

Le premier crédit indiqué est Éventualités du gouvernement, soit le crédit 5 du CT. Je vous renvoie maintenant au document. Le crédit 5 du CT, Éventualités du gouvernement, est un crédit de 750 millions de dollars. Ce crédit peut être utilisé par le Conseil du Trésor en cas d'événement imprévu. Ce que nous présentons maintenant au Parlement, ce sont les plans et programmes approuvés par le Conseil du Trésor conformes aux mandats ministériels et aux priorités du gouvernement. En cas d'imprévu, une augmentation soudaine d'un programme qui n'aurait pas été

event, calamity or international crisis, and a department or departments need to avail themselves of additional authorities and funds, these funds can be advanced by Treasury Board, in advance of parliamentary approval, through TB vote 5.

Subsequent to the allocation of those funds by Treasury Board, we would reflect that allocation in future supplementary estimates to fully inform Parliament of that use, and then the vote would be replenished upon subsequent parliamentary approval of that subsequent document.

For the interest of the committee, we can find in English the Treasury Board information at II-275.

[Translation]

In French, that information is at II-252.

[English]

Turning to page II-275 of the English, we will see Treasury Board program expenditures, vote 1. This is a common program or operating vote familiar to all departments and agencies. The next six votes listed are the central votes, which I will speak to. Of course, the actual authorities of these votes are contained in the vote wording, which we find in the schedule to the appropriation act.

The Chair: What Treasury Board has done is taken all the departments, listed all their requests for the coming year, and you have added \$750 million on top of that for potential contingencies?

Mr. Pagan: Correct. This is a long-standing practice, again to provide the government with the necessary flexibility to respond to urgencies and unforeseen circumstances. At one point the vote was approximately \$500 million, I believe, and it was increased a number of years ago, again to account for the potential for emergencies and unforeseen circumstances.

[Translation]

Senator Bellemare: I'd like know how this is different from the contingency funding the government provides under the budget annually. Where is that?

Mr. Pagan: That's a good question. The only contingency in the Main Estimates is the following one:

[English]

Vote 5, government contingencies. In the overall fiscal framework, the Department of Finance, when they produce their budget, will almost always include an amount for contingency.

There's a budget projection, and then over the last many years they've added a \$3 billion contingency. This protects the government's forecast and allows the government to account for variations to some of their forecast drivers and potential program

prévue, un événement naturel, une catastrophe ou une crise internationale, par exemple, qui obligerait un ou plusieurs ministères à obtenir des autorisations et du financement supplémentaires, le Conseil du Trésor peut avancer ces fonds, avant l'autorisation parlementaire, au moyen de son crédit 5.

Après l'affectation de ces fonds par le Conseil du Trésor, nous l'inscrivons dans un Budget supplémentaire des dépenses futur afin d'en informer le Parlement, puis le crédit serait regarni par l'autorisation parlementaire ultérieure de ce document ultérieur.

À titre d'information, les renseignements sur le Conseil du Trésor se trouvent à la page II-275 dans la version anglaise.

[Français]

En français, c'est II-252.

[Traduction]

À la page II-275 de l'anglais, on voit les dépenses du programme du Conseil du Trésor, le crédit 1. C'est un crédit de programme commun ou de fonctionnement que connaissent tous les ministères et organismes. Les six crédits suivants sont les crédits centraux, sur lesquels je reviendrai. Évidemment, les autorisations exactes de ces crédits sont contenues dans le libellé du crédit, qui se trouve dans l'annexe de la loi de crédits.

Le président : Ce qu'a fait le Conseil du Trésor, c'est regrouper tous les ministères, exprimer toutes leurs demandes pour le prochain exercice et ajouter 750 millions de dollars de plus pour les éventualités?

M. Pagan : En effet. On a l'habitude depuis longtemps de donner au gouvernement la souplesse nécessaire pour répondre aux urgences et aux imprévus. À un moment donné, le crédit était d'environ 500 millions de dollars, je crois. Il a été majoré il y a quelques années, pour tenir compte de la possibilité de situations d'urgence et d'imprévus.

[Français]

La sénatrice Bellemare : J'aimerais savoir en quoi cela diffère des fonds de prévoyance que le gouvernement verse au budget, annuellement; où est-ce que cela se situe?

M. Pagan : C'est une bonne question. La seule contingence prévue dans le Budget principal des dépenses est celle-ci :

[Traduction]

Crédit 5, Éventualités du gouvernement. Dans le cadre budgétaire global, le ministère des Finances prévoit presque toujours une réserve pour éventualités dans son budget.

Il y a une projection budgétaire et, depuis de nombreuses années, ils ont ajouté une provision pour éventualités de 3 milliards de dollars. Cela protège les prévisions du gouvernement et permet au gouvernement de tenir compte des

issues. That \$3 billion is not reflected here in the TB central vote.

The Chair: Where does it come from? If it's not here, it's not —

Mr. Pagan: It is in the overall framework established by the Department of Finance. We know right now that they're working very hard to produce a budget sometime later in April, we believe. In that budget they will present their forecasts of revenue and any tax measures. They will present their forecast for program spending and new spending that we will see in subsequent supplementary estimates, and then they will have a budgetary balance, and protecting that budgetary balance will be a contingency which allows the department to protect their forecast to account for changes in their revenue, potential changes in their program or other economic considerations.

We will see that contingency used, for instance, if there is a new program requirement, a need to support a department for an environmental or an international urgency or issue. Because the monies were not programmed, there's not a specific program; they will draw down the contingency, use that as a source of funds to allow a department to move forward with a program or a response. That program or response will be reviewed by Treasury Board ministers to make sure it conforms to mandate program parameters, service modalities, and then it will subsequently be presented to Parliament as a new program or as a response to that urgency or emergency.

Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: In that narrative Mr. Pagan just gave, the \$750 million contingency in Treasury Board vote 5 becomes activated when you have a situation where Treasury Board approves the use of the budgetary contingency but we're too far away from an appropriation bill's being tabled to be able to get parliamentary approval of supply for the department to be available at that point in time.

An example of that would have been in the response to 9/11, where there was actually a need for the government to make decisions that acted on the contingency that was held in the fiscal framework, but we were either too far away from the supplementary estimates or from having just approved the supplementary estimates or coming forward with another one, so the only source of ready cash was what was in Treasury Board vote 5. I believe at that point we let the whole thing go to respond, and for all the different departmental responses to the 9/11 situation.

[Translation]

Senator Chaput: Could that money go unspent?

variations de certains facteurs qui influent sur ses prévisions et de problèmes éventuels dans les programmes. Ce montant de 3 milliards de dollars n'est pas reflété dans le crédit central du CT.

Le président : D'où vient-il? S'il n'est pas ici, il n'est pas...

M. Pagan : Il se trouve dans le cadre global établi par le ministère des Finances. Nous savons actuellement qu'ils travaillent d'arrache-pied pour produire un budget en avril. Dans ce budget, ils présenteront leurs prévisions des revenus et des mesures fiscales. Ils présenteront leurs prévisions des dépenses de programmes et des nouvelles dépenses que nous verrons dans les Budgets supplémentaires des dépenses ultérieurs, puis ils présenteront un budget équilibré et protégeront cet équilibre budgétaire par un crédit pour éventualités qui permettra aux ministères de protéger leurs prévisions afin de tenir compte des variations de leurs revenus, des changements éventuels de leur programme ou pour d'autres raisons économiques.

Le crédit pour éventualités sera utilisé, par exemple, s'il y a un nouveau besoin de programme, un besoin d'appuyer un ministère en cas de problème environnemental ou de situation d'urgence internationale. Parce que le financement n'est pas programmé, il ne s'agit pas d'un programme particulier; on puisera dans le crédit pour éventualités, en l'utilisant comme source de financement pour permettre à un ministère d'offrir un nouveau programme ou d'intervenir. Ce programme ou cette intervention sera examiné par les ministres du Conseil du Trésor afin de s'assurer qu'il est conforme au mandat, aux paramètres des programmes, aux modalités de service, puis il sera présenté au Parlement comme un nouveau programme ou une nouvelle intervention en réponse à cette situation d'urgence.

Marcia Santiago, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Dans l'explication que vient de vous donner M. Pagan, le crédit 5 du Conseil du Trésor de 750 millions de dollars est activé lorsqu'il y a une situation qui incite le Conseil du Trésor à approuver l'utilisation du crédit budgétaire pour éventualités, mais que nous sommes trop loin du dépôt d'un projet de loi de crédits pour pouvoir obtenir une autorisation de crédit parlementaire pour le ministère.

Un exemple est l'intervention après le 11 septembre. Le gouvernement devait prendre des décisions, et il a utilisé la réserve pour éventualités détenue dans le cadre fiscal, mais nous étions trop loin d'un Budget supplémentaire des dépenses ou nous venions d'en approuver un et ne pouvions en présenter un autre tout de suite, alors la seule source de financement rapide était le crédit 5 du Conseil du Trésor. Je pense qu'à ce moment-là, nous avons ouvert les vannes pour que tous les ministères puissent réagir face à la situation d'urgence du 11 septembre.

[Français]

La sénatrice Chaput : Est-il possible que cette somme ne soit pas dépensée?

[English]

Mr. Pagan: Absolutely.

[Translation]

Senator Chaput: What will happen to it?

[English]

Mr. Pagan: I would say it is not quite rare, but it's seldom used. It really has to be an urgent, unforeseen requirement of pressing priority for the government. In any given fiscal year we will make use of this a handful of times and then report back to Parliament and have that vote replenished. If the funds are not spent, they are not recorded as expenditures and they simply contribute to the bottom line of the government. They don't lapse, or if they do lapse they're not reprofiled or carried forward into future years. The contingency does not grow in size because we don't use it. It's established at \$750 million each and every year and used only if required.

Senator Chaput: At the end of the year it could have been part of the surplus, right?

Mr. Pagan: Yes.

Senator Hervieux-Payette: I was wondering if it was that vote 5 that was used to buy the building at the back of the British High Commission's new building. We were surprised that the expenditure was done without any approval. It was part of that cash that was saved supposedly for an emergency.

Do you remember you had to buy a building to renovate the building in London? Did you use the money from that vote 5 of the previous year? Is this how they have access to the money even though it was not identified at the beginning of the year where it would be spent?

Ms. Santiago: Correct, if you're referring to the purchase of the London chancery replacement.

Senator Hervieux-Payette: Yes.

Ms. Santiago: Yes, I believe vote 5 was used because they had to act on the opportunity to begin the transaction.

The way it worked was that Treasury Board ministers approved the use of the contingency fund to provide the department with enough cash up front to begin that transaction, and then it was brought forward in a subsequent supplementary estimates and reviewed in that context. When the Department of Foreign Affairs received the new authority for the London chancery, that authority, instead of going to the department, was actually used to replenish vote 5.

Senator Hervieux-Payette: When you received the money from the building that you sold so that you could transfer everybody to that new building, did you put the money back in the vote 5 reserve?

[Traduction]

M. Pagan : Bien sûr.

[Français]

La sénatrice Chaput : Qu'arrivera-t-il de cette somme?

[Traduction]

M. Pagan : Je dirais que ce n'est pas vraiment rare, mais ce n'est pas utilisé souvent. Il doit y avoir un réel besoin urgent et imprévu pour une grande priorité du gouvernement. Dans un exercice donné, nous utiliserions ce crédit à quelques reprises seulement et l'indiquerions au Parlement pour regarnir le crédit. Si les fonds ne sont pas dépensés, ils ne sont pas comptabilisés dans les dépenses et ils contribuent simplement au bilan du gouvernement. Ils n'arrivent pas à échéance ou, s'ils arrivent à échéance, ils ne sont pas reportés sur les années suivantes. La taille du crédit n'augmente pas parce que nous ne l'utilisons pas. Le crédit est établi à 750 millions de dollars par année et il n'est utilisé qu'en cas de besoin.

La sénatrice Chaput : À la fin de l'année, il pourrait faire partie de l'excédent, n'est-ce pas?

M. Pagan : Oui.

La sénatrice Hervieux-Payette : Je me demandais si c'est ce crédit 5 qui a été utilisé pour acheter l'immeuble derrière le nouvel immeuble du haut-commissariat au Royaume-Uni. Nous avons été surpris de constater que la dépense a été effectuée sans aucune autorisation. Cela faisait partie des sommes qui étaient soi-disant réservées pour une situation d'urgence.

Vous rappelez-vous que vous avez dû acheter un immeuble pour rénover l'immeuble à Londres? Avez-vous utilisé les sommes réservées pour ce crédit 5 de l'année précédente? Est-ce ainsi qu'ils ont eu accès à des fonds, même quand ils n'avaient pas indiqué en début d'année où l'argent serait dépensé?

Mme Santiago : Oui, si vous parlez de l'achat pour remplacer la chancellerie à Londres.

La sénatrice Hervieux-Payette : Oui.

Mme Santiago : Oui, je crois que le crédit 5 a été utilisé parce qu'ils devaient saisir une occasion pour pouvoir débiter la transaction.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé l'utilisation du fonds pour éventualités afin de donner au ministère des liquidités suffisantes pour faire démarrer cette transaction, puis, ce financement a été inclus dans un Budget supplémentaire des dépenses ultérieur et examiné dans ce contexte. Lorsque le ministère des Affaires étrangères a obtenu la nouvelle autorisation pour la chancellerie de Londres, cette autorisation n'est pas allée au ministère. Elle a plutôt servi à regarnir le crédit 5.

La sénatrice Hervieux-Payette : Lorsque vous avez reçu le produit de la vente de l'immeuble qui a permis de transférer tout le monde dans la nouvelle chancellerie, avez-vous déposé cet argent dans la réserve du crédit 5?

Ms. Santiago: The amount that was appropriated through the supplementary estimates was used to replenish vote 5. The proceeds from the sale are handled differently because vote 5 wasn't involved in the specific —

Senator Hervieux-Payette: You took the money from vote 5, you bought the building, and there were renovations for over \$200 million, and eventually you sold the other building. But the money didn't go to the vote 5, I would say, emergency fund.

Ms. Santiago: What I'm saying is that separate money was approved for the purchase and the construction of the building. The advance from vote 5 was against that new funding; it wasn't against the proceeds.

When the department received the authority for the new funding, that's what was used to replenish vote 5. Vote 5, at the end of this, broke even. It didn't lose any money because of this. As Mr. Pagan said, we would not increase vote 5 because of the proceeds from a sale.

Senator Hervieux-Payette: This could go to any government expenditure. For instance, if we were increasing our presence in Syria and Iraq and they needed \$500 million, they would take the money there if it's not already voted?

Mr. Pagan: Perhaps, to turn your attention to the schedule of the appropriation act where we can look at the actual wording, in the English version it's page A-23. We see there the wording of the authority:

Subject to the approval of the Treasury Board, to supplement other appropriations and to provide for miscellaneous, urgent or unforeseen expenditures not otherwise provided for . . .

That's the essence and gist of it. Over the years there's been, as there should be, a great deal of attention and scrutiny paid to this vote, because it is an exceptional measure. Parliament is providing Treasury Board with the authority to make allocations for urgent and unforeseen measures. There is a process, a protocol by which the use of that vote is reflected back to Parliament in a very transparent manner where we itemize, in subsequent supplementary estimates, actual allocations, what that urgency or emergency was, and then with approval of those supplementary estimates the vote is replenished so that the government has the flexibility to respond to emergencies in the future.

I'm not sure what else we can say other than it is an exceptional authority that we take quite seriously. As this is my second appearance before this committee in a number of weeks, we understand fully Parliament's interest and mandate in scrutinizing all expenditures. We have worked with this committee, with the Auditor General's office and with other parliamentary

Mme Santiago : Le montant qui a été accordé par le Budget supplémentaire des dépenses a servi à regarnir le crédit 5. Les produits de la vente sont traités différemment, parce que le crédit 5 n'a pas été utilisé dans...

La sénatrice Hervieux-Payette : Vous avez pris l'argent dans le crédit 5, vous avez acheté l'immeuble et il y a eu des rénovations de plus de 200 millions de dollars, et vous avez fini par vendre l'autre immeuble. Mais l'argent n'est pas allé au crédit 5, le fonds d'urgence, je dirais.

Mme Santiago : Des fonds distincts ont été accordés pour l'achat et pour la construction de l'immeuble. L'avance à même le crédit 5 était liée à ce nouveau financement; pas au produit de la vente.

Lorsque le ministère a reçu l'autorisation pour le nouveau financement, ce montant a servi à regarnir le crédit 5. À la fin de l'opération, le crédit 5 n'avait pas changé. Il n'a pas perdu d'argent à cause de cette opération. Comme l'a déclaré M. Pagan, nous n'augmenterions pas le crédit 5 à cause du produit d'une vente.

La sénatrice Hervieux-Payette : Ce crédit pourrait servir à n'importe quelle dépense du gouvernement. Par exemple, si nous renforçons notre présence en Syrie et en Irak et qu'il fallait 500 millions de dollars, ils puiseraient dans ce crédit, même s'il n'est pas déjà voté?

M. Pagan : Je pourrais peut-être attirer votre attention sur l'annexe au projet de loi de crédits et sur le libellé exact, qui se trouve à la page A-23 en anglais. Le libellé du crédit se lit comme suit :

Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas été autrement pourvues...

Voilà l'essentiel. Au fil des années, on a accordé, à juste titre, une grande attention à ce crédit, qui a été scruté à la loupe, parce que c'est une mesure exceptionnelle. Le Parlement autorise le Conseil du Trésor à accorder du financement pour des dépenses urgentes et imprévues. Il y a un processus, un protocole, par lequel l'utilisation de ce crédit est présentée au Parlement d'une manière très transparente. Nous décrivons, dans un Budget supplémentaire des dépenses ultérieur, la nature de la situation d'urgence à quoi ont servi exactement les fonds, puis, lorsque le Budget supplémentaire des dépenses est approuvé, le crédit est regarni pour que le gouvernement puisse à nouveau intervenir dans des situations d'urgence futures.

Je ne vois pas trop ce que je pourrais ajouter, si ce n'est qu'il s'agit d'une autorisation exceptionnelle que nous prenons très au sérieux. C'est la deuxième fois que je témoigne devant votre comité depuis quelques semaines. Nous comprenons tout à fait le désir et le mandat du Parlement d'examiner toutes les dépenses. Nous avons collaboré avec le comité, avec le Bureau du

committees to make sure there are sufficient information and full transparency on the authorities and how those authorities are used.

It is not a power and authority that is in any way treated lightly. There is a rigorous process by which we would challenge a department as to whether they have the mandate to do what they want to do and whether there are sufficient resources that provide room to do that. If not, we take them through a cash flow analysis where they have to demonstrate why they don't have the resources to respond to the priority, the urgency or the emergency at hand. When we are satisfied that there is a case, that there is a requirement, we take that to Treasury Board ministers who will give this very careful scrutiny, recognizing that in using this power, they are availing themselves of an extraordinary power provided by Parliament.

Again, lots of work has been done on this issue with this committee and with the OAG over the years, and I believe that we have gotten to a point where the interests of all parties are respected and protected in terms of flexibility, transparency and the need to respond to urgent situations.

There are many examples, but one that I recall quite well was my very first encounter with vote 5, in my last tour through Treasury Board, where there was a ferry that sank off the coast of British Columbia very late in the fiscal year, March 28 or 29. The fiscal year ends March 31. The Transportation Safety Board had to do an investigation. They missed the Supplementary Estimates (C) deadline to get additional resources to Parliament. They had to send an emergency crew out to work around the clock to conduct this operation. They didn't have year-end funds available, so they availed themselves of vote 5 and were provided with the resources to be able to do their job. That's the sort of thing the vote is intended for, where there is some change in plan consistent with the department's mandate but beyond their resources. If it is truly a priority, then the government requires it, and I think Parliament would want the government to be able to respond in a timely way.

[*Translation*]

Senator Chaput: I would like a clarification. The building my colleague mentioned was sold for a certain amount of money. Where can we find the proceeds of the sale of that building? Is that amount considered to be revenue? Is it part of the year-end budget surplus? Where does the money go?

[*English*]

Ms. Santiago: The proceeds from the sale of real property are recorded in the public accounts. I don't have an exact table, but we do record that particular class of revenue.

Senator Chaput: And the revenue —

vérificateur général et avec d'autres comités parlementaires pour qu'il y ait suffisamment d'information et une transparence complète sur les autorisations et la manière dont elles sont utilisées.

Ce pouvoir et cette autorisation ne sont pas traités à la légère. Il y a un processus rigoureux par lequel le ministère doit justifier qu'il a le mandat de faire ce qu'il veut faire et expliquer quelles sont les ressources nécessaires. Si ses ressources sont insuffisantes, il doit effectuer une analyse de trésorerie pour démontrer pourquoi il n'a pas les ressources nécessaires pour répondre à la priorité ou la situation d'urgence. Lorsque nous sommes convaincus qu'il y a un besoin, nous le présentons aux ministres du Conseil du Trésor, qui l'examinent avec soin, tout en étant conscients que, s'ils utilisent leur pouvoir, ils utilisent un pouvoir extraordinaire accordé par le Parlement.

Encore une fois, nous nous sommes souvent penchés sur cette question avec le comité et avec le BVG au fil des années, et je crois que nous sommes arrivés au point où les intérêts des parties sont respectés et protégés en ce qui concerne la souplesse, la transparence et le besoin d'intervenir dans des situations d'urgence.

Il y a de nombreux exemples, mais je me souviens très bien de la première fois où j'ai eu affaire au crédit 5, à mon dernier passage au Conseil du Trésor. Un traversier avait coulé au large de la Colombie-Britannique très tard dans l'exercice, le 28 ou le 29 mars. L'exercice se termine le 31 mars. Le Bureau de la sécurité des transports devait mener une enquête. Il avait raté l'échéance du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour demander des ressources supplémentaires au Parlement. Il avait dû envoyer une équipe d'urgence pour mener rapidement cette enquête. Il n'y avait plus de fonds disponibles en fin d'exercice, alors il a fait appel au crédit 5 et a pu obtenir les ressources nécessaires pour faire son travail. C'est à ce genre de situation que sert le crédit, lorsqu'il y a un changement dans les plans conforme au mandat du ministère, mais au-delà des ressources du ministère. S'il s'agit vraiment d'une priorité, alors le gouvernement agit, et je pense que le Parlement voudrait que le gouvernement puisse agir rapidement.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : J'ai une question de clarification. L'édifice qui a été vendu, et dont parlait ma collègue, a rapporté une certaine somme. Où retrouve-t-on le montant d'argent que vous avez reçu à la suite de la vente de cet édifice? Est-ce que cette somme devient un revenu? Est-ce qu'elle fait partie du surplus budgétaire de fin d'année? Où va cet argent?

[*Traduction*]

Mme Santiago : Le produit de la vente de biens immobiliers est comptabilisé dans les comptes publics. Je n'ai pas le tableau exact, mais nous comptabilisons cette catégorie de revenus.

La sénatrice Chaput : Et le revenu...

Ms. Santiago: It's deposited to the CRF.

Senator Hervieux-Payette: Can you write us back and tell us where we can find that?

Ms. Santiago: With a specific reference for proceeds? Okay.

Senator Hervieux-Payette: It's \$300 million. It would be interesting to know where it went.

Ms. Santiago: It's unlikely that you would find a specific transaction, but we do report them in aggregate for all of the departments.

The Chair: So it's hidden in there somewhere.

Ms. Santiago: Yes.

The Chair: It would be helpful to clarify the record on the difference between the \$750 million contingency vote 5 for Treasury Board and the planning that Senator Bellemare talked about, the \$3 billion annual — I don't want to say cushion — additional contingency that the government plans in its budgeting process.

As I understand it, the budget takes a look at all the estimates, all the money that the various departments need and the new initiatives, whatever they might be, that are expressed in the budget. The Finance Department will then make a prediction as to the total amount of revenue that is needed to do all of those things, to meet all the estimates that are already there, plus new initiatives. Then on top of that, they will add on \$3 billion to cover contingencies. Have I got that right?

Mr. Pagan: Yes.

Ms. Santiago: That's essentially it.

Mr. Pagan: To point out a slight distinction, Mr. Chair, the amount of vote 5 government contingencies is prescribed by Parliament. We're proposing \$750 million; Parliament will approve that. The contingency in the Department of Finance's fiscal framework and budget is not prescribed by Parliament, or it's a convention. It's \$3 billion. They could decide because of heightened uncertainty to increase their contingency or, with better certainty, to decrease their contingency. But it's based on their best reading of the underlying economic and financial environment, whereas with our contingency, it's quite clearly limited to the amount approved by Parliament.

The Chair: We're voting on these estimates, and then we're authorizing Treasury Board, within certain parameters, to have the \$750 million contingency. Because we won't be consulted until after the money is committed, the parameters are important to us. Presumably Treasury Board has a series of rules that they follow in order to trigger that expenditure out of the \$750 million.

Ms. Santiago: The general parameters are written out in the vote wording, so it's actually quite a long paragraph, on page A-23 in English.

Mme Santiago : Est déposé au Trésor.

La sénatrice Hervieux-Payette : Pouvez-vous nous indiquer par écrit où nous pouvons trouver cette information?

Mme Santiago : Concernant le produit de la vente? D'accord.

La sénatrice Hervieux-Payette : Il s'agit de 300 millions de dollars. Ce serait intéressant de savoir où est allé cet argent.

Mme Santiago : Vous ne trouverez probablement pas une transaction précise, mais nous fournissons des renseignements globaux pour tous les ministères.

Le président : Alors, c'est caché quelque part là-dedans.

Mme Santiago : Oui.

Le président : Ce serait utile de clarifier l'écart entre le crédit 5 pour éventualités de 750 millions de dollars du Conseil du Trésor et la planification dont a parlé la sénatrice Bellemare, soit la réserve pour éventualités — je ne veux pas parler de coussin — supplémentaire de 3 milliards de dollars par année, que le gouvernement prévoit dans son processus budgétaire.

Si je comprends bien, le budget porte sur toutes les dépenses, tous les fonds dont ont besoin les divers ministères et les nouvelles initiatives, quelles qu'elles soient, qui sont exprimées dans le budget. Le ministère des Finances fait ensuite une prévision du montant total des revenus nécessaire pour faire toutes ces dépenses, pour réaliser toutes les mesures prévues dans le budget des dépenses, ainsi que de nouvelles initiatives. À tout cela, il ajoute 3 milliards de dollars pour couvrir les imprévus. Ai-je bien compris?

M. Pagan : Oui.

Mme Santiago : En gros, oui.

M. Pagan : Il y a une légère distinction, monsieur le président. Le montant du crédit 5 pour éventualités du gouvernement est déterminé par le Parlement. Nous proposons 750 millions de dollars; le Parlement approuvera ce crédit. La provision pour éventualités du cadre budgétaire du ministère des Finances et du budget n'est pas déterminée par le Parlement, ou alors c'est une convention. Elle est de 3 milliards de dollars. Ils pourraient décider qu'il faut l'accroître si l'incertitude augmente, ou la réduire si l'incertitude diminue. Mais leur montant se fonde sur leur analyse de la conjoncture économique et financière, tandis que notre crédit pour éventualités se limite très clairement au montant approuvé par le Parlement.

Le président : Nous votons sur le budget des dépenses, puis nous autorisons le Conseil du Trésor à avoir le crédit pour éventualités de 750 millions de dollars, assujéti à certains paramètres. Parce que nous ne serons consultés qu'une fois cet argent dépensé, les paramètres sont importants pour nous. On peut supposer que le Conseil du Trésor suit une série de règles avant d'autoriser des dépenses à même ces 750 millions de dollars.

Mme Santiago : Les paramètres généraux sont indiqués dans le libellé du crédit; c'est un paragraphe assez long qui se trouve à la page A-23 en anglais.

The Chair: The A's are at the back, and that is a schedule attached to the supply bill. And the parameters?

Ms. Santiago: The parameters are at A-23, and the vote wording in French is A-22. Those are the general parameters that are established by Parliament.

The Chair: Is that under vote 5? I just read that paragraph and it will tell me all the rules being followed by Treasury Board.

Ms. Santiago: Those are the overall rules, and then more specific criteria are developed by the secretariat. They're what we use to review the proposals from departments as they bring them in for Treasury Board.

The Chair: Are they available for parliamentary consumption?

Mr. Pagan: To respond to Senator Hervieux-Payette's question about the distinction between finance contingency and vote 5, we will outline that more clearly, and we will provide our criteria with which we review.

Senator Chaput: Which page in French? I missed it.

[Translation]

Ms. Santiago: It's on page A-22.

The Chair: At the end of page A-22.

Senator Chaput: At the very end of A-22.

The Chair: It's in the schedule attached to the bill — so A-22, vote 5.

[English]

Mr. Pagan: There are a few more central votes to walk through. I want to make sure the context is clear. These are votes administered by Treasury Board on behalf of the public service. These Main Estimates totalled \$241.6 billion, some 130 appropriation-dependent organizations. Therefore, this government contingency vote needs to be understood in that context. It's a very small percentage of the overall projected government spending, and, as I said, we have worked very closely with the committee and the Auditor General's office to ensure that the rules around this use are clear and its use is transparent. I'll be happy to respond with more detail on that.

[Translation]

Senator Bellemare: I have a few questions. After close examination of page A-22 in the schedule, my first question is about vote 20 and the second one is about vote 25. If I understand correctly, the \$2.25 billion is for public service insurance. Does that include employer contributions to the pension plan?

Le président : Les pages A sont à la fin. C'est une annexe au projet de loi de crédits. Et les paramètres?

Mme Santiago : Les paramètres se trouvent à la page A-23, et le libellé du crédit en français se trouve à la page A-22. Ce sont les paramètres généraux établis par le Parlement.

Le président : Pour le crédit 5? Si je lis ce paragraphe, j'aurai toutes les règles suivies par le Conseil du Trésor.

Mme Santiago : Ce sont les règles générales. Le secrétariat élabore ensuite les critères plus précis. C'est ce que nous utilisons pour examiner les propositions que les ministères présentent au Conseil du Trésor.

Le président : Les parlementaires y ont accès?

M. Pagan : Pour répondre à la question de la sénatrice Hervieux-Payette à propos de la distinction entre la réserve pour éventualités des Finances et le crédit 5, nous décrirons tout cela plus clairement et nous fournirons les critères sur lesquels se fonde notre examen.

La sénatrice Chaput : Quelle page en français? Je n'ai pas entendu.

[Français]

Mme Santiago : C'est à la page A-22.

Le président : À la page A-22, à la fin.

La sénatrice Chaput : A-22, à la toute fin.

Le président : C'est à l'annexe au projet de loi, donc A-22, crédit 5.

[Traduction]

M. Pagan : Il y a encore quelques autres crédits centraux à présenter. Je veux m'assurer que le contexte est clair. Ce sont des crédits administrés par le Conseil du Trésor au nom de la fonction publique. Le Budget principal des dépenses est de 241,6 milliards de dollars, pour quelque 130 organisations qui dépendent des crédits. Il faut comprendre le crédit pour éventualités du gouvernement dans ce contexte. C'est un très petit pourcentage de l'ensemble des dépenses projetées par le gouvernement et, comme je l'ai dit, nous avons collaboré très étroitement avec le comité et avec le Bureau du vérificateur général pour nous assurer que les règles concernant l'utilisation sont claires et transparentes. Je serai heureux d'apporter des précisions à ce sujet.

[Français]

La sénatrice Bellemare : J'ai quelques questions. Lorsqu'on regarde attentivement la page A-22 dans l'annexe, ma première question concerne le crédit 20 et ma deuxième, le crédit 25. Si je comprends bien, le montant de 2,25 milliards concerne les assurances de la fonction publique. Cela comprend la contribution de l'employeur au régime de retraite?

[English]

Mr. Pagan: Vote 20 public service insurance comprises a number of different insurance plans for the public service and members of the RCMP and the Canadian Forces. At our last appearance on Supplementary Estimates (C), we spoke to an increase in this vote related to the program known as SISIP. What does SISIP stand for?

Ms. Santiago: Service Income Security Insurance Plan.

Mr. Pagan: So the Service Income Security Insurance Plan supports medically released members of the Canadian Forces, and that's just one component of vote 20. There are a disability insurance plan, a dental plan and a number of other plans.

Senator Bellemare: Is there a pension plan, too?

Mr. Pagan: No.

[Translation]

Senator Bellemare: It says, "Payments, in respect of insurance, pension or benefit programs or other arrangements. . .".

[English]

Ms. Santiago: It's mostly the insurance programs. The actual employee benefits and pensions are listed as a statutory item, so they're not in the main table document; they're in one of the online annexes.

[Translation]

Senator Bellemare: I would like to hear your opinion on the operating budget carry forward. After all, that involves \$1.6 billion. It is stated that a vote would be taken to authorize the Treasury Board to carry forward unspent amounts from the previous fiscal year. Is that right?

Mr. Pagan: It is.

[English]

Concerning the operating budgets of departments, dating back to I believe it was 1993, there was the introduction of the carry-forward provision. Up until that point in time, departments were provided appropriations by Parliament, and they had until the end of the fiscal year to use those funds, and if they didn't use those funds, they lapsed and they started next year with new authorities.

At the time, that practice came under a great deal of criticism by both parliamentary committees and the Office of the Auditor General because studies suggested that year-end spending was not always directed to items or requirements of the highest value or purpose. Departments were using the money because if they didn't use it, they would lose it.

[Traduction]

M. Pagan : Le crédit 20, Assurances de la fonction publique, comprend quelques régimes d'assurance des fonctionnaires et des membres de la GRC et des Forces canadiennes. Lors de notre dernier témoignage, sur le Budget supplémentaire des dépenses (C), nous avons parlé d'une augmentation de ce crédit relative à un programme appelé RARM, qui veut dire quoi encore?

Mme Santiago : Régime d'assurance-revenu militaire.

M. Pagan : Donc, le Régime d'assurance-revenu militaire appuie les membres des Forces canadiennes libérés pour des raisons médicales, et ce n'est qu'un élément du crédit 20. Il y a un régime d'assurance-invalidité, un régime d'assurance dentaire et quelques autres régimes.

La sénatrice Bellemare : Y a-t-il aussi un régime de retraite?

M. Pagan : Non.

[Français]

La sénatrice Bellemare : On dit ici, en français, « Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres [...] ». »

[Traduction]

Mme Santiago : Ce sont surtout des programmes d'assurance. Les avantages sociaux et les pensions des employés sont un poste législatif, alors ils ne se trouvent pas dans le tableau du Budget principal des dépenses, mais plutôt dans l'une des annexes en ligne.

[Français]

La sénatrice Bellemare : J'aimerais avoir votre avis en ce qui concerne le report du budget de fonctionnement. Cela représente tout de même 1,6 milliard de dollars. On dit qu'on voterait pour autoriser le Conseil du Trésor à accumuler des sommes non dépensées par rapport au budget précédent. Est-ce exact?

M. Pagan : C'est bien cela.

[Traduction]

En ce qui concerne les budgets de fonctionnement des ministères, on a établi la disposition de report, en 1993, je crois. Jusque-là, les ministères obtenaient des crédits du Parlement et ils avaient jusqu'à la fin de l'exercice pour utiliser ces fonds. S'ils ne les utilisaient pas, les fonds devenaient périmés, et il fallait commencer le nouvel exercice avec de nouveaux crédits.

À l'époque, cette pratique a fait l'objet de vives critiques de la part des comités parlementaires et du Bureau du vérificateur général, parce que des études semblaient indiquer que les dépenses en fin d'exercice n'étaient pas toujours liées à des postes ou des besoins de la plus grande valeur ou aux meilleures fins. Les ministères dépensaient les fonds, parce qu'ils les perdaient s'ils ne le faisaient pas.

So the introduction of carry-forward came out of a government-wide study at the time called PS 2000, how to improve our rules and modernize our practices. This was evaluated in other jurisdictions, and it was found to be beneficial to create an incentive or to otherwise guard against a practice where departments would just use funds that weren't always directed to the highest purpose.

Again, in our construct, there is some logic here. We have just presented to Parliament Supplementary Estimates (C), and this committee reviewed that two weeks ago. It won't be voted on and approved by Parliament until sometime towards the end of March. Effectively, that provides departments with one week before the end of the fiscal year to spend the monies that are provided, which can be a tricky dance.

The purpose of a carry-forward is to provide that flexibility. Departments can anticipate approval and can begin putting their plans in place, but if those plans involve contracting, hiring of staff or working with other partners, it may not be possible to do all that in the space of the one week provided after parliamentary approval.

A carry-forward allows the ability to move a portion. At the time the carry-forward was introduced, it was 2 per cent. It was subsequently increased to 5 per cent, and it has stayed at 5 per cent since 1994 or 1995. It has been a number of years. I think it has withstood the test of time. It has contributed to a sufficient degree of flexibility that allows departments to manage their multi-million-dollar or multi-billion-dollar programs in an environment where absolute final parliamentary approval is not certain until very late in the year, which would leave a very small space of time.

[*Translation*]

Senator Bellemare: That \$1.6 billion is not only for the Treasury Board. Does that amount apply to all departments?

Mr. Pagan: Yes. That's a central vote managed by the Treasury Board. The money is not intended for our own purposes. It will be used to manage the operating budget.

Senator Bellemare: I would like to have something else clarified. Do these kinds of amounts have to be on the books to be carried forward? Could we be talking about unspent money?

[*English*]

Mr. Pagan: This is a forecast, the possible carry-forward, but the actual calculation of what is eligible for carry-forward is done by Marcia and her team at the conclusion of the fiscal year.

The starting point of whatever is approved in Main Estimates becomes the base, and that base is adjusted to account for some subsequent TB decisions; some money might be held in abeyance, frozen allotment, so we would deduct that from the base and come up with a calculation of the eligible amount for carry-

Le report a donc été établi à la suite d'une étude pangouvernementale, appelée FP 2000, sur la manière d'améliorer nos règles et de moderniser nos pratiques. Il a été évalué ailleurs, et on a trouvé qu'il était avantageux de créer un incitatif ou de prendre d'autres moyens pour empêcher les ministères de dépenser des fonds à des fins pas toujours des plus utiles.

Dans notre structure, il y a une certaine logique. Nous venons de présenter au Parlement le Budget supplémentaire des dépenses (C), et votre comité l'a examiné il y a deux semaines. Il n'y aura pas de vote et d'approbation du Parlement avant les dernières semaines de mars. En réalité, cela donne aux ministères une semaine avant la fin de l'exercice pour dépenser les fonds accordés, ce qui peut être serré.

Le report a pour but de donner de la souplesse. Les ministères peuvent s'attendre à ce que le budget soit approuvé et commencer à mettre leurs plans en place, mais s'il faut signer des contrats, embaucher du personnel ou travailler avec d'autres partenaires, ce n'est pas toujours possible de faire tout cela dans la semaine qui suit l'autorisation parlementaire.

Le report permet justement de reporter une partie des fonds. Lorsque le report a été établi, on pouvait reporter 2 p. 100. Le taux a ensuite été porté à 5 p. 100, et il est resté à 5 p. 100 depuis 1994 ou 1995. Le report existe donc depuis nombreuses années. Je pense qu'il a résisté à l'épreuve du temps. Il a permis un degré de souplesse suffisant pour que les ministères puissent gérer leurs programmes de millions ou milliards de dollars dans un environnement où l'autorisation parlementaire finale n'est pas assurée avant que l'exercice soit presque terminé, ce qui, autrement, donnerait très peu de temps.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Cette somme de 1,6 milliard de dollars, ce n'est seulement pour le Conseil du Trésor. Cela comprend aussi l'ensemble des ministères?

M. Pagan : Oui. C'est un niveau central qui est dirigé par le Conseil du Trésor. Cette somme n'est pas destinée à nos propres fins. Elle sera utilisée pour la gestion du budget de fonctionnement.

La sénatrice Bellemare : J'aimerais obtenir une autre précision. Pour que nous soyons en mesure de reporter de telles sommes, elles doivent être engagées dans les livres? Est-ce qu'il pourrait s'agir de sommes non dépensées?

[*Traduction*]

M. Pagan : Le report possible est une prévision, mais le calcul de ce qui est effectivement admissible au report est effectué par Marcia et son équipe à la fin de l'exercice.

Ce qui est approuvé dans le Budget principal des dépenses devient la base, et cette base est rajustée pour tenir compte des décisions ultérieures du CT. Une partie des fonds peut être en suspens, l'affectation peut être bloquée, alors nous soustrayons ces sommes de la base pour obtenir le montant du report

forward. Then this amount is presented to Parliament in the fall supplementary estimates, generally Supplementary Estimates (B), and we will itemize by department the actual amount carried forward for each and every department.

This is a forecast. Generally the amount of the carry-forward is less than the amounts that we are presenting here. So this is a maximum. This is an up-to. If there are carry-forwards above this forecast, departments may not be provided with that full amount because it is an up-to amount.

The Chair: You were at page 8 of your deck, and we were talking about Treasury Board central votes. I think Senator Bellemare anticipated a couple of the other items, but I think it would be helpful to make sure we understand all of the votes that Treasury Board is handling on behalf of all of the departments across the board. I think we understand government contingency of \$750 million. What about government-wide initiatives of \$2 million?

Mr. Pagan: Obviously, this is the smallest amount of the central votes. Again, referring to the annex, the schedule to the appropriation act, you'll see the specific authority:

Subject to the approval of the Treasury Board, to supplement other appropriations in support of the implementation of strategic management initiatives in the public service of Canada.

Marcia may have an example or two, but generally what we're looking at here are items horizontal in nature that support emerging government priorities, such as transformation or changes to back-office systems. Do you have an example?

Ms. Santiago: I think the last major use of that would have been the financial information systems where we started to standardize processes and coding and that sort of thing across government.

The last major example that I can think of for the use of vote 10 would have been the — I think it was called the financial information strategy or financial information systems. It was a government-wide effort to standardize processes around financial management and coding and approaches and that sort of thing.

The Chair: Horizontal items are already allocated to different departments, and you just show us horizontally; you add them all up so we can see. It might be advertising, for example, for Public Works and various departments, and you show that as a horizontal item, but the actual portion of that goes to each of the departments. Here you say it's like a horizontal item, but it's going to Treasury Board.

Mr. Pagan: It's administered by Treasury Board in support of a government priority.

admissible. Ce montant est ensuite présenté au Parlement dans le Budget supplémentaire des dépenses de l'automne, généralement le Budget supplémentaire des dépenses (B), et nous ventilons par ministère le montant réel du report pour chaque ministère.

C'est une prévision. Généralement, le report est inférieur aux montants que nous présentons ici. C'est donc un maximum. C'est un plafond. Si les reports dépassent cette prévision, les ministères ne recevront peut-être pas le montant total parce qu'il y a un plafond.

Le président : Vous étiez à la page 8 de votre présentation et nous discutons des crédits centraux du Conseil du Trésor. Je crois que la sénatrice Bellemare s'attendait à certains des autres éléments, mais je pense qu'il serait utile de nous assurer que nous comprenons tous les crédits que gère le Conseil du Trésor au nom de tous les autres ministères. Je pense que nous comprenons les éventualités du gouvernement de 750 millions de dollars. Qu'en est-il des 2 millions de dollars pour les initiatives pangouvernementales?

M. Pagan : Il s'agit évidemment du plus petit des crédits centraux. Là encore, dans l'annexe au projet de loi de crédits, on peut lire le libellé précis du crédit :

Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.

Marcia a peut-être un ou deux exemples, mais de manière générale, il s'agit ici de postes horizontaux qui appuient des priorités émergentes du gouvernement, telles que la transformation ou des modifications des systèmes administratifs. Avez-vous un exemple?

Mme Santiago : Je pense que la dernière grande utilisation de ce crédit a été les systèmes d'information financière, où nous avons commencé à uniformiser les processus et à coder cette information dans l'ensemble du gouvernement.

Le dernier grand exemple d'utilisation du crédit 10 auquel je peux penser aurait été le... je pense que cela s'appelait la stratégie d'information financière ou les systèmes d'information financière. C'était une initiative pangouvernementale visant à uniformiser les processus de gestion et de codification financières.

Le président : Les postes horizontaux sont déjà affectés aux divers ministères et vous venez de nous les montrer horizontalement; vous les additionnez tous, alors nous pouvons les voir. Il peut s'agir de la publicité, par exemple, pour Travaux publics et divers autres ministères, et vous la présentez comme un poste horizontal, mais il s'agit de la portion qui va effectivement à chaque ministère. Ici, vous affirmez que c'est comme un poste horizontal, mais qui va au Conseil du Trésor.

M. Pagan : C'est administré par le Conseil du Trésor à l'appui d'une priorité du gouvernement.

Mr. Chair, to go back to your introduction, the six votes that we are talking about here are administered by Treasury Board on behalf of the public service. They are not for our own use or use of the Treasury Board Secretariat, per se. They exist to support government-wide management. So contingency, I think, is clear.

Government-wide initiatives: You're quite right; there are flagship government-wide initiatives, or horizontal items, dealing with mad cow disease, health, coordination of Aboriginal issues, et cetera. There is a policy decision to do something in a horizontal way, and budget funding is associated with that priority.

This central vote is different in that we're generally talking about the back office. We're generally talking about initiatives or transformation agendas that can provide better coordination or standardization in terms of the way the government manages itself or its information holdings.

The financial interoperability system that Marcia referred to is an example. Each department has their own operating budget, and to this point in time they have their own HR and financial systems. Some use SAP, some use Oracle, some use Cognos, or any number of others. It actually makes it very difficult for the government to generate consistent information in response to media calls, parliamentary questions, et cetera, because the system often limits how departments will classify or arrange information. So one could ask the same question to two different departments and get slightly different answers because the way their information is structured can be different.

An appropriate use of this vote in the past has been to recognize where there is an opportunity to provide greater coordination or standardization of common identifiers, common lexicon, common ways of classifying information, and be able to invest in the adjustments required by departments to support that.

Ms. Santiago: A smaller, more recent example: Maybe two years ago we would have seen an approval come through for Public Works. In this instance, it would have been only one department receiving an allocation from the government-wide initiatives vote, but the money was for Public Works in order to pay for essentially photocopying rights for the whole of government, for us to be able to reproduce material for our own use, for example.

Mr. Pagan: Turning to Treasury Board Secretariat page II-275 in English.

[Translation]

It's on page II-252 in the French version.

Monsieur le président, pour revenir à votre introduction, les six crédits dont il est question ici sont administrés par le Conseil du Trésor au nom de la fonction publique. Ils ne sont pas destinés à nos propres fins, à l'usage du Secrétariat du Conseil du Trésor proprement dit. Ils existent pour appuyer la gestion pangouvernementale. Donc, le crédit pour éventualités est clair, je crois.

Initiatives pangouvernementales : vous avez raison, ce sont des initiatives phares pangouvernementales, ou de grands postes horizontaux, portant notamment sur la maladie de la vache folle et la coordination des questions autochtones. Il y a une décision de politique de faire quelque chose dans une perspective horizontale, et du financement budgétaire est lié à cette priorité.

Ce crédit central est différent en ce sens qu'il porte généralement sur l'administration. On parle généralement d'initiatives ou de programmes de transformation qui peuvent permettre une meilleure coordination ou uniformisation de la manière dont le gouvernement se gère ou gère son information.

Le système d'interopérabilité financière auquel Marcia a fait allusion en est un exemple. Chaque ministère a son propre budget de fonctionnement, et jusqu'ici, il a ses systèmes de RH et ses systèmes financiers. Certains utilisent SAP, d'autres Oracle, d'autres Cognos, ou d'autres logiciels. Le gouvernement a donc beaucoup de mal à fournir des renseignements cohérents en réponse à des demandes des médias ou des questions parlementaires, par exemple, parce que le système limite souvent la manière dont les ministères classifient ou organisent l'information. On peut donc poser la même question à deux ministères et obtenir des réponses légèrement différentes parce que la manière dont leur information est structurée peut être différente.

Une utilisation pertinente de ce crédit par le passé a consisté à reconnaître une possibilité de mieux coordonner ou uniformiser des identificateurs communs, un lexique commun, des façons communes de classifier l'information, et à investir dans les modifications à apporter par les ministères pour y parvenir.

Mme Santiago : Voici un petit exemple récent : il y a environ deux ans, il y a eu une autorisation pour Travaux publics. Dans ce cas-ci, un seul ministère a reçu une affectation à même le crédit Initiatives pangouvernementales, mais l'argent est allé à Travaux publics, pour que ce ministère puisse payer les droits de photocopie pour l'ensemble du gouvernement, afin de nous permettre de reproduire du matériel à nos propres fins, par exemple.

M. Pagan : Revenons au Secrétariat du Conseil du Trésor, page II-275 de l'anglais.

[Français]

C'est la page II-252 dans la version française.

[English]

We see the government-wide initiatives, vote 10, and in 2013-14, no expenditures; 2014-15 estimates to date, an amount listed there; and then the amount for 2015-16.

I draw your attention to that because the use of this is fairly rare, much rarer than the use of government contingencies. There simply are not that many initiatives where the government would want to invest in an enterprise-wide approach. If it's worth doing, it's usually a bigger flagship initiative led by Public Works or Shared Services Canada — advertising, this sort of thing.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: The term “government-wide initiative” is confusing to me. What does that term mean? What is a government-wide initiative? Can you give us some examples of such initiatives? What do they do in government-wide initiatives?

[English]

Mr. Pagan: Again, the use of this vote is very limited and, quite simply, we don't have a lot of examples on hand. The two that we're familiar with are FIS, the financial information system —

Ms. Santiago: — and reprography, which is from a few years ago.

Senator Hervieux-Payette: Could you talk a bit louder?

Ms. Santiago: Just the example about photocopying, the reprography rights that we paid for, for the whole government, through Public Works. It's all back-office stuff.

Senator Hervieux-Payette: We don't know what's going to happen there. At least we know what happened before. It's not a new title. This was there before. If you used it, where did you use it and what was it for? You don't make photocopies for that many millions.

Mr. Pagan: It might be beneficial to the committee if we were to respond in writing with the actual allocations from this vote over the last five years. It's a very small list.

The Chair: We recognize it's \$2 million, and we're talking about billions here. But still, there's a principle here that should be sorted out. You might have finished now, but the Treasury Board central votes?

Mr. Pagan: I believe we covered public service insurance. I believe we've addressed the operating budget carry-forward.

The Chair: Five per cent?

[Traduction]

On peut voir Initiatives pangouvernementales, crédit 10, 2013-2014, aucune dépense; 2014-2015, un montant pour les dépenses à ce jour; puis un montant pour 2015-2016.

J'attire votre attention sur ce crédit, parce que son utilisation est assez rare, beaucoup plus rare que celle des éventualités du gouvernement. Il n'y a pas vraiment beaucoup d'initiatives pour lesquelles le gouvernement veut investir dans une approche pangouvernementale. Si elle en vaut la peine, c'est plutôt une initiative phare de grande envergure dirigée par Travaux publics ou Services partagés Canada — la publicité, par exemple.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : Le terme « initiative pangouvernementale » est du chinois pour moi. Que veut dire ce terme? Qu'est-ce qu'une initiative pangouvernementale? Pouvez-vous nous donner des exemples d'initiatives pangouvernementales? Que font-ils pour faire des initiatives pangouvernementales?

[Traduction]

M. Pagan : L'utilisation de ce crédit est très limitée et, pour dire la vérité, nous n'avons pas beaucoup d'exemples en tête. Les deux que nous connaissons bien sont le SIF, le système d'information financière...

Mme Santiago : ... et la reprographie, qui remonte à quelques années.

La sénatrice Hervieux-Payette : Pouvez-vous parler un peu plus fort?

Mme Santiago : L'exemple de la photocopie, des droits de reprographie que nous avons payés pour l'ensemble du gouvernement, par l'entremise de Travaux publics. Ce sont des mesures administratives.

La sénatrice Hervieux-Payette : Nous ne savons pas ce qui va se passer à l'avenir. Au moins, nous savons ce qui est arrivé par le passé. Ce n'est pas un nouveau crédit. Il était là auparavant. Si vous l'avez utilisé, où l'avez-vous fait et pourquoi? On ne fait pas de photocopies pour autant de millions de dollars.

M. Pagan : Il vaudrait peut-être mieux pour le comité que nous répondions par écrit, en indiquant les affectations réelles sous ce crédit au cours des cinq dernières années. La liste est très courte.

Le président : Nous reconnaissons que ce sont 2 millions de dollars dans un budget de milliards de dollars. Tout de même, il y a ici un principe qui devrait être éclairci. Vous avez peut-être fini pour ce point, mais les crédits centraux du Conseil du Trésor?

M. Pagan : Je crois que nous avons parlé des assurances de la fonction publique et aussi du report du budget de fonctionnement.

Le président : De 5 p. 100?

Mr. Pagan: Correct. So the two remaining votes: Pay list requirements, that's \$1 billion, and again this is administered by Treasury Board on behalf of the public service. The pay list is — I'm reading from the vote wording:

Subject to the approval of the Treasury Board, to supplement other appropriations for requirements related to parental and maternity allowances, entitlements on cessation of service or employment and adjustments made to terms and conditions of service or employment of the federal public administration including members of the Royal Canadian Mounted Police and the Canadian Forces, where these have not been provided from Vote 15, Compensation Adjustments.

Pay list, the most common use is parental leave. When a parent takes leave from the public service, the employer will protect their salary, and those costs are reimbursed to departments upon the submission to us of information from their financial systems demonstrating that those payments were made. This was a measure introduced some years ago, obviously to protect families, and in particular to prevent discrimination against anyone taking family leave.

[Translation]

The Chair: Senator Hervieux-Payette, do you have any other questions on this matter?

Senator Hervieux-Payette: I initially looked at the large discrepancies between previous and current votes and considered the payroll requirements in the amount of \$1.45 billion and \$1.85 billion. All of a sudden, the amount has dropped to \$1 billion in 2015-16, or \$850 million less. Will you make cuts to public servants' pay? How come \$850 million can be cut in pay? Where will you make cuts to come to such a high amount?

[English]

Mr. Pagan: In the case of this pay list vote — and I believe we spoke to this when we appeared before the committee on Supplementary Estimates (C) — there has been an increase over the last two or three years related to the cessation of severance. This was a policy decision taken by the government in a budget a few years ago, and the government has been negotiating with unions to terminate that measure or initiative. As a result, a significant number of public servants cashed out those entitlements over the last couple of years. We're at the point now where there is very little left in terms of unions to negotiate with. I believe there are some 20 —

The Chair: It's a contingent liability of the government.

M. Pagan : Oui. Donc, les deux autres crédits : Besoins en matière de rémunération, 1 milliard de dollars, encore une fois un crédit administré par le Conseil du Trésor au nom de la fonction publique. Le libellé de ce crédit se lit comme suit :

Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour des besoins relatifs aux prestations parentales et de maternité, aux versements liés à la cessation de service ou d'emploi, aux rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi dans la fonction publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération.

L'utilisation la plus fréquente pour les besoins en matière de rémunération est le congé parental. Lorsqu'un parent prend congé de la fonction publique, l'employeur protège sa rémunération, et ce coût est remboursé au ministère sur présentation au Conseil du Trésor de renseignements tirés des systèmes financiers ministériels démontrant que les versements ont été effectués. Cette mesure a été prise il y a quelques années, de toute évidence pour protéger les familles, et plus particulièrement pour empêcher la discrimination contre ceux qui prennent un congé parental.

[Français]

Le président : Sénatrice Hervieux-Payette, avez-vous d'autres questions sur ce point?

La sénatrice Hervieux-Payette : J'avais pris au départ les grandes différences entre les votes antérieurs et actuels et examiné les besoins en matière de rémunération au montant de 1,45 milliard et de 1,85 milliard. Tout à coup, on tombe à 1 milliard en 2015-2016, soit 850 millions de moins. Allez-vous imposer des réductions de salaire aux fonctionnaires? Comment se fait-il que 850 millions de dollars puissent être coupés dans la rémunération? Dans quoi allez-vous couper pour arriver à un montant aussi élevé?

[Traduction]

M. Pagan : Dans le cas du crédit pour les besoins en matière de rémunération — et je crois que nous en avons parlé lorsque nous avons témoigné devant le comité au sujet du Budget supplémentaire des dépenses (C) — il y a eu une augmentation depuis deux ou trois ans à cause de la cessation de service. C'était une décision de politique prise par le gouvernement dans un budget il y a quelques années, et le gouvernement a négocié avec les syndicats pour mettre fin à cette mesure ou initiative. Par conséquent, un nombre important de fonctionnaires ont touché ces versements depuis quelques années. Nous sommes au point où il ne reste plus que quelques syndicats avec lesquels il faut négocier. Je crois qu'il y a environ 20...

Le président : C'est une responsabilité éventuelle du gouvernement.

Mr. Pagan: It's recognized as a contingent liability. I believe the largest group not yet to settle is Canada Revenue Agency. They are in collective bargaining at this time. There are approximately 28,000 public servants whose right to severance has not yet been cashed out, and therefore the forecast for this requirement is going down as the bulk of that work has been eliminated.

Senator Hervieux-Payette: Is it part of the \$1 billion?

Mr. Pagan: It is.

Senator Hervieux-Payette: The 28,000 people that don't have the settlement?

Ms. Santiago: No. I will back up one step to last year's mains. In the Main Estimates for 2014-15, the number was unusually high. It was about \$500 million higher than what is in the 2015-16 Main Estimates. That particular increase was the combination of an anticipated cash-out expected for some of the groups that were still in the process of signing and ratifying their agreements. The single biggest part of the amount in last year's mains was the provision for the transition payment to implement pay in arrears. That by itself was something in the order of \$700 million. That is a one-time adjustment, so we were expecting most of that cash requirement to be in 2014-15.

We are still waiting to see the extent to which departments actually need those allocations. We haven't allocated most of what we have in vote 30 for 2014-15, and it is possible that a lot of it will lapse.

What you are seeing in 2015-16 is the fact that we don't need that transition payment anymore, but we still are expecting some other cash-outs of severance liability. Probably the single biggest one that we have provided for in mains is a continuing tale of requirements for members of the Canadian Forces, so people returning from leave would then just be able to elect to receive their severance cash-outs. We're still resolving it, and it's a fairly big draw still.

Senator Hervieux-Payette: Maybe for this one, too, we will need to have more specific areas for this \$1 billion. You talk about Revenue Canada, about the people at National Defence, and so on. You don't pull the figure of \$1 billion out of nowhere. You have had to make some calculation on who is going to lay off the people or compensate them. As you say, the army has a supplement for when they retire, whatever. I don't know exactly how this \$1 billion will be awarded, which means that once you have almost fired every extra technocrat, this item would be to zero?

M. Pagan : C'est reconnu comme une responsabilité éventuelle. Je pense que le groupe le plus important qui n'a pas encore signé de convention est l'Agence du revenu du Canada. Ils sont actuellement en négociation collective. Il y a environ 28 000 fonctionnaires qui n'ont pas encore encaissé leurs indemnités de fin d'emploi. Les prévisions pour ce besoin sont donc à la baisse, vu que la plus grande partie de ce travail a été éliminée.

La sénatrice Hervieux-Payette : Cela fait partie du milliard de dollars?

M. Pagan : Oui.

La sénatrice Hervieux-Payette : Les 28 000 personnes qui n'ont pas encore signé de convention?

Mme Santiago : Non. Je reviens au Budget principal des dépenses de l'an dernier. Dans le Budget principal des dépenses 2014-2015, le montant était exceptionnellement élevé. Il dépassait d'environ 500 millions de dollars celui qui est prévu dans le Budget principal des dépenses 2015-2016. Cette hausse s'expliquait par les prévisions des versements prévus pour quelques groupes qui étaient encore en train de négocier ou de ratifier leurs conventions. La plus grande partie du montant prévu dans le Budget principal des dépenses de l'an dernier était la provision pour le paiement de transition, afin de verser un paiement de transition pour mettre en œuvre la paye en arriérés. En soi, cela représente environ 700 millions de dollars. Il s'agit d'un rajustement ponctuel et nous pensons donc que la plus grande partie de ce besoin sera en 2014-2015.

Nous attendons encore de voir quels ministères auront vraiment besoin de ces affectations. Nous n'avons pas encore affecté la plus grande partie du crédit 30 pour 2014-2015, et il se peut qu'un montant élevé ne soit pas utilisé.

Ce que vous voyez en 2015-2016, c'est que nous n'avons plus besoin de ce paiement de transition, mais que nous nous attendons encore à quelques paiements d'indemnités de départ. Le besoin le plus important que nous avons prévu dans le Budget principal des dépenses est le besoin continu pour les membres des Forces canadiennes, afin que les personnes qui reviennent d'un congé puissent choisir de toucher leurs indemnités de départ. Ce n'est pas encore complètement réglé et les tirages restent encore assez importants.

La sénatrice Hervieux-Payette : Peut-être que pour celui-là aussi, nous aurons besoin d'une ventilation plus précise de ce milliard de dollars. Vous parlez de Revenu Canada, des membres de la Défense nationale et ainsi de suite. Le montant de 1 milliard de dollars ne sort pas de nulle part. Vous avez dû faire des calculs pour savoir qui mettra les gens à pied ou les indemniser. Comme vous le dites, les soldats ont un supplément quand ils partent. Je ne sais pas exactement comment ce milliard de dollars sera attribué, ce qui veut dire que lorsque vous aurez licencié presque tous les technocrates excédentaires, ce poste serait ramené à zéro?

Ms. Santiago: No. The historic level is about \$600 million, and that's for regular severance that —

Senator Hervieux-Payette: People taking their pension?

Ms. Santiago: No, it is not voluntary —

The Chair: It is employment that employees had that was cancelled, but they had already accumulated certain rights that they could cash out, take the cash equivalent and continue to be employed, as I understand it. But they can take the cash-out or leave it there and take it later on.

If you had something in writing to explain that to Senator Hervieux-Payette, to expand on it —

Senator Hervieux-Payette: I am sure I am not the only one.

The Chair: No, but I think a written request has come from you, so if you have something that could be helpful, we will see that it gets circulated to everybody.

Senator Hervieux-Payette: It is nearly \$1 billion; \$850 million over one year is a bit strange for us.

The Chair: The other is a capital budget carry-forward. Is that 5 per cent as well?

Mr. Pagan: No. The capital budget carry-forward is established at a higher threshold. It is 20 per cent. It is established at a higher threshold because, quite simply, we are dealing with fewer but larger projects. So first of all, not every department would have capital programs or capital requirements, but those that do — National Defence, the Department of Fisheries with the Coast Guard, Infrastructure Canada, Public Works — tend to have very big requirements, bridges, ships and planes, et cetera.

If there is project slippage in that area, and we're dealing with billion-dollar requirements, the carry-forwards can be quite a bit more significant.

This vote was developed in consultation with departments and parliamentary committees to understand needs and support for the initiative, and analysis suggested that 20 per cent carry-forward would support a good majority of carry-forward requirements of departments. Anything above and beyond that, we're talking very significant, and it should be dealt with on an exception basis.

I believe that was introduced in 2012 as the last of our six central votes administered by Treasury Board on behalf of the public service.

The Chair: Are the special arrangements that the Department of National Defence has factored in here without being mentioned, or are they somewhere else?

Mme Santiago : Non. Le niveau historique est environ 600 millions de dollars, et il porte sur les indemnités normales qui...

La sénatrice Hervieux-Payette : Pour ceux qui prennent leur retraite?

Mme Santiago : Non, pas les départs volontaires...

Le président : Il s'agit d'un emploi qui a été annulé, mais pour lequel les employés avaient déjà accumulé des droits qu'ils pouvaient encaisser, recevoir l'équivalent en espèces et garder leur emploi, si j'ai bien compris. Mais ils peuvent toucher l'indemnité ou la laisser là et la toucher plus tard.

Si vous pouviez donner des explications par écrit à la sénatrice Hervieux-Payette...

La sénatrice Hervieux-Payette : Je suis certaine de ne pas être la seule...

Le président : Non, mais je pense que vous avez demandé une réponse par écrit, alors si vous avez des renseignements utiles, nous ferons en sorte qu'ils soient communiqués à tout le monde.

La sénatrice Hervieux-Payette : Il s'agit de presque 1 milliard de dollars; 850 millions de dollars sur un an nous paraît un peu étrange.

Le président : L'autre porte sur le report du budget de fonctionnement. C'est aussi de 5 p. 100?

M. Pagan : Non. Le report du budget de fonctionnement est établi à un niveau plus élevé, soit 20 p. 100. Le niveau est plus élevé parce que les projets sont moins nombreux, mais plus gros. Tous les ministères n'ont pas de programmes d'immobilisations ou de besoins en capital, mais ceux qui en ont — la Défense nationale, le ministère des Pêches et la Garde côtière, Infrastructure Canada, Travaux publics — ont tendance à avoir de très gros besoins, pour des ponts, des navires et des avions, par exemple.

S'il y a des ressources inutilisées pour des projets de ce genre, et il est question de besoins de plusieurs milliards de dollars, les reports peuvent être nettement plus importants.

Ce crédit a été élaboré en consultation avec les ministères et les comités parlementaires afin de comprendre les besoins et d'appuyer l'initiative, et une analyse a démontré qu'un report de 20 p. 100 appuierait la majorité des besoins de report des ministères. Au-delà de ce taux, les montants en jeu sont énormes et devraient être autorisés seulement de manière exceptionnelle.

Je crois qu'il a été établi en 2012 et il constitue le dernier des six crédits centraux administrés par le Conseil du Trésor au nom de la fonction publique.

Le président : Les arrangements spéciaux du ministère de la Défense nationale sont inclus ici sans être mentionnés, ou sont-ils ailleurs?

Ms. Santiago: Correct. The way we work with the Department of National Defence is that they have a lower threshold for the combination of both votes, but we will pay out of the operating budget carry-forward for what was actually lapsed from their operating vote or from the capital budget carry-forward, perhaps. Their thresholds are lower, but all the other rules still apply.

The Chair: And these estimates that you make for this year include National Defence?

Ms. Santiago: Yes.

The Chair: Thank you. Sorry to get you off script here, but —

Mr. Pagan: No, it was very much part of the script and the slides. It was very useful to spend some time making it clear, and we have noted a couple of follow-ups here. We will provide some additional detail in writing. It is very helpful if the committee is fully comfortable in understanding the importance of these votes.

Now that I have explained the purpose and the structure of the estimates, I will take a few more minutes to provide some detail on the actual content for Main Estimates 2015-16. I'm now on slide 9 of my presentation.

[*Translation*]

Slide 9 highlights the key elements of the 2015-16 Main Estimates compared with the previous fiscal year. The 2015-16 Main Estimates are set at \$241.6 billion. That includes voted and statutory budget amounts.

[*English*]

Overall, budgetary Main Estimates have increased by \$6.24 billion, or 2.7 per cent over the 2014-15 Main Estimates. Looking at this table, we can break down this increase according to the following elements: Statutory spending is set to increase by 2.9 per cent in 2015-16. The increase is largely driven by two items — increases in elderly benefits as both the number of recipients and the average benefit amount increases, and increases in the Canada Health Transfer due to the escalator in that agreement. Voted spending shows a planned 2.2 per cent increase, and in slide 11, I will walk you through the major items contributing to that increase.

On page 10, this is a follow-up to a question we had at our last appearance.

[*Translation*]

Year-over-year increases in the Main Estimates have remained below 3 per cent since 2011-12. That reflects the impact of the deficit reduction action plan and other cost reduction measures implemented by the government during this period.

Mme Santiago : Le ministère de la Défense nationale a un seuil plus bas pour l'ensemble des deux crédits, mais nous imputons au crédit de report du budget de fonctionnement le montant inutilisé du crédit de fonctionnement du ministère ou du report du budget en capital, peut-être. Les seuils sont plus bas, mais toutes les autres règles s'appliquent.

Le président : Et le budget des dépenses pour cette année comprend la Défense nationale?

Mme Santiago : Oui.

Le président : Merci. Désolé de vous avoir éloigné de votre scénario, mais...

M. Pagan : Non, c'était prévu dans le scénario et les diapositives. C'était très utile de prendre du temps pour que ce soit clair, et nous avons noté quelques questions auxquelles nous répondrons par écrit pour fournir des explications supplémentaires. Il est très utile que le comité comprenne bien l'importance de ces crédits.

Maintenant que j'ai expliqué l'objet et la structure du budget des dépenses, je prendrai encore quelques minutes pour donner des précisions sur le contenu du Budget principal des dépenses 2015-2016. Je suis maintenant à la diapositive 9 de ma présentation.

[*Français*]

À la page 9, le document souligne les éléments clés du Budget principal des dépenses de 2015-2016 par rapport à l'exercice précédent. Le Budget principal des dépenses pour 2015-2016 s'établit à 241,6 milliards de dollars. Cela inclut les crédits votés et les postes législatifs.

[*Traduction*]

Globalement, les dépenses budgétaires ont augmenté de 6,24 milliards de dollars, ou 2,7 p. 100 par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015. Dans ce tableau, nous pouvons ventiler cette augmentation dans les éléments suivants. Les postes législatifs devraient augmenter de 2,9 p. 100 en 2015-2016. La hausse est surtout attribuable à deux facteurs : les augmentations des prestations aux personnes âgées puisque le nombre de bénéficiaires et les prestations moyennes augmentent, et des augmentations du Transfert canadien en matière de santé, à cause du facteur d'indexation. Les crédits votés devraient augmenter de 2,2 p. 100 et, dans la diapositive 11, je vous expliquerai quels principaux postes contribuent à cette hausse.

À la page 10, nous répondons à une question qui nous a été posée la dernière fois que nous avons témoigné devant vous.

[*Français*]

Les augmentations d'une année à l'autre dans le Budget principal des dépenses sont demeurées inférieures à 3 p. 100 depuis 2011-2012, ce qui reflète l'impact du Plan d'action pour la réduction du déficit et d'autres mesures de réduction des coûts prises par le gouvernement durant cette période.

[English]

Transfer payments account for most of the growth in spending during this period, increasing by \$16 billion over these five years. Looking at the table, top line transfer payments, \$132.2 billion in 2011-12 and \$148.8 billion in 2015-16, these are the amounts as reflected in the Main Estimates at this point in time of the year for each of the last five years. Marcia has detail on the actual amount of expenditures in these categories.

Turning to operating and capital, we see \$67.8 billion in 2011-12 and in 2015-16, \$67.2 billion. Finally, public debt charges stood at \$30.3 billion in 2011-12, and for 2015-16, the forecast is \$25.6 billion.

The Chair: This is anticipating that interest rates will remain low for the next year?

Mr. Pagan: This public debt charge is based on the most recent available information provided by the Department of Finance, which is their update of the economic and fiscal update from the fall.

When Finance does present a budget later this spring, they will be presenting a revised forecast of public debt charges, and we will be incorporating that subsequently.

The Chair: We have seen over the past few years that the amount set aside for public debt has been conservative and tends to be more than the interest rates at the time would normally require. Then somewhere in one of the sups you reduce that amount. We have seen that.

Now, this one you are going bare bones, are you? You are moving down rather than taking the conservative approach.

Mr. Pagan: I think everyone realizes that the actual movement of interest rates has not been consistent with forecasts over the past couple of years. Observers continue to predict an increase at some point, and we're seeing movement in the other way.

For 2015-16, as you say from the fall update, I can tell you that when the Department of Finance comes forward with the budget, it will incorporate the latest information based on the overnight rate from the Bank of Canada and the collective wisdom of their private sector economists in terms of forecasts for the future.

[Translation]

Senator Bellemare: We see that the operating and capital expenditures have remained at a fairly low level, and they even decreased in 2013-14. Can you tell me whether the number of employees in the public service decreased significantly from 2011 to 2015?

[Traduction]

Les paiements de transfert expliquent la plus grande partie de la croissance des dépenses durant cette période, puisqu'ils ont augmenté de 16 milliards de dollars pendant ces cinq années. Le tableau montre, à la première ligne sur les paiements de transfert, 132,2 milliards de dollars en 2011-2012 et 148,8 milliards de dollars en 2015-2016. Ce sont les montants indiqués dans le Budget principal des dépenses à ce moment-ci de l'exercice pour chacun des cinq derniers exercices. Marcia a des précisions sur le montant réel des dépenses dans chacune de ces catégories.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement et en capital, elles sont de 67,8 milliards de dollars en 2011-2012 et de 67,2 milliards de dollars en 2015-2016. Enfin, les frais de la dette publique étaient de 30,3 milliards de dollars en 2011-2012, et pour 2015-2016, le montant prévu est 25,6 milliards de dollars.

Le président : En supposant que les taux d'intérêt resteront bas pendant la prochaine année?

M. Pagan : Ces frais de la dette publique se fondent sur les renseignements les plus récents fournis par le ministère des Finances, soit la mise à jour économique et financière de l'automne dernier.

Lorsque le ministère des Finances présentera un budget un peu plus tard ce printemps, il fournira des prévisions révisées des frais de la dette publique et nous en tiendrons compte par la suite.

Le président : Nous avons constaté depuis cinq ans que les montants prévus pour la dette publiés sont conservateurs et ont tendance à dépasser ce que laissent supposer normalement les taux en vigueur. Puis, dans un Budget supplémentaire des dépenses, vous réduisez ce montant. Nous l'avons vu.

Cette fois-ci, vous allez au plus bas, n'est-ce pas? Vous abaissez les prévisions au lieu de garder l'approche conservatrice.

M. Pagan : Je pense que tout le monde se rend compte que l'évolution réelle des taux d'intérêt ne correspond pas aux prévisions depuis quelques années. Les observateurs continuent de prévoir une hausse à un moment donné et nous constatons un mouvement dans le sens contraire.

Pour 2015-2016, qui se fonde comme vous le dites sur la mise à jour de l'automne, je peux vous assurer que lorsque le ministère des Finances présentera le budget, les prévisions pour l'avenir intégreront les renseignements les plus récents fondés sur le taux à un jour de la Banque du Canada et la sagesse collective des économistes du secteur privé.

[Français]

La sénatrice Bellemare : On voit que les dépenses de fonctionnement et en capital se sont maintenues à un niveau assez bas et ont même baissé, en 2013-2014. Pouvez-vous me dire si, de 2011 à 2015, il y a eu une baisse importante du nombre d'employés dans la fonction publique?

Mr. Pagan: I have a table that reflects the number of employees. There has definitely been a decrease since 2010-11 that is due to the deficit reduction action plan.

[English]

If I recall correctly, in Budget 2012's Strategic and Operating Review, there were projected or planned reductions in operating of some \$5.2 billion and approximately 19,200 positions in the public service. I have on hand here the most recent information available to us about the federal public service employment, including members of the Canadian Forces and the RCMP.

I have figures here for only three years. In 2012, the total public service employment, including the Canadian Forces and the RCMP, stood at 401,228. In 2014, which is the last year for which we have complete information available, the number stood at 374,242, so a reduction of some 26,000 over those two years. Again, that would underlie some of the numbers you see here in terms of that reduction.

Senator Bellemare: Capital expenditure remained as we saw in another slide. That's a relatively constant and nominal term. With inflation, does it mean that we are building fewer roads?

Ms. Santiago: It could also mean that we are extending the length of time it takes. For a lot of capital projects, that's why we have a 20 per cent carry-forward. We have a lot of capital reprofiling as well.

Senator Bellemare: I can see that.

[Translation]

Senator Rivard: When it comes to transfer payments, which are increasing from \$143 billion to \$148 billion, is there a breakdown by province, or do we have to refer to different departments?

Mr. Pagan: Unfortunately, we do not have a breakdown of transfer payments by province.

[English]

Ms. Santiago: We can get that for major transfers paid by the Department of Finance: health transfer, social transfer and fiscal equalization. We can get those from the Department of Finance website if the committee would be interested.

[Translation]

Senator Rivard: I know there are different ways to establish transfers — some are done per person, and others are based on wealth. It depends on the price of oil. For example, Quebec is complaining that its transfers should be changed, but when the oil price was high, everyone was happy to receive transfers. Now that

M. Pagan : J'ai un tableau qui reflète le nombre d'employés. Il est certain qu'il y a eu une baisse depuis 2010-2011 à cause du Plan d'action pour la réduction du déficit.

[Traduction]

Si je me souviens bien, dans l'Examen stratégique et fonctionnel du budget 2012, on projetait des réductions des dépenses de fonctionnement de quelque 5,2 milliards de dollars et d'environ 19 200 postes dans la fonction publique. J'ai ici les renseignements les plus récents sur l'emploi dans la fonction publique fédérale, y compris les membres des Forces canadiennes et de la GRC.

J'ai ici les chiffres pour seulement trois années. En 2012, l'emploi total dans la fonction publique, y compris les Forces canadiennes et la GRC, était de 401 228 personnes. En 2014, la dernière année pour laquelle nous avons des renseignements complets, il était de 374 242, soit une réduction de quelque 26 000 personnes en deux ans. Là encore, cela explique certains des chiffres que vous voyez ici.

La sénatrice Bellemare : Les dépenses en capital sont restées au montant indiqué dans une autre diapositive. Elles sont relativement constantes et en termes nominaux. Compte tenu de l'inflation, est-ce que cela veut dire que nous construisons moins de routes?

Mme Santiago : Cela peut aussi vouloir dire qu'il faut plus de temps pour les construire. Pour de nombreux projets en capital, c'est pour cette raison qu'il y a un report de 20 p. 100. Il y a aussi beaucoup de fonds inutilisés.

La sénatrice Bellemare : Je le vois bien.

[Français]

Le sénateur Rivard : En ce qui concerne les paiements de transfert qui passent de 143 à 148 milliards, est-ce qu'il y a une ventilation par province, ou est-ce qu'on doit se référer aux différents ministères?

M. Pagan : Malheureusement, on n'a pas de ventilation des paiements de transfert par province.

[Traduction]

Mme Santiago : Nous pouvons obtenir les montants pour les principaux transferts payés par le ministère des Finances : transfert en matière de santé, transfert social et péréquation. Nous pouvons les obtenir sur le site web du ministère des Finances si le comité est intéressé.

[Français]

Le sénateur Rivard : Je sais qu'il y a différentes façons d'établir les transferts; certains se font par personne, et d'autres, selon la richesse. Cela dépend du prix du pétrole. Par exemple, le Québec se plaint que ses transferts devraient être modifiés, mais lorsque le pétrole coûtait cher, tout le monde était content de recevoir des

the price has dropped, the situation has changed. Where can we see the transfer mechanism, be it for education or other areas?

Mr. Pagan: Each program is very different. Some transfers are established in the legislation.

[English]

There are statutory enablers. That statute would have some of the criteria considerations. Others are the result of federal-provincial agreements. I'm not familiar with a single site where one can compile all of the different factors that go into forecasting cost reduction. I will check on that to confirm.

[Translation]

But I think that is done on a program-by-program basis, as they are very different.

Senator Rivard: Thank you.

[English]

Mr. Pagan: To conclude our overview of spending, I will turn to page 11 of my presentation, which presents the \$241.6 billion in budgetary expenditures according to the categories we have just laid out: transfer payments, operating and capital, and public debt charges. Roughly 62 per cent of expenditures in 2015-16 are forecast as transfer payments. We see the amount \$148.8 billion representing approximately 62 per cent, which is an increase of 3.9 per cent over 2014-15; operating and capital at \$67.16 billion represents 28 per cent of expenditures; and public debt charges at \$25.62 billion represents 11 per cent of forecast spending in the 2015-16 Main Estimates.

You can see on the table that the composition of these expenditures by transfer, operating and public debt has remained relatively similar to 2014-15. In 2015-16, the increase in transfer payments, as we have mentioned, is driven by increases in major statutory payments. The 2 per cent increase in operating and capital is partially offset by a decrease in public debt.

[Translation]

Turning to page 12 of the presentation, you will find a table showing the 10 major voted amounts in the 2015-16 Main Estimates.

[English]

While most of the requested amounts represent new draws or new items from the fiscal framework, a couple of these major items are funding reprofiled from a prior year. For instance, under Indian Affairs and Northern Development, the Disaster Financial Assistance Arrangements of \$250 million in contribution funding has been reprofiled from 2014-15. Under

transferts. Maintenant que le prix a chuté, c'est différent. Où peut-on voir le mécanisme des transferts, que ce soit en éducation ou ailleurs?

M. Pagan : Chaque programme est très différent. Certains transferts sont établis dans la législation.

[Traduction]

Ce sont des outils législatifs. La loi indiquerait quelques critères. D'autres découlent d'ententes fédérales-provinciales. Je ne pense pas que l'on puisse trouver sur un seul site tous les facteurs qui sont pris en considération pour prévoir les réductions de coûts. Je vais vérifier pour le confirmer.

[Français]

Mais je crois que c'est fait programme par programme, car ils sont très différents.

Le sénateur Rivard : Merci.

[Traduction]

M. Pagan : Pour conclure notre aperçu des dépenses, je passerai à la page 11 de ma présentation, qui présente les 241,6 milliards de dollars de dépenses budgétaires ventilées dans les catégories que nous venons d'indiquer, soit paiements de transfert, fonctionnement et capital, et frais de la dette publique. Environ 62 p. 100 des dépenses en 2015-2016 devraient être les paiements de transfert. Le montant de 148,8 milliards de dollars représente environ 62 p. 100, soit une hausse de 3,9 p. 100 par rapport à 2014-2015; les dépenses de fonctionnement et en capital à 67,16 milliards de dollars représentent 28 p. 100 des dépenses; et les frais de la dette publique à 25,62 milliards de dollars représentent 11 p. 100 des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses 2015 -2016.

Le tableau montre bien que la ventilation de ces dépenses, entre les paiements de transfert, les dépenses de fonctionnement et en capital et les frais de la dette publique, est restée assez semblable à celle de 2014-2015. En 2015-2016, comme nous l'avons indiqué, l'augmentation des paiements de transfert est attribuable à des hausses des principaux paiements législatifs. La hausse de 2 p. 100 des dépenses de fonctionnement et en capital est compensée en partie par une baisse des frais de la dette publique.

[Français]

À la page 12 de la présentation, il y a un tableau qui montre les 10 principaux postes votés qui sont inclus dans le Budget principal des dépenses de 2015-2016.

[Traduction]

Même si la plupart des montants demandés représentent de nouveaux tirages ou de nouveaux postes du cadre financier, certains de ces grands postes sont du financement reporté de l'année précédente. Ainsi, pour Affaires indiennes et du Nord canadien, la contribution 250 millions de dollars pour les Accords d'aide financière en cas de catastrophe a été reportée de 2014-

Office of Infrastructure of Canada's Building Canada Fund, the item of \$211.7 million in contribution going back several years from 2011-12 and 2012-13 is now being reprofiled into 2015-16.

Other major funding items in the 2015-16 Main Estimates include National Defence's Canada First Defence Strategy, new funding included in the Main Estimates totalling \$447.9 million; Employment and Social Development Canada's job fund, which totals \$499 million; and Indian Affairs and Northern Development's Indian residential school settlement agreements, which total \$266.6 billion.

Turning now to slide 13, we simply highlight by department the largest increases in budgetary expenditures and the largest decreases.

The largest increase, of approximately \$2.6 billion, is in Employment and Social Development, again mainly due to increases in Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement payments.

Other notable increases include the Department of Finance, \$2 billion, and again this is transfers; the office of Infrastructure Canada, \$311.7 million; the Chief Electoral Officer, \$298.8 million for requirements related to the 2015 general election; and Fisheries and Oceans Canada, \$283.9 million.

[Translation]

The largest decrease — \$472.5 million for the Treasury Board Secretariat — is primarily due to a decrease in central votes, including payroll requirements and public service insurance.

[English]

The other organizations with notable decreases include Natural Resources Canada, \$320.2 million; the Communications Security Establishment, \$290.9 million; Canadian Heritage, \$135.4 million; and Marine Atlantic at \$108.1 million.

[Translation]

The Chair: Senator Rivard has a question regarding page 13.

Senator Rivard: Thank you, Mr. Chair. I gather that the \$298.8 million for the Chief Electoral Officer is intended for the October 19 federal election and that the fairly sizable political subsidy for parties will wind down until it is eliminated in a year or two, if I'm not mistaken. Could you tell us how much the subsidy will decrease annually and when it will come to an end? I remember that, initially, it was \$1 or \$1.25 per vote, but it was discontinued by the government.

2015. Pour le Fonds Chantiers Canada du Bureau de l'infrastructure du Canada, la contribution de 211,7 millions de dollars remonte à 2011-2012 et 2012-2013 et est reportée en 2015-2016.

D'autres grands postes de dépenses dans le Budget principal des dépenses 2015-2016 comprennent 447,9 millions de dollars d'argent frais pour la stratégie de défense Le Canada d'abord de la Défense nationale, soit du nouveau financement; 499 millions de dollars pour le Fonds canadien pour l'emploi d'Emploi et Développement social Canada; et 266,6 milliards de dollars pour la convention de règlement relative aux pensionnats indiens d'Affaires indiennes et du Nord canadien.

Dans la diapositive 13, nous faisons ressortir les plus importantes augmentations et diminutions des dépenses budgétaires, par ministère.

La plus forte augmentation, d'environ 2,6 milliards de dollars, est à Emploi et Développement social et est surtout attribuable aux hausses des prestations de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti.

D'autres augmentations notables comprennent 2 milliards de dollars de transferts au ministère des Finances; 311,7 millions de dollars au Bureau de l'infrastructure du Canada; 298,8 millions de dollars pour les préparatifs en vue de l'élection générale de 2015 au Bureau du directeur général des élections; et 283,9 millions de dollars à Pêches et Océans Canada.

[Français]

La baisse la plus importante — 472,5 millions de dollars au Secrétariat du Conseil du Trésor — est principalement attribuable à des réductions de crédits centraux, y compris la liste de paies et l'assurance de la fonction publique.

[Traduction]

Les autres organisations qui affichent des diminutions notables comprennent Ressources naturelles Canada, 320,2 millions de dollars; le Centre de la sécurité des communications, 290,9 millions de dollars; Patrimoine canadien, 135,4 millions de dollars; et Marine Atlantique, 108,1 millions de dollars.

[Français]

Le président : Concernant la page 13, le sénateur Rivard a une question.

Le sénateur Rivard : Je vous remercie, monsieur le président. Je comprends que le montant de 298,8 millions de dollars lié au directeur général des élections est établi en prévision des élections fédérales qui auront lieu le 19 octobre, et que la subvention assez substantielle qui était versée aux partis politiques diminuera jusqu'à extinction d'ici un an ou deux, si je ne fais pas erreur. Pouvons-nous connaître la proportion annuelle de cette diminution, ainsi que la date d'échéance? Je me souviens que, initialement, il s'agissait d'une somme de 1 \$ ou de 1,25 \$ par vote obtenu, mais cela a été aboli par le gouvernement.

[English]

Senator Gerstein: It finished in 2014.

[Translation]

Senator Rivard: So the 2015-16 estimates will not include the political subsidy. Is that correct?

[English]

Senator Gerstein: There wasn't in 2015, either.

[Translation]

Senator Rivard: The \$298 million is for the federal election and, therefore, won't be recurring. It will come up only every four years. Now, I would like to know whether the financial impact of the electoral reform bill, which the Senate will soon be studying, has been included in this amount.

Mr. Pagan: I am aware of the new legislation, but I can tell you that the increase in the Main Estimates is due to the election in 2015.

[English]

In particular, turning to page 4, the Chief Electoral Officer, page II-84 in the English version, we will see a brief —

[Translation]

Senator Rivard: What page is that in the French version? Part II.

Mr. Pagan: Yes, it is in Part II.

[English]

As I said at the outset, in the structure of the document, within each department, agency or Crown corporation, there will be a highlight section that does explain a couple of the leading causes or considerations in support of an increase or decrease.

[Translation]

The Chair: It is page 172 in the French version.

[English]

Mr. Pagan: What we will see there in the section under highlights, their total increase is \$298.8 million. The actual projected cost for the general election is \$300.2 million, a net increase in their statutory authority of \$300.2 million, mainly for the conduct of the 2015 general election, which is part of their electoral operations and regulations of electoral activities program.

[Traduction]

Le sénateur Gerstein : Il a été aboli en 2014.

[Français]

Le sénateur Rivard : Donc, dans le budget de 2015-2016, on ne retrouvera pas cette subvention versée aux partis politiques, c'est bien cela?

[Traduction]

Le sénateur Gerstein : Il n'y en avait pas en 2015, non plus.

[Français]

Le sénateur Rivard : Ce montant de 298 millions est prévu pour les élections fédérales; il ne sera donc pas récurrent. Cette dépense ne reviendra que tous les quatre ans. Maintenant, j'aimerais savoir si l'impact financier du projet de loi sur la réforme électorale, qui sera bientôt étudié au Sénat, est inclus dans ce montant.

M. Pagan : Je suis au courant de la nouvelle loi, mais je peux dire que l'augmentation prévue dans ce Budget principal des dépenses est attribuable aux élections générales de 2015.

[Traduction]

En particulier, à la page 4, pour le Directeur général des élections, page II-84 dans la version anglaise, nous verrons un bref...

[Français]

Le sénateur Rivard : On retrouve cela à quelle page, en français? La partie II.

M. Pagan : Oui, c'est la partie II.

[Traduction]

Comme je l'ai dit au début, à propos de la structure du document, dans chaque section sur un ministère, un organisme ou une société d'État, il y a des faits saillants qui expliquent quelques-uns des principaux facteurs d'une augmentation ou une réduction des dépenses.

[Français]

Le président : En français, il s'agit de la page 172.

[Traduction]

M. Pagan : Dans les paragraphes sur les faits saillants, nous constatons que l'augmentation totale est de 298,8 millions de dollars. Le coût projeté de l'élection générale est de 300,2 millions de dollars, soit une augmentation nette de 300,2 millions de dollars de l'autorisation législative, principalement pour mener l'élection générale de 2015, qui fait partie des programmes des opérations électorales et de la régulation des activités électorales.

Then that increase for election readiness is partially offset by a \$1.3 million net decrease in program expenditures as a result of transferring some activities to the office of the Director of Public Prosecutions for compliance and enforcement activities.

[Translation]

Mr. Pagan: That summarizes the explanations we have to help you better understand the expenditure increases and decreases for each department.

[English]

Mr. Chair, that brings me to the conclusion of my formal presentation. I will hand off to Ms. Santiago in a second to walk you through a particular example, if time permits.

I wanted to conclude simply by reiterating next steps. Upon tabling of the Main Estimates, these are referred to committee, and you call witnesses, as you have done today. The review of the documents can be facilitated by a study of the supporting Reports on Plans and Priorities as well, which will be tabled later this month by the president.

The interim supply bill will also be introduced by the president later this month, which allows departments to begin the fiscal year April 1, and full supply of these Main Estimates will be introduced in Parliament at the supply period ending June 23.

[Translation]

Mr. Chair, that concludes my presentation on the Main Estimates. We would be happy to answer any questions you have.

[English]

Ms. Santiago: If I could make one small correction to the record. I just noticed a mistake in Mr. Pagan's speaking points. On slide 12, the Disaster Financial Assistance Arrangements should be attributed to Public Safety, not to Indian Affairs. The slide that you have in front of you is correct.

The Chair: It says "Public Safety."

Ms. Santiago: Yes, but he said "Indian Affairs."

Mr. Pagan: The slide was correct; my words were not.

The Chair: We're told that Transport and Foreign Affairs information may not be as factual as you would have preferred and that certain amendments will have to be made to these estimates in regard to those departments. Can you tell us about that?

Ms. Santiago: In neither case is the issue about fact; it is about mechanical errors that were made in the secretariat.

Cette augmentation liée à la préparation des élections est compensée en partie par une diminution nette de 1,3 million de dollars des dépenses de programmes, en raison du transfert de certaines activités d'observation et d'application au Bureau du directeur des poursuites pénales.

[Français]

M. Pagan : C'était un résumé des explications dont nous disposons concernant chacun des ministères afin que vous compreniez mieux les augmentations ou les diminutions.

[Traduction]

Monsieur le président, cela m'amène à la fin de ma présentation. Dans un instant, je céderai la parole à Mme Santiago, qui vous présentera un exemple, si nous avons le temps.

J'aimerais conclure en rappelant simplement les prochaines étapes. Après son dépôt, le Budget principal des dépenses est renvoyé au comité et vous convoquez des témoins, comme vous l'avez fait aujourd'hui. L'examen des documents peut aussi être facilité par l'étude des Rapports sur les plans et les priorités sous-jacents, que le président déposera plus tard ce mois-ci.

Le projet de loi des crédits provisoires sera aussi déposé par le président avant la fin du mois, ce qui permettra aux ministères de commencer l'exercice le 1^{er} avril, et la dotation totale du Budget principal des dépenses sera proposée au Parlement dans la période de crédits se terminant le 23 juin.

[Français]

Monsieur le président, ceci met fin à ma présentation sur le Budget principal des dépenses, et nous serons heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

Mme Santiago : J'aimerais apporter une petite correction aux fins du compte rendu. J'ai remarqué une erreur dans la déclaration de M. Pagan. Sur la diapositive 12, les Accords d'aide financière en cas de catastrophe devraient être attribués à la Sécurité publique et non aux Affaires autochtones. La diapositive que vous avez devant vous est juste.

Le président : Je lis « Sécurité publique ».

Mme Santiago : Oui, mais il a dit « Affaires autochtones ».

M. Pagan : La diapositive est exacte, pas ce que j'ai dit.

Le président : On nous a informés que les renseignements sur les Transports et les Affaires étrangères n'étaient peut-être pas aussi factuels que vous l'auriez souhaité et que certaines modifications devront être apportées au budget des dépenses à propos de ces ministères. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet?

Mme Santiago : Ce n'est pas une question de fait; il y a eu des erreurs mécaniques au secrétariat.

In the case of Transport Canada, we ended up publishing an older version of the distribution of expenditures by program activity. The pages that were affected would be, in the printed document in English, page II-272.

[*Translation*]

Page II-288 in the French version.

[*English*]

In both cases, the originally published one and the correction that we posted, the total expenditures are correct. They are consistent with the voted authority that's printed in the proposed schedule in the annex as well as the summary table that's given at the beginning of the department's section.

The issue was that the distribution across the different programs had to be updated, and we neglected to update it before the printing.

We provide this information on strategic outcomes and program activities as a way of adding more information to the broader spending context for the department. The information that's provided here is to help understand more of what's going on for the department's planned spending. There is no authority that's tied up in the program activity table, either at Parliament or at Treasury Board. These are descriptive summary tables. They just happen to be in the book that we provide as general information to support those schedules.

Mr. Pagan: To speak to that, Mr. Chair, what is absolutely vital to us is that we provide the most complete and accurate information possible. It is especially critical that we provide accurate vote information and vote totals and accurate authorities in the schedule to the appropriation act because that, in fact, is the information upon which Parliament is being asked to vote.

As Marcia said, we do add in additional layers of information to help with understanding and better comprehension, and we strive to make that complete and accurate.

There is a process with departments where we take our information, produce it and provide it to them for their sign-off. We don't control program activities; they are always making adjustments to reflect the ongoing evolution of their organization and management. Where they make changes, they send them back to us and we try to incorporate that. Where there is an error or clarification is required, there is an established process where we will provide that information in an online erratum so that the information is constantly kept up to date. We will do that as required to make sure that the information in the estimates and public accounts, et cetera, is accurate and up to date.

The Chair: The annex that's at the back of these Main Estimates will not require any change.

Dans le cas de Transports Canada, nous avons publié une ancienne version de la ventilation des dépenses par activité de programme. La page visée serait la page II-272 dans la version anglaise qui a été imprimée.

[*Français*]

C'était à la page II-288 en français.

[*Traduction*]

Dans les deux cas, le montant total des dépenses est exact dans le document publié et dans la correction que nous avons affichée. Ils sont conformes au crédit voté qui est imprimé dans l'annexe proposée ainsi que dans le tableau sommaire figurant au début de la section sur le ministère.

La ventilation entre les divers programmes devait être modifiée et nous ne l'avons pas fait avant l'impression.

Nous présentons ces renseignements sur les résultats stratégiques et les activités de programme pour étoffer l'information sur le contexte général des dépenses du ministère. Ces renseignements aident à comprendre davantage les dépenses prévues du ministère. Aucun crédit n'est relié au tableau des activités de programme, ni au Parlement ni au Conseil du Trésor. Ce sont des tableaux sommaires descriptifs. Ils se trouvent simplement dans le document que nous fournissons pour donner des renseignements généraux à l'appui de l'annexe.

M. Pagan : À ce sujet, monsieur le président, ce qui est absolument essentiel pour nous, c'est de fournir les renseignements les plus complets et les plus exacts possible. Il est particulièrement crucial que nous présentions des renseignements exacts sur les crédits, des totaux exacts pour les crédits et des autorisations exactes dans les annexes au projet de loi de crédits, parce que c'est sur cette information que le Parlement est appelé à voter.

Comme l'a dit Marcia, nous ajoutons d'autres couches d'information afin de faciliter la compréhension, et nous nous efforçons que ces renseignements soient complets et exacts.

Il y a un processus avec les ministères. Nous présentons notre information, la produisons et la communiquons aux ministères pour qu'ils l'approuvent. Nous ne contrôlons pas les activités de programme; ils apportent toujours des changements pour refléter l'évolution de leur organisation et de leur gestion. Quand ils apportent des changements, ils nous les renvoient et nous essayons de les intégrer. En cas d'erreur, ou lorsqu'une clarification s'impose, il y a un processus établi par lequel nous présentons cette information dans un erratum en ligne, afin que les renseignements soient toujours à jour. Nous le faisons, au besoin, pour nous assurer que les renseignements contenus dans les budgets des dépenses et dans les comptes publics, par exemple, sont exacts et à jour.

Le président : L'annexe qui se trouve à la fin du Budget principal des dépenses ne devra pas être modifiée.

Mr. Pagan: No.

The Chair: The annex is what is taken from this and attached to the supply bill or the appropriations bill. That's what we always check because that's what we're voting on.

Mr. Pagan: Correct. And if there was ever an instance where we needed to correct the annex, we would work with the president to retable that revised annex for the parliamentary record so that Parliament always has that information available.

The Chair: Thank you. I have a senator that has a question before we go on to Ms. Santiago's analysis of one of the departments.

We talked about contingencies earlier on, and just to fill that discussion out, is there any reference in the public accounts to contingencies? When we get the public accounts, would we find how contingencies are dealt with?

Mr. Pagan: In the case of vote 5, government contingencies administered by the Treasury Board Secretariat, \$750 million, throughout the year, Supplementary Estimates (A) and (B), if we were to use that vote, it would be presented in the supplementary estimates for parliamentary scrutiny and approval, and then the vote would be replenished. The amount allocated from that vote would be reflected in the authorities available to the department for which the contingency was provided. So it would reflect their most up-to-date authorities.

At the end of the year, if there is an allocation from TB vote 5 government contingencies, after Supplementary Estimates (C) are tabled, there is no opportunity to go back to Parliament to present that information and to replenish the vote. So at that point, an allocation from TB vote 5 would be reflected as a charge to the Treasury Board Secretariat with an explanation as to why that was. The money is not going to us but to the department that is having the priority.

Ms. Santiago: We actually do publish all of those allocations in Volumes 2 and 3 of the public accounts. The most recent example of that would have been I believe in 2011, when Parliament was dissolved for a general election prior to receiving Royal Assent for Supplementary Estimates (C). At that point, because we didn't have the supply from the new sups, we addressed the most urgent of the departmental requirements by releasing what funds we could from TB vote 5. All of those allocations were reported in the public accounts for that year.

The Chair: Interesting.

[Translation]

Senator Bellemare: I have a question about the large increases and decreases in budgetary expenditures by organization. The Department of Canadian Heritage's spending decreased by \$135 million; I checked and saw that it was related to grants and contributions. Specifically, I'd like to know whether the

M. Pagan : Non.

Le président : L'annexe contenue dans ce document accompagnera le projet de loi de crédits. C'est ce que nous vérifions toujours parce que c'est sur cela que nous votons.

M. Pagan : Exactement. Et s'il arrivait que nous devions modifier l'annexe, nous travaillerions avec le président pour déposer à nouveau l'annexe révisée au Parlement, afin que le Parlement ait toujours accès à cette information.

Le président : Merci. Un sénateur aimerait poser une question avant que Mme Santiago nous présente l'analyse d'un ministère.

Nous avons parlé plus tôt des éventualités. Pour terminer cette discussion, en est-il question dans les comptes publics? Quand nous recevrons les comptes publics, pourrions-nous voir ce qui arrive des provisions pour éventualités?

M. Pagan : Dans le cas du crédit 5, Éventualités du gouvernement, de 750 millions de dollars, administré par le Secrétariat du Conseil du Trésor, si nous utilisions ce crédit en cours d'année, il serait présenté dans les Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B), pour examen et approbation par le Parlement, puis le crédit serait regarni. Le montant accordé à même le crédit serait reflété dans les autorisations du ministère à qui le crédit pour éventualités a été fourni. Il refléterait donc les autorisations les plus récentes.

À la fin de l'exercice, s'il y a une affectation à même le crédit 5, Éventualités du gouvernement du CT, après le dépôt du Budget supplémentaire des dépenses (C), il est impossible de retourner au Parlement pour présenter cette information et regarnir le crédit. À ce moment-là, une affectation à même le crédit 5 du CT serait comptabilisée comme une charge du Secrétariat du Conseil du Trésor et on expliquerait pourquoi. L'argent n'est pas versé à nous, mais au ministère qui gère la priorité.

Mme Santiago : Nous publions toutes ces affectations dans les volumes 2 et 3 des comptes publics. L'exemple le plus récent aurait été en 2011, je crois, lorsque le Parlement a été dissous au déclenchement de l'élection générale, avant que le Budget supplémentaire des dépenses (C) reçoive la sanction royale. Parce que nous n'avions pas les crédits du Budget supplémentaire des dépenses à ce moment-là, nous avons répondu aux besoins les plus urgents des ministères en puisant dans le crédit 5 du CT. Toutes ces affectations ont été présentées dans les comptes publics de cette année-là.

Le président : Intéressant.

[Français]

La sénatrice Bellemare : J'ai une question par rapport aux réductions et diminutions importantes par organisation. Au sujet de Patrimoine canadien, pour lequel on voit une baisse de 135 millions de dollars, je suis allée vérifier et j'ai vu que c'était dans les subventions et contributions. Plus spécifiquement, est-ce

decrease was felt across the board or whether certain sectors and, especially, certain provinces experienced larger decreases. Did all provinces feel the impact equally or just certain regions?

Mr. Pagan: It's page II-234 in the French version.

[English]

In English, it is page II-42.

Turning to Canadian Heritage, we see — senator, if I may, perhaps we'll use your question as a way of walking through the structure of the particular department.

As I said in my introduction, Part I provides an overview of the overall requirements presented in the Main Estimates, and then Part II provides detail by the specific entity.

So in this case of Canadian Heritage, what you will see on the four pages presented here is a section that sets out their raison d'être and explains the mandate and mission of the organization, a graphic illustration of their budgetary requirements by both statutory and voted — you'll see that they have a very small statutory component — and then a tabular presentation of that graph.

In the case of 2015-16, we see two votes, so Parliament will be providing two votes to the Department of Canadian Heritage, one for operating expenditures and one for grants and contributions. The operating expenditures are in the amount of \$173,741,400; the grants and contributions are \$1,056,279,039 for a total voted amount; and then for information purposes we present their statutory authorities as well and then a total budgetary requirement. We provide that graphic illustration and that table for each and every department.

In the case of Canadian Heritage, we're looking at two votes. Some organizations will have only one; they'll have a single program vote. Some will have more; they will have a capital vote in addition to a grants and contributions vote.

Underneath that table we see the highlights. The highlights present a summary of the major increases and decreases. So in vote 1, there is a net decrease of \$4.6 million compared to Main Estimates 2014-15, and they attribute that reduction to some specific initiatives.

It's a net reduction, so we see an increase of \$7.2 million for government advertising, and this is the Canada 150 campaign, and then a series of reductions to some of their other activities; for instance, a decrease of \$1.5 million to reflect a transfer for the continued support of the Language Rights Support Program, a decrease of \$2.1 million for the Capital Experience program related to a reprofile of funds for the Sound and Light Show here on Parliament Hill, a decrease of \$1.6 million for the transfer of

que cela a diminué un peu partout ou est-ce qu'il y a eu des diminutions un peu plus importantes dans certains secteurs, et surtout pour certaines provinces? Est-ce que l'effet est égal d'une province à l'autre ou est-ce que cela touche en particulier certaines régions?

M. Pagan : En français, c'est à la page II-234.

[Traduction]

En anglais, c'est à la page II-42.

En ce qui concerne Patrimoine canadien, si vous le permettez, sénatrice, nous utiliserons votre question pour expliquer la structure du ministère.

Comme je l'ai indiqué dans mon introduction, la partie I donne un aperçu de l'ensemble des besoins présentés dans le Budget principal des dépenses, et la partie II apporte des précisions, par entité.

Dans le cas de Patrimoine canadien, dans les quatre pages présentées ici, il y a d'abord une section qui décrit la raison d'être du ministère et qui explique le mandat et la mission de l'organisation, puis un graphique qui présente les besoins budgétaires, selon les postes législatifs et les crédits votés — vous remarquez que les postes législatifs sont peu élevés — et un tableau qui correspond au graphique.

En 2015-2016, il y a deux crédits, de sorte que le Parlement accordera deux crédits à Patrimoine canadien, l'un pour les dépenses de fonctionnement et l'autre pour les subventions et contributions. Les dépenses de fonctionnement sont de 173 741 400 \$; les subventions et contributions, de 1 056 279 039 \$, et il y a un total des crédits. Puis, à titre d'information, nous présentons aussi les postes législatifs et le total des dépenses budgétaires. Nous fournissons ce graphique et ce tableau pour chacun des ministères.

Dans le cas de Patrimoine canadien, il y a deux crédits. Certaines organisations n'en ont qu'un; elles n'ont qu'un crédit pour le programme. D'autres en ont davantage; elles ont un crédit pour le capital en plus du crédit pour les subventions et les contributions.

Sous ce tableau, il y a les faits saillants. Les faits saillants présentent un résumé des principales augmentations et diminutions. Dans le crédit 1, il y a une diminution nette de 4,6 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015, et cette diminution est attribuée à quelques initiatives particulières.

Il y a une diminution nette. Nous voyons donc d'abord une augmentation de 7,2 millions de dollars pour la publicité gouvernementale; soit la Campagne Canada 150, puis une série de diminutions pour certaines des autres activités du ministère; par exemple, une diminution de 1,5 million de dollars afin de refléter un transfert pour l'appui continu du Programme d'appui aux droits linguistiques, une diminution de 2,1 millions de dollars pour le programme de l'Expérience de la capitale reliée au report

funding responsibilities for the Canadian Cultural Property Export Review Board to the Administrative Tribunals Support Service of Canada, et cetera.

So that explains the vote 1. And then turning to page II-43 of the English version, a breakdown of the composition of the decrease of vote 5, their grants and contributions; so increases to a grant contribution program for celebration of Canada's one hundred and fiftieth anniversary of Confederation, which is entitled Road to 2017. I won't list all of them, but you'll see a series of increases and decreases. A significant decrease of \$156.4 million for the Toronto 2015 Pan American games. Much of the preparatory work was done in previous years, and so their authorities this year are reduced as a result of the maturation or readiness of that program.

Following those highlights, again for each and every organization, we will break down the budgetary expenditures, which for the department of Canadian Heritage totalled \$1.254 billion, and rather than presenting that by vote, we present that by their strategic outcome and program.

[Translation]

Senator Bellemare: That causes a bit of confusion. A paragraph on page II-43 caught my attention. I'm having trouble following you. The paragraph I'm talking about starts with: "The decrease of \$131.4 million in Vote 5 is mainly due to" and then goes on to list the following increases: \$16 million, \$4.9 million for the Aboriginal program, \$2.8 million, \$2 million and so on. The paragraph refers to a decrease but most of the items in the list are increases. Is that a mistake?

[English]

Ms. Santiago: It is a net figure.

[Translation]

Mr. Pagan: Yes.

[English]

Ms. Santiago: Actually, the last item explains most of it.

[Translation]

The Chair: The last item is a decrease of \$156 million.

[English]

Mr. Pagan: Going back to my introduction, I tried to make this clear. The Main Estimates are an aggregation of all the approvals, programs and changes and forecasts in departments; what we present are very high-level numbers, net basis, and in our highlights we deconstruct that net change by the additions and subtractions. An understanding of these changes again is

de fonds pour le Spectacle son et lumière sur la Colline du Parlement, une diminution de 1,6 million de dollars pour le transfert du financement et des responsabilités de la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels au Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, et cetera.

Cela explique le crédit 1. La page II-43 de l'anglais présente une ventilation de la diminution du crédit 5, les subventions et contributions. Il y a d'abord une augmentation d'un programme de contributions pour les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération, appelé En route vers 2017. Je ne les présenterai pas toutes, mais vous voyez une série d'augmentations et de diminutions, dont une importante diminution de 156,4 millions de dollars pour les Jeux panaméricains de 2015 à Toronto. Une grande partie des travaux préparatoires ayant été effectués les années précédentes, les autorisations sont réduites cette année parce que ce programme arrive à maturité ou est prêt.

Après les faits saillants, pour chaque organisation encore une fois, nous ventilons les dépenses budgétaires qui, pour Patrimoine canadien, se chiffrent à 1,254 milliard de dollars, et au lieu de les présenter par crédit, nous les présentons par résultat stratégique et programme.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Cela prête un peu à confusion. Un paragraphe de la page II-235 a attiré mon attention. J'ai de la difficulté à vous suivre. Le paragraphe commence comme suit : « La diminution de 131,4 millions de dollars au titre du crédit 5 est principalement attribuable à ... » et se poursuit comme suit : une augmentation de 16 millions de dollars, une augmentation de 4,9 millions de dollars pour les peuples autochtones, une augmentation de 2,8 millions de dollars, une augmentation de 2... On parle d'une diminution, mais ici on parle d'une augmentation. Est-ce qu'il s'agit d'une erreur?

[Traduction]

Mme Santiago : C'est un montant net.

[Français]

M. Pagan : Oui.

[Traduction]

Mme Santiago : En fait, le dernier poste explique presque tout.

[Français]

Le président : À la fin, c'est 156 millions de dollars.

[Traduction]

M. Pagan : J'ai essayé de l'expliquer clairement dans mon introduction. Le Budget principal des dépenses présente de manière globale les approbations, programmes, changements et prévisions dans les ministères; nous présentons des chiffres très agrégés, sur une base nette, et dans les faits saillants, nous décomposons ce changement net découlant des additions et des

facilitated by a read of the Reports on Plans and Priorities, which will provide some detail, and in some cases considerable detail, on specific priorities for the department.

Now, the RPPs are not fully tabled, but I would fully expect that for a department like Canadian Heritage they would be putting emphasis on Canada 150 and the Road to 2017. Here I have an amount, but I can't tell you in detail what activities they will be undertaking in this program; but in their RPP you would find that supporting information and detail for their priorities.

We see this depiction of strategic outcome and program according to the way in which Canadian Heritage organizes themselves according to their programs, and then in the Main Estimates we will list specific grants and contributions. We conclude Canadian Heritage with an itemized list of all the grants for which they have approval at this time and contributions with their up-to amounts for these programs.

Ms. Santiago: The only thing I would add to that is that we mentioned earlier that most of the information in Part II is descriptive or informative in nature. There is one part of this presentation that has some authority tied up in it, and it's the listing of grants. In the list of grants, the wording, the title and amount of the grant for these estimates have legal meaning, because in the vote wording, which you will find in the annex for Canadian Heritage and others, you'll see that the wording for the grants and contributions actually says, very specifically, grants listed in the estimates and contributions.

When it says they are listed in the estimates, they are included by reference in the supply bill; so that means those amounts are being approved and established by Parliament as a limited authority. The amount printed in the estimates is the upper limit of the grant that the department can make in that fiscal year.

The Chair: Did you want to refer us to any other department?

Ms. Santiago: I think we covered most of that. It is just to make the point that you raised earlier that the annex sets out the substance of what's being proposed for the appropriation act, and that does not change. Everything else that we talk about in our presentation of the estimates is meant to help understand what we're asking for authority for through the supply bill.

The Chair: We made reference to the plans and priorities document, which should be coming out any time now. Those documents, because each department prepares one, should be looked at to expand on what appears in these Main Estimates?

Mr. Pagan: That is right. As I understand the parliamentary process, it's generally upon tabling of the RPPs that the various standing committees would call on departments to explain in

soustractions. La compréhension de ces changements est facilitée par la lecture des Rapports sur les plans et les priorités, qui présentent de manière un peu plus détaillée, parfois même de manière très détaillée, les priorités particulières des ministères.

Les RPP ne sont pas encore tous déposés, mais je suppose qu'un ministère comme Patrimoine canadien mettrait l'accent sur la Campagne Canada 150 et En route vers 2017. Ici, j'ai un montant, mais je ne peux pas vous expliquer en détail quelles activités seront menées dans ce programme. Dans le RPP, vous trouverez cette information et des précisions sur les priorités du ministère.

Il y a cette présentation par résultat stratégique et programme, en fonction de la manière dont Patrimoine canadien s'organise selon ses programmes, puis, dans le Budget principal des dépenses, nous dressons la liste des subventions et contributions du ministère. Nous concluons, pour Patrimoine canadien, par une liste de toutes les subventions qui ont été approuvées pour le moment, ainsi que des contributions, avec leur montant maximal pour ces programmes.

Mme Santiago : Tout ce que je voudrais ajouter, et nous l'avons mentionné plus tôt, c'est que la plupart des renseignements fournis dans la partie II sont descriptifs ou informatifs. Un élément de cette partie est lié à des autorisations, et c'est la liste des subventions. Dans la liste des subventions, le libellé, le titre et le montant de la subvention dans le budget des dépenses ont un sens juridique, parce que dans le libellé du crédit, que vous trouverez dans l'annexe pour Patrimoine canadien et pour d'autres, vous verrez que le libellé des subventions et contributions est très précisément Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.

Quand il est écrit qu'elles sont inscrites au budget des dépenses, cela signifie qu'elles sont incluses par référence dans la loi de crédits; de sorte que ces montants sont approuvés et établis par le Parlement comme une autorisation limitée. Le montant indiqué dans le budget des dépenses est le montant maximal des contributions que le ministère peut accorder pendant l'exercice.

Le président : Voulez-vous nous présenter un autre ministère?

Mme Santiago : Je pense que nous avons déjà présenté l'essentiel. Cela confirme tout simplement l'observation que vous avez faite plus tôt que l'annexe décrit la substance de ce qui est proposé dans la loi de crédits, et cela ne change pas. Tous les autres aspects que nous avons abordés dans notre présentation visent à faire comprendre quelles autorisations nous demandons dans le projet de loi de crédits.

Le président : Nous avons fait allusion aux plans et aux priorités, qui devraient être présentés bientôt. Il faudrait lire ces documents, parce que chaque ministère en prépare un, pour obtenir des précisions sur ce qui figure dans le Budget principal des dépenses?

M. Pagan : Exactement. Si je comprends bien le processus parlementaire, c'est généralement après le dépôt des RPP que les divers comités permanents invitent les ministères à expliquer plus

more detail the information provided in the RPP and how that supports the requirements or the authorities being sought from Parliament through the appropriation act; so the RPPs are for information, not for approval. They were designed to assist parliamentary committees and other interested stakeholders in better understanding the contents and the priorities and directions of the department. What is required for parliamentary approval, of course, is the vote total and vote wording in the appropriation act.

The Chair: Colleagues, any other questions of our witnesses at this time? I'm sure we will have opportunities again. We continue to study these Main Estimates, but the work we're doing now is to give us a basis for the interim supply that comes before the end of this month.

On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, Mr. Pagan and Ms. Santiago, thank you again very much for being here. This was a very worthwhile exercise we went through. We took our time this morning, and it was nice to have the time.

Colleagues, I will ask you to stay for a short while. I can tell you what we're planning next. Is it agreed that we now proceed in camera?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. Is it also agreed that staff can remain? Agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Wednesday, March 11, 2015

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., in camera, to consider a draft report on Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2015; and in public to examine the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2016.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

Honourable senators, it is our plan to deal first with a draft report on Supplementary Estimates (C). Could I have a motion to go in camera? Thank you.

Contra minded? Nobody is contra minded.

It would be quite appropriate, if you agree, to allow staff to remain.

en détail les renseignements fournis dans le RPP et comment ils appuient les besoins ou les autorisations demandées au Parlement par la loi de crédits. Alors, les RPP sont des documents d'information, pas des documents à approuver. Ils ont été conçus pour aider les comités parlementaires et d'autres parties intéressées à mieux comprendre la nature, les priorités et les orientations du ministère. Ce qui doit être approuvé par le Parlement, c'est évidemment le crédit total et le libellé du crédit dans la loi de crédits.

Le président : Chers collègues, avez-vous d'autres questions à poser à nos témoins? Je suis certain que nous aurons encore l'occasion d'en poser. Nous continuons d'étudier le Budget principal des dépenses, mais le travail que nous faisons actuellement vise à nous donner une base pour le projet de loi de crédits provisoires qui arrivera avant la fin du mois.

Au nom du Comité sénatorial des finances nationales, je vous remercie beaucoup, monsieur Pagan et madame Santiago. L'exercice a été très utile. Nous avons pris notre temps ce matin, et c'était agréable d'avoir du temps.

Chers collègues, je vous prierais de rester encore un peu. Je peux vous dire ce que nous prévoyons pour la suite. Sommes-nous d'accord pour poursuivre à huis clos?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci. Sommes-nous d'accord également pour que le personnel reste? D'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le mercredi 11 mars 2015

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à huis clos, à 18 h 45, pour étudier une ébauche de rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015. La séance se poursuivra en public pour l'étude des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Mesdames et messieurs les sénateurs, comme prévu, nous allons d'abord traiter de l'ébauche de rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (C). Est-ce que quelqu'un propose une motion pour que nous passions à huis clos? Merci.

Qui est contre? Personne.

Je crois qu'il serait tout à fait approprié, si vous êtes d'accord, de permettre au personnel de rester dans la pièce.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public)

[*Translation*]

The Chair: We are continuing our study on the 2015-16 Main Estimates.

[*English*]

On our first panel this evening, we are pleased to welcome officials from Canada Mortgage and Housing Corporation, Brian Naish, Chief Financial Officer; and Charles MacArthur, Senior Vice President, Regional Operations and Assisted Housing.

From the Royal Canadian Mounted Police we welcome Alain Duplantie, Deputy Commissioner, Chief Financial and Administration Officer; and David Wiseman, Executive Director, Corporate Budgeting.

I understand each department has brief opening comments and then we will proceed with a question, answer and clarification session. We will begin with CMHC, to be followed by the RCMP.

[*Translation*]

Brian Naish, Chief Financial Officer, Canada Mortgage and Housing Corporation: I am pleased to be here on behalf of Canada Mortgage and Housing Corporation. I am joined today by my colleague Charlie MacArthur, Senior Vice-President, Regional Operations and Assisted Housing.

As a federal crown corporation and Canada's national housing agency, CMHC's mission is to help Canadians meet their housing needs. As I mentioned when I last appeared before the committee in October, we do this in three main ways.

First, CMHC's housing finance activities — mortgage loan insurance and securitization — contribute to the stability of housing markets and Canada's financial system. Our commercial programs serve all parts of the country and support all forms of housing, including homeownership, large multi-unit rental properties and nursing and retirement homes.

CMHC also helps Canadians meet their housing needs by providing market analysis, information and research that helps businesses, governments and the public make informed decisions about housing. In fact, CMHC is the most comprehensive and trusted source of information on housing and housing markets in Canada.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

[*Français*]

Le président : Nous poursuivons notre étude du Budget principal des dépenses de 2015-2016.

[*Traduction*]

Pour notre premier groupe de témoins de la soirée, nous accueillons deux représentants de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, soit M. Brian Naish, chef des finances, et M. Charles MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et aide au logement.

Nous avons aussi deux représentants de la Gendarmerie royale du Canada : M. Alain Duplantie, sous-commissaire, dirigeant principal des finances et de l'administration, et M. David Wiseman, directeur exécutif, Budget général.

Je crois que les deux agences ont de brèves déclarations préliminaires à nous faire, après quoi nous leur poserons des questions et obtiendrons des réponses et des éclaircissements. Nous commençons par la SCHL, puis ce sera au tour de la Gendarmerie royale du Canada.

[*Français*]

Brian Naish, chef des finances, Société canadienne d'hypothèques et de logement : Je suis heureux d'être ici au nom de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Je suis accompagné aujourd'hui de mon collègue Charlie MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et Aide au logement.

La SCHL est une société d'État fédérale et l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, dont la mission consiste à aider les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement. Comme je l'ai indiqué lors de mon dernier passage devant le comité en octobre, nous nous acquittons de ce mandat par trois principaux moyens.

Tout d'abord, les activités de financement liées à l'habitation — l'assurance prêt hypothécaire et la titrisation — de la SCHL contribuent à la stabilité des marchés du logement et de financement de l'habitation au Canada. Nos programmes commerciaux sont offerts dans toutes les régions du pays et soutiennent tous les types de logements, notamment les logements de propriétaires-occupants, les grands immeubles locatifs, ainsi que les centres d'hébergement et les résidences pour personnes âgées.

Ensuite, la SCHL aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement en fournissant des études, de l'information et des rapports de recherche sur les marchés afin d'aider les entreprises, les gouvernements et le public à prendre des décisions éclairées en matière de logement. En fait, la SCHL est la source d'information sur le logement et les marchés de l'habitation la plus fiable et la plus complète dans le domaine au pays.

And third, we work with the provinces, territories, First Nations communities, municipalities and other stakeholders to support low-income households and others whose housing needs are not being met in the marketplace. The federal investment in housing assistance is provided under various housing programs and initiatives that, together with our market analysis, research and information transfer activities, are funded through appropriations voted by Parliament.

[English]

CMHC is estimating budgetary expenditures of \$2 billion in 2015-16, which require approval by Parliament. Most of this funding will be used to provide assistance to Canadians in housing need, including low-income families, seniors, people with disabilities, Aboriginal people and victims of family violence. Just under \$1.7 billion will be used to support close to 600,000 households living in existing social housing units across Canada, including close to 29,000 housing units on reserve.

CMHC will also provide more than \$150 million in 2015-16 to improve living conditions on reserve. This funding will support the construction of new homes, the renovation of existing homes, ongoing subsidies for existing social housing as well as capacity development in First Nations communities.

As well, some \$250 million is provided annually for new, affordable housing, renovation, shelter allowances, rent supplements for social housing, and accommodations for victims of family violence. This funding is delivered through the Investment in Affordable Housing, a collaborative initiative with the provinces and territories to help reduce the number of households in housing need. To date, more than 217,000 households have benefited from the Investment in Affordable Housing, which has been renewed through to March 2019.

The balance of our budgetary expenditures, some \$43.3 million, will support our market analysis on policy, research and information transfer activities.

CMHC's total budgetary expenditures for 2015-16 reflect a net decrease of \$71.7 million from last year's Main Estimates. This reduction in spending is explained by a number of factors. Most notably, there will be a decrease of \$70 million in funding for housing in Nunavut as a two-year commitment provided for in Budget 2013 expires in the current fiscal year.

Enfin, nous travaillons avec les provinces, les territoires, les communautés des Premières Nations, les municipalités et d'autres intervenants pour soutenir les ménages à faible revenu et ceux dont les besoins en matière de logement ne sont pas satisfaits sur le marché. Les investissements du gouvernement fédéral dans l'aide au logement se font dans le cadre de divers programmes et initiatives de logement qui, conjointement avec nos activités d'analyse de marché, de recherche et de diffusion de l'information, sont financés au moyen de crédits votés par le Parlement.

[Traduction]

La SCHL prévoit des dépenses budgétaires de 2 milliards de dollars en 2015-2016, lesquelles doivent être approuvées par le Parlement. La majeure partie de ce montant servira à fournir de l'aide aux Canadiens éprouvant des besoins en matière de logement, notamment les familles à faible revenu, les aînés, les personnes handicapées, les Autochtones et les victimes de violence familiale. Ainsi, un peu moins de 1,7 milliard de dollars viendra en aide à près de 600 000 ménages habitant dans des logements sociaux dans l'ensemble du pays, dont 29 000 logements situés dans des réserves.

La SCHL versera également plus de 150 millions de dollars en 2015-2016 en vue d'améliorer les conditions de vie dans les réserves. Ce financement servira à construire de nouveaux logements, à rénover des logements existants, à procurer des subventions continues à des ménages vivant dans des logements sociaux et à développer le potentiel dans les collectivités des Premières Nations.

En outre, quelque 250 millions de dollars sont versés chaque année pour la construction de nouveaux logements abordables, la rénovation de logements existants, la prestation d'allocations-logements ou de suppléments au loyer pour les occupants de logements sociaux et l'hébergement de victimes de violence familiale. Ce financement est versé dans le cadre de l'Investissement dans le logement abordable, une initiative déployée en collaboration avec les provinces et les territoires qui vise à réduire le nombre de ménages éprouvant des besoins en matière de logement. À ce jour, l'Investissement dans le logement abordable, qui a été renouvelé jusqu'au mois de mars 2019, est venu en aide à plus de 217 000 ménages.

Le reste des dépenses budgétaires — soit environ 43,3 millions de dollars — servira à appuyer le travail d'analyse du marché de l'habitation, d'élaboration de politiques, de recherche et de diffusion de l'information que mène la SCHL.

Les dépenses budgétaires de la SCHL pour 2015-2016 représentent une réduction nette de 71,7 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de l'an dernier. Un certain nombre de facteurs expliquent cette réduction. Il convient de noter plus particulièrement que le financement du logement au Nunavut diminuera de 70 millions de dollars puisque l'engagement de deux ans prévu dans le budget de 2013 viendra à échéance au cours du présent exercice.

[Translation]

We also estimate a decrease of \$5 million due to the updated pace of spending for renovation programs on reserve. These reductions are partially offset by an increase of \$4 million in funding for housing construction and rehabilitation on reserve.

This year's Main Estimates also reflect non-budgetary expenditures for CMHC. As has been the case for the past two years, the number in the estimates is negative, as we will repay more than we borrow from the Consolidated Revenue Fund in 2015-16.

CMHC is estimating non-budgetary repayments of \$139 million next fiscal year. This number is substantially lower than for the current fiscal year because the final repayments under the Insured Mortgage Purchase Plan have now been made.

Thank you again for the opportunity to be here. My colleagues and I would be pleased to answer any questions the committee may have.

[English]

Alain Duplantie, Deputy Commissioner, Chief Financial and Administration Officer, Royal Canadian Mounted Police: Honourable senators, I'd like to thank you for this opportunity to appear before you this evening to discuss the RCMP's 2015-16 Main Estimates. I would first like to share with you some background information on our organization and then continue with the highlights of our Main Estimates.

The RCMP has a complex and multifaceted mandate to provide federal, provincial, territorial, municipal and international policing services. As we look to the future, increasing concerns over terrorism, extremism and rapidly changing technology are reflective of the ever-evolving environment faced by the men and women that make up the RCMP.

The RCMP's overall spending authority for 2015-16 will be in the order of \$4.4 billion, which is a combination of appropriations and vote-netted revenue. This funding will support the Government of Canada's commitment to providing for the safety and security of Canadians by tackling crime on international and domestic levels.

On the international stage, the RCMP works to further Canada's global peace and security agenda through the provision of police liaisons abroad who work with the international law enforcement community to address terrorism and transnational crime. In addition, we actively participate in

[Français]

Nous prévoyons également une diminution de 5 millions de dollars attribuable à la révision du rythme des dépenses effectuées au titre des programmes d'aide à la rénovation dans les réserves. Ces réductions sont partiellement contrebalancées par un accroissement de 4 millions de dollars de financement pour la construction et la remise en état de logements dans les réserves.

Le budget principal des dépenses du présent exercice indiquait également des dépenses non budgétaires pour la SCHL. Comme ce fut le cas au cours des deux derniers exercices, le chiffre présenté est négatif, puisque le montant que nous rembourserons sera supérieur au montant que nous aurons emprunté au Trésor en 2015-2016.

La SCHL prévoit des remboursements non budgétaires de 139 millions de dollars au cours du prochain exercice. Ce chiffre est bien inférieur à celui qui avait été indiqué pour l'exercice courant, car les derniers remboursements au terme du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés ont maintenant été effectués.

Merci encore de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous. Mon collègue et moi serons heureux de répondre aux questions que pourrait avoir le comité.

[Traduction]

Alain Duplantie, sous-commissaire, dirigeant principal des finances et de l'administration, Gendarmerie royale du Canada : Mesdames et messieurs les sénateurs, je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous ce soir pour discuter du Budget principal des dépenses de la GRC pour l'exercice 2015-2016. Permettez-moi de vous parler d'abord brièvement de notre organisation, après quoi je présenterai les grandes lignes de notre Budget principal des dépenses.

Conformément à un mandat complexe à volets multiples, la GRC doit fournir des services de police fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux et internationaux. Sans savoir ce que le terrorisme, l'extrémisme et l'évolution rapide de la technologie nous réservent, nous ne pouvons que deviner la nature changeante du contexte dans lequel évoluent les hommes et les femmes qui constituent la GRC.

Pour 2015-2016, la GRC disposera d'un budget de l'ordre de 4,4 milliards de dollars, provisionné au moyen d'affectations fédérales et de recettes nettes en vertu d'un crédit. Ce budget soutient l'engagement du gouvernement du Canada d'assurer la sécurité des Canadiens en s'attaquant à la criminalité à l'échelle nationale et internationale.

À l'international, la GRC s'emploie à concrétiser le plan canadien de paix et de sécurité mondiales en dépêchant à l'étranger des agents de liaison qui travaillent avec les intervenants de la communauté internationale d'application de la loi pour lutter contre le terrorisme et la criminalité

multiple peacekeeping missions as well as providing support to nations at risk and building their law enforcement capacity.

As Canada's federal police force, we provide general law enforcement activities at all levels of government by upholding the laws of Canada and the laws in force in any province or territory. The RCMP contributes to our national security through a number of mandates and responsibilities, including national security criminal investigations, protective policing, border integrity, drugs and organized crime, to name a few.

The RCMP also delivers policing services under 162 provincial and municipal contracts covering eight provinces and the three territories, as well as most of their respective municipalities, excluding larger municipalities which normally provide their own police service; for example, Vancouver, Edmonton and Toronto. Additionally, the RCMP provides First Nations policing services through 133 tripartite agreements.

The RCMP discharges its mandate by managing activities under three main service lines: contract policing, federal policing and specialized policing services, with a focus on five key strategic priorities, which include reducing the threat and impact of serious and organized crime, countering criminal threats to Canada's national security, countering threats to Canada's economic integrity by disrupting the flow of financial support to organized crime, contributing to safer and healthier Aboriginal communities, and initiatives to support the prevention of youth crime and victimization.

The RCMP is seeking federal appropriations of \$2.63 billion in the 2015-16 Main Estimates, which is complemented by \$1.8 billion in vote-netted revenue that the RCMP will earn from its contract policing operations. These Main Estimates reflect a net increase of \$4.1 million, or 0.2 per cent, from the previous year.

Some major contributing factors to the increase in our Main Estimates include an increase of \$17.9 million for the grant to compensate members of the RCMP for injuries received in the performance of their duties. The purpose of this grant is to provide members of the RCMP and their families with financial security in the event our members are injured as a consequence of their duties and prevented from continuing to provide service to the Crown. These benefits are provided for life.

A further increase in funding of \$9.5 million is to support the implementation of integrated cross-border law enforcement commitments under the Beyond the Border action plan, as announced in Budget 2012.

transnationale. La GRC participe aussi activement à plusieurs missions de maintien de la paix et soutient plusieurs pays à risque pour les aider à renforcer leur capacité en matière d'application de la loi.

À titre de service de police fédérale, la GRC fournit des services généraux d'application de la loi à tous les ordres de gouvernement en faisant respecter les lois du pays et les lois en vigueur à l'échelle des provinces et des territoires. Elle contribue à la sécurité nationale en s'acquittant de plusieurs mandats et responsabilités, notamment en réalisant des enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale, en fournissant des services de protection, en assurant l'intégrité des frontières et en enquêtant sur le trafic de drogue et le crime organisé.

La GRC fournit aussi des services de police provinciale et municipale en application de 162 accords de services signés avec 8 provinces et les 3 territoires ainsi qu'avec la plupart de leurs municipalités, à l'exclusion des grandes villes qui, habituellement, ont leur propre service de police, comme Vancouver, Edmonton et Toronto. La GRC procure en outre des services de police aux Premières Nations, en vertu de 133 accords tripartites.

La GRC s'acquitte de son mandat en menant des activités relevant de trois principaux secteurs de service, soit la Police contractuelle, la Police fédérale et les Services de police spécialisés, et de cinq grandes priorités stratégiques, soit : réduire la menace et les répercussions des crimes graves et du crime organisé, contrer les menaces criminelles pour la sécurité du Canada, contrer les menaces criminelles pour l'intégrité économique du Canada en interrompant l'apport de soutien financier au crime organisé, contribuer à améliorer la sécurité et la santé des communautés autochtones, et soutenir des initiatives destinées à prévenir la criminalité et la victimisation chez les jeunes.

La GRC demande des affectations fédérales de 2,63 milliards de dollars dans son Budget principal des dépenses pour 2015-2016, auxquelles s'ajouteront 1,8 milliard de dollars en recettes nettes en vertu d'un crédit que rapportent à la GRC ses activités de Police contractuelle. Par rapport à celui du dernier exercice, ce Budget principal des dépenses représente une augmentation de 4,1 millions de dollars, soit de 0,2 p. 100.

Parmi les principaux facteurs qui expliquent cette augmentation, mentionnons une augmentation de 17,9 millions de dollars au poste Subvention pour indemniser les membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions. Cette subvention sert à procurer une sécurité financière aux membres de la GRC et à leurs familles lorsque nos membres sont blessés en exerçant leurs fonctions et qu'ils ne peuvent plus servir l'État. Ces indemnités sont versées à vie.

Il y a aussi une augmentation de 9,5 millions de dollars pour soutenir la mise en œuvre des engagements pris par le Canada pour les opérations policières transfrontalières intégrées au soutien du plan d'action Par-delà les frontières annoncé dans le budget de 2012.

An increase of \$8.7 million will support the implementation of modernized HR management processes in accordance with provisions of the Enhancing Royal Canadian Mounted Police Accountability Act, which received Royal Assent on June 19, 2013.

Finally, the estimates reflect a reinstatement of \$11 million to our capital vote related to a temporary, one-time transfer to Public Works for the creation of new office space to replace the RCMP headquarters facility in British Columbia. These funding increases are offset by a further and final transfer to Shared Services Canada of \$39.7 million. The RCMP has now transferred a total of \$175.6 million to support the creation of Shared Services Canada.

That said, it will now be my pleasure to answer your questions in regard to our Main Estimates.

The Chair: Mr. Duplantie, thank you very much for that. Senators have indicated an interest in clarifying some of the points, and I will begin with Senator Eaton from Toronto.

Senator Eaton: Good evening. It's nice to see the gentlemen from CMHC again. I asked you the same question in October, and I'm wondering if there have been any changes. The money you allocated for renovating and upgrading existing houses on reserve, you told me, I think in October, or it was told to me that you gave the money to the reserve, but they were not inspected and did not have to follow guidelines that other Canadians have to follow. You did not train Aboriginals to inspect the housing they're building, so once you gave the money, you had no way of going in and checking to see whether it was built or built to code. Is that still the case?

Charles MacArthur, Senior Vice President, Regional Operations and Assisted Housing, Canada Mortgage and Housing Corporation: I would like to clarify what we said then. The First Nations have the jurisdiction and are responsible for code enhancement. The First Nations are to ensure that the houses built under our section 95 programs are built to code.

Senator Eaton: Sorry, I don't mean to interrupt you, but does anyone inspect them the way you would? Who inspects them?

Mr. MacArthur: The First Nations are responsible for hiring qualified inspectors to do inspections of the houses that we are funding on reserve, and the chief and council are required to provide us with an attestation to that.

As well, an eligible program expense that we've implemented is they have to do three inspections by a qualified inspector during the course of the construction of a section 95 house. The First Nation is the jurisdiction with responsibility.

En outre, signalons une augmentation de 8,7 millions de dollars pour soutenir la mise en œuvre des nouveaux processus de gestion des ressources humaines prévus dans les dispositions de la Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada, laquelle a reçu la sanction royale le 19 juin 2013.

Enfin, le budget tient aussi compte du retour des crédits votés d'immobilisations de 11 millions de dollars temporairement transférés à TPSGC pour la création de locaux à bureau destinés à remplacer les installations actuelles du quartier général de la GRC en Colombie-Britannique. Ces augmentations sont atténuées par un dernier transfert de 39,7 millions de dollars à Services partagés Canada, ce qui porte à 175,6 millions de dollars le montant total transféré par la GRC pour soutenir la création de ce ministère.

Cela étant dit, je suis maintenant prêt à répondre aux questions que vous pourriez avoir au sujet de notre Budget principal des dépenses pour 2015-2016.

Le président : Monsieur Duplantie, merci beaucoup. Les sénateurs ont dit vouloir certaines clarifications. Nous commencerons donc par la sénatrice Eaton, de Toronto.

La sénatrice Eaton : Bonsoir. C'est agréable de revoir le représentant de la SCHL. Je vous ai posé cette question en octobre, et je me demande si quoi que ce soit a changé depuis. Vous m'aviez alors dit — ou quelqu'un d'autre me l'avait dit — que l'argent destiné à la rénovation et l'amélioration des logements existants dans les réserves était remis aux réserves, mais que les travaux n'étaient pas inspectés et que les Autochtones n'avaient pas à s'astreindre aux lignes directrices que doivent respecter les autres Canadiens. Or, comme vous n'avez pas formé les Autochtones pour qu'ils soient en mesure d'inspecter les logements qu'ils bâtissent, vous n'avez aucun moyen de vérifier si les travaux ont bel et bien été effectués et s'ils respectent le code du bâtiment. Est-ce encore le cas?

Charles MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et aide au logement, Société canadienne d'hypothèques et de logement : J'aimerais clarifier ce que nous avons dit à l'époque. Ce sont les Premières Nations qui ont compétence en la matière et qui sont responsables des améliorations apportées en vertu du code. Elles doivent veiller à ce que les logements bâtis dans le cadre de nos programmes en application de l'article 95 respectent le code.

La sénatrice Eaton : Pardonnez-moi. Je ne voudrais pas vous interrompre, mais y a-t-il quelqu'un qui les inspecte comme vous le feriez? Qui les inspecte?

M. MacArthur : Les Premières Nations sont chargées d'embaucher des inspecteurs compétents pour faire l'inspection des logements que nous finançons dans les réserves; le chef et le conseil sont tenus de nous fournir des attestations en ce sens.

De plus, l'un des critères d'admissibilité de dépense que nous avons prévus est que la Première Nation doit fournir trois rapports d'inspections réalisées par un inspecteur compétent durant la période de construction proprement dite. Cette responsabilité relève de la Première Nation.

Senator Eaton: They are being inspected. Thank you very much.

Mr. Duplantie, this morning there was a report that the RCMP's records of criminal offences are not up to date. They're a couple of years — if people move from one jurisdiction to another and the police go on to see if somebody has a record, they're not up to date. Is that right? Was the news correct?

Mr. Duplantie: In part.

Senator Eaton: I'm wondering whether it was a lack of funds or personnel.

Mr. Duplantie: This is a legacy, a long-term challenge of moving from paper-based systems to automated systems, and the progress has been and is being implemented in phases.

In the first phase, the repository that captures all the images of fingerprints and is used to manage those fingerprints has been automated through a project that actually came to completion in 2013, and by the spring of 2015, we anticipate full compliance with the delivery of fingerprints at the charge approval period into that repository.

The court dispositions are not yet automated. Our project is in place. We spent \$10 million last year; \$10 million is projected for the coming fiscal year and a further \$5 million in the fiscal year that follows to close the automation of the receipt of court dispositions so that it will be virtually live, updated within minutes. So that brings the automation in place. By 2018, it should be caught up.

In the interim, the RCMP has put in place risk mitigation strategies to deal with the existing backlog. The community of law enforcement agencies, prosecutors and court systems are aware and have been made aware over time that when there are cases that may require insight into up-to-date information, there is a mechanism to contact our centre and have a file prioritized to ensure that the information is brought to their attention and made available for use in the court's process, wherever they are at.

So we are closing the gap from an automation perspective. That takes a little bit of time. We're financing the criminal justice information management system internally through our capital vote, and the risk mitigation strategy will carry us to the point of 2018 when the two converge.

La sénatrice Eaton : Les logements sont effectivement inspectés. Merci beaucoup.

Monsieur Duplantie, nous avons appris ce matin que les dossiers criminels de la GRC ne sont pas à jour. En fait, les renseignements ont parfois deux ans de retard. Dans l'état actuel, si quelqu'un change de province et que la police veut vérifier où cette personne en est sur le plan criminel, les informations la concernant ne seront pas à jour. Est-ce exact? La nouvelle que nous avons entendue était-elle juste?

M. Duplantie : En partie.

La sénatrice Eaton : Je me suis demandé si c'était à cause d'un manque de fonds ou d'un manque de personnel.

M. Duplantie : C'est une nécessité dont nous avons hérité. Il s'agit du défi à long terme consistant à passer des dossiers en papier à des dossiers électroniques. La chose se fait par étapes.

Dans un premier temps, le dépôt qui emmagasine toutes les empreintes digitales et qui est utilisé pour gérer ces empreintes a été informatisé grâce à un projet qui s'est terminé en 2013. Au printemps 2015, nous devrions être en mesure de nous conformer entièrement aux délais convenus pour le versement dans ce dépôt des empreintes digitales en fonction de la période d'approbation de l'inculpation.

Les décisions des tribunaux n'ont pas encore été informatisées. Le projet pour ce faire est en place. Nous y avons consacré 10 millions de dollars au cours du dernier exercice. Nous projetons d'en dépenser autant au cours du prochain exercice et 5 millions de dollars additionnels lors de l'exercice subséquent pour mener à terme l'informatisation de la réception des décisions des tribunaux. Au final, les décisions seront donc transmises presque en temps réel et les mises à jour se feront en quelques minutes. L'informatisation sera alors bien en place. Tous les dossiers devraient avoir été remis à jour d'ici 2018.

Dans l'intervalle, la GRC a mis en place des stratégies pour atténuer les risques liés aux retards existants. Le milieu des organismes d'application de la loi, des procureurs et des systèmes judiciaires est au courant de ce qui se passe. Pour les cas qui pourraient nécessiter la consultation de renseignements à jour, les parties concernées ont été informées qu'elles disposent d'un mécanisme qui permet de contacter notre centre et de faire en sorte que le ou les dossiers visés seront traités en priorité. On veillera en cela à faire en sorte que les renseignements dont elles ont besoin dans le cadre d'une procédure leur soient communiqués là où elles se trouvent et en temps opportun.

Nous sommes donc en train de rattraper notre retard en matière d'informatisation. C'est un exercice qui demande un certain temps. Nous finançons le Système de gestion de l'information sur la justice criminelle à l'interne par le biais de notre crédit d'immobilisations, et notre stratégie d'atténuation des risques nous portera jusqu'en 2018, moment où les deux systèmes convergeront.

[Translation]

Senator Bellemare: My question is for both of you. Could you tell me what criteria the Canada Mortgage and Housing Corporation uses to provide funds to individuals? You said that you are helping seniors and people with low incomes, but do you have any specific criteria? How is the policy applied in general, without going into details?

[English]

Mr. MacArthur: In general, the funding we have now for senior citizens, for folks with disabilities, and the like is funded through our investments in affordable housing. Those are agreements that we have in place with the provinces and territories, and they make local decisions on what's best for them in their particular area.

[Translation]

Senator Bellemare: That brings me to the second question: Is the regional breakdown of funds and appropriations available by province? Or do you perhaps have the breakdown by program? Do the provinces have a measure per capita, based on the percentage of the population?

[English]

Mr. MacArthur: We can provide that breakdown by province for you. That's not an issue. We can follow up with that.

[Translation]

Senator Bellemare: Generally speaking, is it based on the percentage of the population or the needs?

[English]

Mr. MacArthur: I believe, but I'll make certain.

[Translation]

Senator Bellemare: In terms of the RCMP, I see a decrease in the general appropriations. In 2013-14, the total budgetary expenditures were \$2.892 billion, and today they are \$2.630 billion. Furthermore, in your speech, you told us that the total budget that you have with the contract police is \$4.4 billion. To cut to the chase, has your budget increased, decreased or stayed the same?

Mr. Duplantie: Overall, the budget has decreased. The cuts in the past three years are largely related to the deficit reduction plan. The total budget of \$4.4 billion includes \$1.8 billion of revenue mainly from contracts with the municipalities, provinces and territories, as well as a small portion under "other." That is minor.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Ma question s'adresse à vous deux. Concernant la Société canadienne d'hypothèques et de logement, j'aimerais connaître les critères d'attribution de fonds aux particuliers. Vous dites que vous aidez les personnes âgées, et les gens à faible revenu, mais avez-vous des critères précis? Comment la politique est-elle appliquée de façon générale, sans entrer dans les détails?

[Traduction]

M. MacArthur : De façon générale, le financement que nous réservons aux aînés, aux personnes handicapées et aux autres clientèles semblables est accordé dans le cadre de nos investissements dans le logement abordable. Nous disposons d'ententes avec les provinces et les territoires, et ce sont eux qui prennent les décisions à l'échelle locale au sujet de ce qui convient le mieux à ces clientèles selon les régions.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Cela m'amène à ma deuxième question : la répartition régionale des fonds et des crédits par province est-elle disponible? Ou bien, peut-être que vous faites la répartition par programme? Les provinces ont-elles une mesure par personne, en pourcentage de la population?

[Traduction]

M. MacArthur : Nous pouvons vous fournir une ventilation de cela par province. Cela n'est pas un problème. Nous pourrions vous revenir avec cette information.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Grosso modo, est-ce en fonction du pourcentage de la population ou en fonction des besoins?

[Traduction]

M. MacArthur : Je crois savoir, mais je vais vérifier.

[Français]

La sénatrice Bellemare : En ce qui concerne la GRC, je constate une diminution des crédits généraux. En 2013-2014, le total des dépenses budgétaires était de 2,892 milliards de dollars, alors qu'aujourd'hui, il est de 2,630 milliards de dollars. Par ailleurs, dans votre allocution, vous nous avez dit que le budget total dont vous disposez avec la police contractuelle est de 4,4 milliards de dollars. En fin de compte, votre budget a-t-il augmenté ou diminué, ou est-il demeuré stable?

M. Duplantie : Au total, le budget a diminué. En grande partie, les diminutions des trois dernières années sont reliées au plan de réduction du déficit. Le budget total de 4,4 milliards comprend 1,8 milliard de revenus provenant principalement des contrats avec les municipalités, les provinces et les territoires, ainsi qu'un tout petit revenu « autre ». C'est mineur.

Over the past few years, the overall budget has certainly decreased — with the deficit reduction project — by \$195 million.

Senator Bellemare: The needs are still significant in the current context; how do you manage to meet them? Do you reassign your budget? Do you reduce the capital budget to add to the operating budget so that you can have more officers on the ground, for instance?

Mr. Duplantie: The budgets are earmarked and distributed in such a way that they cannot be reassigned within certain parameters. A capital budget is used for capital expenditures only, whereas the operating budget can be used for personnel and operating expenditures. There is a line, and we cannot cross it. We would need to go through Parliament and a bill approved.

The operating budget can be divided. The contract policing expenditures are closed off; they cannot be used for anything other than contract policing. Apart from this closure, other small portions are frozen, say for overseas deployment. Those expenditures can be used for specific purposes only. It is very specific.

Other than that, we have some flexibility. Within the limits of our financial authorities, we must reassign the budgets internally to meet priorities. That is what is happening right now.

You are talking about the operational constraints that we have been facing for a while, especially since October. We are reallocating resources within the budget of the federal police, so internally. We do so according to the type of file to which the assets are assigned. The files are determined through a priority-setting process. The more sensitive cases require more resources.

The Chair: Mr. Duplantie, I'm sorry, but we are running out of time. If you wish to add to your answer, you can mail it to us. We will be happy to read it.

[English]

Senator L. Smith: Mr. MacArthur, my question is to you. In the notes that you gave us, you talked about a decrease of \$70 million in the funding for housing in Nunavut as a two-year commitment, provided in Budget 2013, expires. What was the objective and number of units to be built in Nunavut and did you accomplish your objective?

Mr. MacArthur: It was a one-time allocation to the Government of Nunavut that was made as an extension of the Investment in Affordable Housing. Costs are very expensive in Nunavut, so they built 213 units.

Senator L. Smith: Was that their objective, 213?

Au cours des quelques dernières années, le budget entier a certainement diminué — avec le projet de réduction du déficit — de 195 millions de dollars.

La sénatrice Bellemare : Les besoins sont tout de même importants dans le contexte actuel; comment réussissez-vous à y répondre? En redéployant votre budget? Réduisez-vous le budget de capital pour en ajouter dans le budget de fonctionnement afin d'avoir plus d'agents sur le terrain, par exemple?

M. Duplantie : Les budgets sont répartis et divisés de façon à ce qu'ils ne puissent pas être réalloués en fonction de certaines contraintes. Un budget en capital est utilisé pour des dépenses en capital seulement, tandis que le budget de fonctionnement peut être utilisé aux fins des dépenses liées au personnel et aux opérations. Il y a une division, et on ne peut pas les croiser. Il faudrait passer par le Parlement et faire approuver le projet de loi.

Le budget de fonctionnement est divisible. Les dépenses par rapport à la police contractuelle sont clôturées; elles ne peuvent être utilisées à d'autres fins que la police contractuelle. À l'extérieur de cette clôture, il y a de petites portions qui sont gelées, par rapport au déploiement à l'étranger par exemple. Les dépenses peuvent être utilisées seulement à certaines fins. C'est très précis.

À l'extérieur de cela, il nous reste une marge de manœuvre. Dans la limite de nos autorités financières, nous devons réallouer les budgets à l'interne pour répondre aux priorités. C'est ce qui se passe en ce moment.

Vous parlez des contraintes opérationnelles auxquelles nous faisons face depuis un certain temps, en particulier depuis le mois d'octobre. C'est à l'intérieur du budget de la police fédérale que nous faisons des réallocations, donc à l'interne. Elles sont faites par rapport au type de dossier auquel les effectifs sont associés. Les dossiers sont déterminés par un processus d'établissement des priorités. Les dossiers les plus délicats exigent plus de ressources.

Le président : M. Duplantie, je suis désolé, mais nous manquons de temps. Si vous désirez compléter votre réponse, vous pouvez nous l'envoyer par courrier; nous nous ferons un plaisir de la lire.

[Traduction]

Le sénateur L. Smith : Monsieur MacArthur, ma question s'adresse à vous. Dans les notes que vous nous avez données, il est question d'une réduction de 70 millions de dollars au titre du financement du logement au Nunavut, réduction que vous expliquez par l'arrivée à échéance de l'engagement de deux ans pris dans le budget de 2013 à cet effet. Quel était votre objectif et combien de logements prévoyiez-vous construire au Nunavut? Et, avez-vous atteint votre objectif?

M. MacArthur : Il s'agissait d'une allocation ponctuelle au gouvernement du Nunavut accordée comme une prolongation du programme Investissement dans le logement abordable. Les coûts sont très élevés au Nunavut, alors ils ont construit 213 logements.

Le sénateur L. Smith : Est-ce que c'était leur objectif?

Mr. MacArthur: I believe it was 260, but I will have to check.

Senator L. Smith: If they built 216 and their objective was 260, was there a reason they didn't continue on with a project or ask you to continue funding? Might it have been because of weather logistics, whatever, that they weren't able to complete the project on time? If they needed that for housing for the folks in that particular area, I'm wondering what the repercussions were.

Mr. MacArthur: It would be up to them to make the local decisions. I'd have to check the 260 number. They could have made some decisions locally on the ground that they went with different types of units, different styles.

Senator L. Smith: Would it be possible to give us a one-paragraph response to the question?

Mr. MacArthur: Yes.

Senator L. Smith: The government receives lots of heat from First Nations people, from some of the folks in the North. We give money and it goes through you folks and other people to fund projects and developments. Following Senator Eaton's question, it seems a little frustrating in that we use the point that the local people have jurisdiction and responsibility for making sure the money is used properly. I asked the question the last time, I'm not sure if it was to you folks or Aboriginal Affairs. What type of measurement do you use? It's the government's money; it's your money. How do you evaluate success especially if a third party is responsible but then all of a sudden we read in the newspaper that it's a mess, the houses are cheap and are falling down? Then the government gets a bad record or a bad name. How do we address that?

Mr. MacArthur: Construction costs are expensive.

Senator L. Smith: I understand construction costs are expensive, but how do we ensure that the quality that you expect and we expect, the citizens of Canada expect, is delivered?

Mr. MacArthur: Our expectation would be that the Government of Nunavut is building to the local building code. They're responsible for having a building code that meets the standards of the area, as with all provinces and municipalities.

Senator L. Smith: Let me ask the question in another way. In areas across the country with First Nations folks where there have been problems of new construction that has fallen apart very quickly, and if it has been funded through the CMHC — I'm not saying it has — how do you make sure that you can get the results

M. MacArthur : Je crois qu'ils visaient 260 logements, mais il faudrait que je vérifie.

Le sénateur L. Smith : S'ils en ont construit 216 et que leur objectif était 260, y a-t-il une raison pour laquelle ils n'ont pas fait suivre par un projet ou qu'ils ne vous ont pas demandé de continuer le financement? Est-ce à cause des conditions météorologiques ou quelque chose d'autre s'ils n'ont pas été en mesure de terminer le projet à temps? S'ils avaient besoin de ces logements pour les habitants de cette région, je me demande quelles conséquences cela a pu avoir.

M. MacArthur : C'était à eux de prendre ces décisions localement. Je devrai vérifier ce chiffre de 260. Il se peut qu'ils aient décidé localement de bâtir différents types de logement, d'adopter des styles différents.

Le sénateur L. Smith : Vous serait-il possible de répondre à la question en un paragraphe?

M. MacArthur : Oui.

Le sénateur L. Smith : Le gouvernement essuie beaucoup de reproches de la part des Premières Nations, de certains habitants du Nord. Nous accordons des fonds, et cet argent passe par vous et d'autres intervenants pour financer des projets et des chantiers. Ayant écouté la réponse à la question de la sénatrice Eaton, je trouve un peu frustrant que l'on fasse valoir la compétence et la responsabilité des intervenants locaux pour les investir du devoir de veiller à ce que l'argent soit utilisé de façon appropriée. J'ai posé cette question la dernière fois, je ne sais pas si c'était à vous ou aux gens des affaires autochtones. De quel type de mesure vous servez-vous? C'est l'argent du gouvernement; c'est votre argent. Comment jugez-vous la réussite d'un projet, surtout quand la responsabilité a été confiée à une tierce partie? Puis, tout à coup, l'on apprend dans les journaux que l'affaire est sens dessus dessous, que les logements sont de piètre qualité et qu'ils ne tiennent pas debout? Et le gouvernement se retrouve dans l'embarras et se fait montrer du doigt. Comment pouvons-nous régler ce problème?

M. MacArthur : Les coûts de construction sont élevés.

Le sénateur L. Smith : Je comprends que les coûts de construction soient élevés, mais comment pouvons-nous nous assurer que les bâtiments ont la qualité à laquelle vous, nous et les citoyens du Canada nous attendons?

M. MacArthur : Nous nous attendons à ce que le gouvernement du Nunavut construise en respectant le code du bâtiment local. Il lui incombe d'avoir un code du bâtiment correspondant aux normes de la région, comme c'est le cas pour toutes les provinces et municipalités.

Le sénateur L. Smith : Permettez-moi de poser la question autrement. Dans les régions du pays habitées par les Premières Nations où la détérioration rapide des nouvelles constructions pose un problème, si ces constructions ont été financées par la SCHL — je ne dis pas que c'est le cas —,

Canadians want in terms of good, sound housing for these people and not use the excuse that they are locally responsible and, therefore, we wash our hands and give them the money?

Mr. MacArthur: We hold the First Nations to account for having codes and making an attestation to us that they build it to the code, the chief and council. As well, we have a requirement that at three points during the construction there are qualified inspectors that go in, who are qualified by an appropriate body, and do those inspections. They have to provide us with that assurance and that certification that it has been built, which would be similar to a municipal inspection happening in any town. We require that and we have for many years required the attestation from the chief and council.

Senator L. Smith: To be fair, there are many places where these folks have done an outstanding job.

Have you identified trouble spots in some of these areas and, if so, are there steps you can take to make sure that these trouble spots are cleaned up?

Mr. MacArthur: Where First Nations don't have a good supply of qualified First Nation professional inspectors, we would support the training so that there would be a supply of First Nation inspectors available. We would work with the First Nations.

Senator L. Smith: Could that be a condition that you give them money on and have you actually tracked it? Without being rude, it's easy to give the answer. The hardest part is to execute to make sure you get the results.

Mr. MacArthur: Yes. We require the First Nation to attest to us, the chief and council, to provide that attestation, and the certification signed by a qualified inspector, back to us, for CMHC housing that's built on reserve.

[Translation]

Senator Chaput: My first question follows up on Senator Smith's questions and is for the Canada Mortgage and Housing Corporation.

What proportion of the Nunavut residents received the funding for housing? If there were no more funding, what percentage of the population would still need assistance?

[English]

Mr. MacArthur: Through the Investment in Affordable Housing, there was a two-year commitment of \$100 million made. Through the most recent Investment in Affordable Housing, 2014 to 2019, there's an investment of \$7.3 million. Through Canada's Economic Action Plan 2009, there was an

comment pouvons-nous nous assurer d'obtenir les résultats que souhaitent les Canadiens afin d'offrir de bons logements au lieu de se servir de l'excuse selon laquelle les autorités locales sont responsables et de se laver les mains de l'affaire en se contentant de verser l'argent?

M. MacArthur : Les Premières Nations sont tenues de démontrer qu'elles ont des codes, et le chef et le conseil doivent nous attester qu'ils construisent en respectant le code. En outre, nous exigeons qu'à trois points au cours de la construction, des inspecteurs qualifiés par un organisme approprié aillent inspecter les lieux. Ils doivent nous donner l'assurance et la certification que le bâtiment a été construit; cela s'apparente donc à l'inspection municipale à laquelle on procéderait dans n'importe quelle ville. Nous exigeons cette inspection et demandons, depuis bien des années, l'attestation du chef et du conseil.

Le sénateur L. Smith : Pour être juste, ces gens ont fait du travail remarquable à bien des endroits.

Avez-vous détecté des endroits problématiques dans ces régions, et dans l'affirmative, pouvez-vous prendre des mesures pour corriger la situation?

M. MacArthur : Dans les endroits où il n'y a pas assez d'inspecteurs professionnels qualifiés dans les Premières Nations, nous appuierions la formation pour qu'il y ait suffisamment d'inspecteurs des Premières Nations disponibles. Nous collaborerions avec les Premières Nations.

Le sénateur L. Smith : Pourrait-il s'agir d'une condition au versement des fonds, et avez-vous réellement pris cette mesure? Sans vouloir être impoli, il est facile de donner la réponse, mais il est plus difficile de s'exécuter pour obtenir des résultats.

M. MacArthur : Oui. Nous exigeons que le chef et le conseil de la nation remettent l'attestation et la certification signées par un inspecteur qualifié pour les logements de la SCHL construits sur les réserves.

[Français]

La sénatrice Chaput : Ma première question découle des questions du sénateur Smith et elle s'adresse à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

En ce qui concerne l'aide que les habitants du Nunavut ont reçue en matière de logement, quelle est la proportion des habitants qui ont reçu du financement? Dans le contexte où il n'y aurait plus de financement, quelle est la proportion de la population qui aurait encore besoin d'aide?

[Traduction]

M. MacArthur : Le programme Investissement dans le logement abordable prévoyait un engagement de 100 millions de dollars sur deux ans. Dans le cadre du plus récent volet de cette initiative, qui s'étend de 2014 à 2019, l'investissement est de 7,3 millions de dollars. Le Plan d'action économique du Canada

investment of \$200 million spread across the North. I'd have to get the breakdown in terms of that investment.

[Translation]

Senator Chaput: Do you have the information about the proportion of the residents who received funding for housing? Would it be 75 per cent of people who received funding and 25 per cent who need it?

[English]

Mr. MacArthur: We would be able to provide information on core housing need, and we would be able to provide information on the number of units provided over that period of time.

The Chair: Why don't you do that for us and provide it to our clerk.

Mr. MacArthur: Yes.

[Translation]

Senator Chaput: What is the average number of people per housing unit in Nunavut?

[English]

Mr. MacArthur: Yes.

The Chair: We're running down on time. We have about six minutes left in this round. Put your questions on the record. Any you can answer quickly, you will answer, and if it takes a little bit more to give a precise answer in writing, then do so.

[Translation]

Senator Chaput: My question is for the RCMP officials. You have transferred a total of \$175.6 million to Shared Services Canada to help with its establishment.

Following that transfer, what new services are you receiving now, but were not receiving before? Or what services did you provide in the past and are now provided by Shared Services Canada?

Senator Rivard: My questions are for the RCMP.

The Chair: The answer will be provided in writing.

Senator Rivard: Bill C-51, which is being studied by the House of Commons right now, should be passed with or without amendments by June. When you prepared your budget requests, did you consider the positive or negative effects of the bill on your budget? You can respond in writing.

In your presentation, you said that you anticipate an increase of \$17.9 million to allow RCMP members who are injured in the line of duty to receive their full salary for life.

de 2009 comprend quant à lui un investissement de 200 millions de dollars dans le Nord. Je devrai faire des recherches pour obtenir la ventilation de cet investissement.

[Français]

La sénatrice Chaput : Avez-vous les renseignements au sujet de la proportion des habitants qui ont reçu de l'aide pour le logement? Est-ce que ce serait 75 p. 100 de gens qui ont reçu de l'aide et 25 p. 100 qui en ont besoin?

[Traduction]

M. MacArthur : Nous pourrions fournir l'information pour les besoins impérieux en matière de logement et vous indiquer le nombre d'unités construites au cours de cette période.

Le président : Pourquoi ne pas réunir l'information et la transmettre à notre greffière?

M. MacArthur : Volontiers.

[Français]

La sénatrice Chaput : Quant aux unités d'habitation au Nunavut, quel est le nombre moyen de personnes par unité?

[Traduction]

M. MacArthur : Oui.

Le président : Le temps file. Il nous reste environ six minutes dans le présent tour. Posez vos questions pour qu'elles figurent au compte rendu Répondez à celles auxquelles vous pouvez répondre brièvement, et s'il faut un peu plus de temps pour fournir une réponse précise par écrit, alors faites-le.

[Français]

La sénatrice Chaput : Ma question s'adresse aux représentants de la GRC. Vous avez transféré un total de 175,6 millions de dollars à Services partagés Canada pour soutenir sa création.

À la suite de ce transfert, quels nouveaux services recevez-vous maintenant que vous ne receviez pas auparavant? Ou bien, quels sont les services que vous offriez dans le passé et qui sont maintenant donnés par Services partagés Canada?

Le sénateur Rivard : Mes questions s'adressent à la GRC.

Le président : La réponse sera donnée par écrit.

Le sénateur Rivard : Le projet de loi C-51, qui est étudié par la Chambre des communes à l'heure actuelle, devrait être adopté avec ou sans amendements d'ici le mois de juin. Lors de la préparation de vos demandes budgétaires, avez-vous tenu compte des effets positifs ou négatifs du projet de loi sur votre budget? Vous pourrez répondre à cette question par écrit.

Dans votre présentation, vous dites que vous avez prévu une augmentation de 17,9 millions de dollars pour permettre aux membres de la GRC qui sont blessés dans l'exercice de leurs fonctions de bénéficier de leur plein salaire à vie.

My question is not meant to show a lack of compassion; I am just trying to understand. For instance, a 32-year-old police officer is injured and becomes disabled. Will his salary be established according to the current collective agreement, which states that he will benefit from the increase? At the age of retirement, why would he not receive the same benefits as a person who worked for their entire career? If retirement is mandatory at the age of 60, why would he not stop receiving his salary then and receive the pension benefits according to the amount that he will have contributed?

[English]

The Chair: You've taken notes. Are there any of those questions that you can answer now? Would you please provide us with written answers to any that you can't provide a quick answer to now?

Mr. Duplantie: With respect to Shared Services, it took responsibility on matters of telephony, email and the servers. These responsibilities were previously housed within the RCMP and are now delivered by Shared Services.

As it relates to C-51, a bill currently before the house, there are no budgetary considerations in these estimates in relation to that particular project.

For the grant for members entering the performance of duties, these are Pension Act awards assessed by VAC on the basis of the nature of the injury. They are independent from salary and pension, but if a person loses their leg, their hearing, whatever the injury may be, there are mechanisms and methodologies at VAC to determine what kind of disability benefit they will get.

The Chair: Just for the record, VAC is Veterans Affairs Canada?

Mr. Duplantie: Yes, Veterans Affairs.

[Translation]

Senator Rivard: I have a quick question on the same topic. Can you tell me whether the Ontario Provincial Police and the Sûreté du Québec are using the same structure to provide lifetime compensation?

[English]

The Chair: I'll let you answer that by writing.

We have two other senators. We don't have much time left.

Senator Wallace: Mr. Duplantie, following up on Senator Rivard's question on the increase of \$17.9 million for the compensation of injured RCMP members, could give us

Ma question n'est pas un signe de manque de compassion de ma part; je veux simplement comprendre. Je comprends qu'un policier blessé à 32 ans devient invalide. Est-ce que son salaire sera établi en fonction de la convention collective actuelle qui stipule qu'il bénéficie des augmentations? À l'âge de sa retraite, pourquoi ne recevrait-il pas les mêmes avantages qu'une personne qui a travaillé pendant toute sa carrière? Si la retraite est obligatoire à 60 ans, pourquoi n'arrêterait-il pas de recevoir son salaire à cet âge pour recevoir ses prestations de pension en fonction des sommes qu'il y aura versées?

[Traduction]

Le président : Vous avez pris des notes. Est-il possible de répondre immédiatement à certaines de ces questions? Pourriez-vous nous donner des réponses écrites pour celles auxquelles vous ne pouvez répondre brièvement maintenant?

M. Duplantie : En ce qui concerne Services partagés, cet organisme a assumé la responsabilité de la téléphonie, du courrier électronique et des serveurs. Ces responsabilités, précédemment assumées par la GRC, relèvent maintenant de Services partagés.

Quant au projet de loi C-51, qui est actuellement devant la Chambre, notre budget n'en tient aucunement compte.

Pour ce qui est de l'allocation pour les membres qui entrent dans l'exercice de leurs fonctions, il s'agit de prestations prévues dans la Loi sur les pensions qu'ACC évalue en fonction de la nature de la blessure. Elles sont distinctes du salaire et de la pension, mais si une personne perd une jambe ou l'ouïe ou subit une blessure quelconque, ACC dispose de mécanismes et de méthodes pour déterminer les prestations d'invalidité qu'elle recevra.

Le président : Juste pour le compte rendu, ACC est l'acronyme d'Anciens Combattants Canada?

M. Duplantie : Oui, Anciens Combattants.

[Français]

Le sénateur Rivard : J'aurais une brève question sur le même sujet. Pouvez-vous me dire si la Police provinciale de l'Ontario et la Sûreté du Québec appliquent le même barème pour les indemniser durant toute leur vie?

[Traduction]

Le président : Je vous laisserai répondre à cette question par écrit.

Il reste deux autres sénateurs. Il ne nous reste pas beaucoup de temps.

Le sénateur Wallace : Monsieur Duplantie, pour faire suite à la question du sénateur Rivard sur l'augmentation de 17,9 millions de dollars pour l'indemnisation des membres blessés de la GRC,

detailed information on the number of members that would be receiving compensation this year versus previous years? Is that increasing?

The average compensation being paid, is any change projected there? In other words, the complexity of the injuries, are you finding that and that would account, in part, for the increase?

The other question relates to contract policing. As you point out, contract policing provides revenues of \$1.8 billion. It is obviously a significant contributor — a significant issue. Can you provide us with statistics so that we can see the trend on RCMP contract policing? Is the number of clients — if I can call them that — to whom you provide contract policing increasing each year?

Mr. Duplantie: The number of contracts?

Senator Wallace: Yes, so we can see the trend. I know many municipalities in New Brunswick are looking to contract policing to replace municipal policing. So what you can provide us to show the trend both in terms of revenue and the numbers of clients you have could be helpful.

Mr. Duplantie: Okay.

Senator Mockler: I have a statement first, and then two little questions.

With respect to the RCMP, there is no doubt in my mind that in this century Canadians will always remember the assassination of our three RCMP officers in Moncton, New Brunswick.

I would like to take this time, if you permit me, Mr. Chair, to thank you for enabling and initiating the creation — and this is our chair, a senator from New Brunswick — of the painting of the three fallen RCMP officers. It was then given to RCMP Headquarters here in Ottawa.

I would ask, if you have some time, that you go and see it. It is a remarkable gesture of remembering those fallen RCMP officers that had devotion and protected our Monctonians and Canadians.

When I look at your vote, could you break down the capital expenditures for the provinces and send it to us, please?

Number two, during that horrible scene and as we followed what happened afterward, people were quoted as saying that in the Moncton area, under the Codiac RCMP Division, we had problems in communication. Could you provide for New Brunswick, not for the rest of Canada, what you have identified — I see capital expenditures, but I don't see communication. I don't know if your vote on communication is in the operating expenditures. If it is, I would like to know what amounts are

pourriez-vous nous donner des détails sur le nombre de membres qui recevraient une indemnisation cette année par rapport à l'an dernier? Ce nombre augmente-t-il?

Anticipe-t-on des changements quant à l'indemnisation moyenne versée? Autrement dit, considérez-vous que l'augmentation pourrait être attribuable, du moins en partie, à la complexité des blessures?

L'autre question concerne la police contractuelle, qui rapporte des recettes de 1,8 milliard de dollars. Il s'agit d'un apport et d'un facteur important. Pouvez-vous nous fournir des statistiques pour que nous puissions voir la tendance en ce qui concerne la police contractuelle de la GRC? Le nombre de clients — si je peux les appeler ainsi — servis par la police contractuelle augmente-t-il chaque année?

M. Duplantie : Le nombre de contrats?

Le sénateur Wallace : Oui, pour que nous puissions déceler la tendance. Je sais que de nombreuses municipalités du Nouveau-Brunswick font appel à la police contractuelle pour remplacer la police municipale. Les renseignements que vous pourriez nous fournir pour nous permettre de voir la tendance au chapitre des recettes et du nombre de clients que vous servez nous seraient utiles.

M. Duplantie : D'accord.

Le sénateur Mockler : J'ai une observation, puis deux brèves questions à formuler.

En ce qui concerne la GRC, il ne fait aucun doute dans mon esprit qu'au cours de ce siècle, les Canadiens se souviendront toujours de l'assassinat des trois agents de la GRC à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais profiter du temps qui m'est donné pour vous remercier d'être à l'origine de la création — et c'est notre président, sénateur du Nouveau-Brunswick — d'une peinture des trois agents de la GRC abattus. Cette peinture a par la suite été remise au quartier général de la GRC ici, à Ottawa.

Je vous demanderais d'aller la voir si le temps vous le permet. C'est un geste remarquable qui permet de se souvenir de ces agents dévoués de la GRC qui protégeaient la population de Moncton et du Canada.

J'examine vos crédits et j'aimerais que vous nous fassiez parvenir la ventilation provinciale des dépenses en capital.

De plus, quand cette scène horrible s'est déroulée et quand nous avons suivi ce qui s'est passé par la suite, des gens ont affirmé qu'il y avait eu des problèmes de communication avec le détachement Codiac de la GRC dans la région de Moncton. Pourriez-vous nous indiquer ce qui a été prévu à ce chapitre pour le Nouveau-Brunswick, pas pour le reste du Canada? Je vois les dépenses en capital, mais pas les communications. J'ignore si vos crédits pour les communications font partie des dépenses de

targeted to improve the communication of our RCMP forces and other forces with the RCMP in New Brunswick.

The Chair: Thank you, Senator Mockler.

Senator Eaton, you were on the list for a second round of questions.

Senator Eaton: Yes, I was, but Senator Rivard asked my question about Bill C-51.

The Chair: I have a couple quick questions and I would ask you to send us a written answer.

CMHC is estimating non-budgetary repayments of \$139 million during the year. Could you explain to us, from an accounting point of view, how that is non-budgetary and how much after the \$139 million is back in? These are funds, extraordinary mortgages, I guess, that you bought up during the economic downturn. Could you explain that to us? How much more can we anticipate in the future?

Finally, from CMHC, are you familiar with the term “lifecycle management”? If you are, let us know. We would be interested in knowing what it is.

With regard to the RCMP, roughly \$1.9 billion is from your contract work. Does any of the appropriated amount go to helping you perform your functions from the contract point of view or are they totally separate? If you could help us with those, that would be appreciated.

Senator Chaput, for the record, do you have a question?

[Translation]

Senator Chaput: My question is for the RCMP. In the training plan that you have developed for your employees, whether for those already working with the RCMP or for the new employees, have you addressed the issue of mental health and the specialists they need to consult if they have problems?

Would it be possible to have a copy of this training plan?

[English]

The Chair: I apologize that we don't have more time to develop some of these questions. I'm sure other questions would have arisen from them. Unfortunately that's the time we have allocated.

fonctionnement. Si c'est le cas, j'aimerais savoir quels montants ont été prévus pour améliorer la communication au sein des forces de la GRC et entre les autres forces et la GRC au Nouveau-Brunswick.

Le président : Merci, sénateur Mockler.

Sénatrice Eaton, vous figuriez sur la liste pour un deuxième tour de questions.

La sénatrice Eaton : Oui, en effet, mais le sénateur Rivard a posé ma question sur le projet de loi C-51.

Le président : J'ai quelques questions brèves, auxquelles j'aimerais que vous répondiez par écrit.

La SCHL évalue ses remboursements non budgétaires à 139 millions de dollars au cours de l'exercice. Pourriez-vous nous expliquer, du point de vue de la comptabilité, comment cette somme peut être non budgétaire et quels remboursements resteront à effectuer après le versement de cette somme de 139 millions de dollars? Ce sont des fonds, des hypothèques extraordinaires, je présume, que vous avez achetées pendant le ralentissement économique. Pourriez-vous nous expliquer ce qu'il en est? À quels remboursements supplémentaires pouvons-nous attendre dans l'avenir?

Je demanderais enfin aux témoins de la SCHL s'ils connaissent le terme « gestion du cycle de vie »? Si c'est le cas, faites-nous le savoir, car nous aimerions bien savoir ce que c'est.

En ce qui concerne la GRC, une somme d'environ 1,9 milliard de dollars vient de votre travail contractuel. Est-ce qu'une partie de l'affectation sert à vous aider à exécuter vos fonctions dans le cadre de contrats, ou s'agit-il de postes totalement distincts? Si vous pouviez nous aider à ce sujet, nous vous serons reconnaissants.

Sénatrice Chaput, aux fins du compte rendu, avez-vous une question?

[Français]

La sénatrice Chaput : Ma question s'adresse à la GRC. Dans le plan de formation que vous avez élaboré pour vos employés, qu'ils soient déjà à l'emploi de la GRC ou qu'ils soient de nouveaux employés, est-ce que vous abordez la question de la santé mentale des gens, des spécialistes qu'ils doivent consulter s'ils ont des problèmes?

Serait-il possible d'avoir une copie de ce plan de formation?

[Traduction]

Le président : Je suis désolé que nous n'ayons pas plus de temps pour approfondir certaines de ces questions. Je suis certain qu'elles auraient soulevé d'autres questions. Malheureusement, c'est tout le temps que nous avons.

Thank you very much, Royal Canadian Mounted Police and the Canada Mortgage and Housing Corporation. Keep up the good work for us. We look forward to hearing from you as soon as you possibly can, since this will deal with interim supply. If we don't put a report in, there won't be any interim supply.

I'm pleased to welcome, in the second session, two additional departments. From Infrastructure Canada, we welcome Darlene Boileau, Assistant Deputy Minister, Corporate Services and Chief Financial Officer; Thao Pham, Assistant Deputy Minister, Federal Montreal Bridges; and Jeff Moore, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications.

From the Canada Revenue Agency, we welcome Roch Huppé, Chief Financial Officer and Assistant Commissioner, Finance and Administration Branch; Rick Stewart, Assistant Commissioner, Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch; and Richard Montroy, Assistant Commissioner, Compliance Programs Branch.

I understand that each of the departments has brief introductory comments. We have approximately 50 minutes set aside for this session. We will begin with Infrastructure Canada and then go to Canada Revenue Agency.

Darlene Boileau, Assistant Deputy Minister, Corporate Services and Chief Financial Officer, Infrastructure Canada: Good evening, Mr. Chair and committee members. Thank you for inviting me to speak to your committee about our department's spending plans for the coming fiscal year. You very kindly introduced the members of our team, so I won't go through that again. We very much appreciate the opportunity to explain our proposed expenditures for the 2015-16 fiscal year.

[Translation]

Our forecasted expenditures for fiscal year 2015-16 are \$3.6 billion. That's a net increase of 9 per cent over last year's Main Estimates. They are based mostly on the cash flow needs projected by the provinces, territories and municipalities that own and manage the infrastructure projects we fund.

Due to the difference in timing between the preparation of the Main Estimates and Budget 2014, it was not possible to include funds for the New Building Canada Plan or the New Bridge for the St. Lawrence Corridor project in last year's Main Estimates. These funds were included in our 2014-15 Supplementary Estimates.

Much of our work in the coming fiscal year will be focused on the \$53 billion New Building Canada Plan, which consists of: the Community Improvement Fund that includes the federal Gas Tax

Merci beaucoup à la Gendarmerie royale du Canada et à la Société canadienne d'hypothèque et de logement. Poursuivez le bon travail que vous accomplissez pour nous. Nous espérons avoir de vos nouvelles le plus tôt possible, puisque cela concerne les crédits provisoires. Si nous ne déposons pas de rapport, il n'y aura pas de crédits provisoires.

Au cours du deuxième volet de la séance, j'ai le plaisir d'accueillir deux autres ministères. Nous recevons Darlene Boileau, sous-ministre adjointe, Services ministériels, et dirigeante principale des finances; Thao Pham, sous-ministre adjointe, Ponts fédéraux de Montréal; et Jeff Moore, sous-ministre adjoint, Politiques et communications, d'Infrastructure Canada.

Nous entendrons en outre Roch Huppé, administrateur supérieur des affaires financières et sous-commissaire, Direction générale des finances et de l'administration; Rick Stewart, sous-commissaire, Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires; et Richard Montroy, sous-commissaire, Direction générale des programmes d'observations, de l'Agence du revenu du Canada.

Je crois comprendre que chaque ministère a un bref exposé à faire. Nous avons prévu environ 50 minutes pour ce volet. Nous commencerons par Infrastructure Canada, puis nous entendrons l'Agence du revenu du Canada.

Darlene Boileau, sous-ministre adjointe, Services ministériels, et dirigeante principale des finances, Infrastructure Canada : Bonsoir, monsieur le président, et messieurs et mesdames les membres du comité. Je vous remercie de m'avoir invitée à prendre la parole devant votre comité au sujet des plans de dépenses de notre ministère pour le prochain exercice. Comme vous avez très gracieusement présenté les membres de notre équipe, je ne le ferai pas de nouveau. Nous sommes enchantées d'avoir l'occasion d'expliquer les dépenses que nous proposons pour l'exercice financier 2015-2016.

[Français]

Nos dépenses prévues pour l'exercice 2015-2016 s'élèvent à 3,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse nette de 9 p. 100 par rapport au Budget principal des dépenses de l'an dernier. Elles se basent surtout sur les besoins de trésorerie prévus par les provinces, les territoires et les municipalités, qui sont les propriétaires et les gestionnaires des projets d'infrastructure que nous finançons.

En raison de l'écart entre la date de la préparation du Budget principal des dépenses et la date de la préparation du budget de 2014, il n'a pas été possible d'inclure les fonds pour le Nouveau Plan Chantiers Canada et le Projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent dans le Budget principal des dépenses de l'an dernier. Ces fonds sont prévus dans notre Budget supplémentaire des dépenses de 2014-2015.

Au cours du prochain exercice, une grande partie de notre travail sera axée sur le Nouveau Plan Chantiers Canada de 53 milliards de dollars, qui comprend les programmes suivants :

Fund and the Goods and Services Tax Rebate for Municipalities; the New Building Canada Fund; funding for the P3 (public-private partnerships) Canada Fund administered by PPP Canada; and funding that continued to flow across the country in 2014-15 and beyond under existing infrastructure programs.

[English]

In 2015-16, we will again be releasing two semi-annual installments under the renewed federal gas tax fund agreements to provinces and territories. The gas tax funding, which is allocated on a per capita basis for provinces and territories, will flow to municipalities to address their local infrastructure needs.

Overall, under the renewed Gas Tax Fund, close to \$2 billion was made available to municipalities in 2014 alone and over 2,000 new projects were funded. As announced in the Economic Action Plan 2013, the renewed federal Gas Tax Fund is being indexed at 2 per cent per year, to be applied in \$100 million increments, which means that it will grow by \$1.8 billion over the next decade. With this indexation included, the renewed Gas Tax Fund will total \$21.8 billion over the 10 years of its life span.

Within the new Building Canada plan, we are seeking an increase of \$142.2 million over last year's Main Estimates to invest under the components of the \$14 billion new Building Canada Fund. The first is the \$4 billion national infrastructure component of this \$14 billion Building Canada Fund. This program supports projects of national significance that have a strong impact on Canada's economic well-being and have advanced national priorities that are important to all Canadians.

The second is the \$10 billion provincial-territorial infrastructure component, which includes two sub-elements: the National and Regional Projects component, and the Small Communities Fund. Money under the National and Regional Projects component is targeted to projects of national, local or regional significance. It recognizes the important role that provinces, territories and municipalities will play in building Canada's public infrastructure.

We are also seeking funds to support the \$1 billion Small Communities Fund, which is dedicated to communities with fewer than 100,000 residents. I'm pleased to report that several provinces and territories have already started and/or have completed the intake of project proposals under the Small Communities Fund.

le Fonds d'amélioration des collectivités, qui se compose du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et du Remboursement de la taxe sur les produits et services aux municipalités; le Nouveau Fonds Chantiers Canada; le financement pour le Fonds PPP qui est le partenariat public et privé administré par PPP Canada; et le financement que l'on continuera de verser partout au pays en 2014-2015 et dans les années à venir au titre des programmes d'infrastructure existants.

[Traduction]

De nouveau en 2015-2016, nous verserons aux provinces et aux territoires deux paiements semestriels en vertu des ententes du Fonds de la taxe sur l'essence renouvelé. Le financement au titre du Fonds de la taxe sur l'essence, qui est alloué aux provinces et aux territoires en fonction de la population, sera versé aux municipalités afin de leur permettre de répondre aux priorités locales en matière d'infrastructure.

Dans l'ensemble, dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence renouvelé, près de 2 milliards de dollars ont été versés aux municipalités en 2014 seulement, et plus de 2 000 nouveaux projets ont été financés. Comme il a été annoncé dans le Plan d'action économique de 2013, le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence renouvelé est indexé de 2 p. 100 par année, et ces augmentations seront appliquées par tranche de 100 millions de dollars, ce qui signifie que le Fonds augmentera de 1,8 milliard de dollars au cours de la prochaine décennie. En tenant compte de cette indexation, le Fonds de la taxe sur l'essence renouvelé totalisera 21,8 milliards de dollars sur 10 ans.

En ce qui concerne le Nouveau Plan Chantiers Canada, nous demandons une augmentation de 142,2 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de l'an dernier pour investir dans les volets du Nouveau Fonds Chantiers Canada de 14 milliards de dollars. Le premier est le volet Infrastructures nationales de 4 milliards de dollars. Ce programme soutient les projets d'importance nationale qui ont des répercussions considérables sur la santé économique du Canada et qui font avancer les priorités nationales qui sont importantes pour tous les Canadiens.

Le second est le volet Infrastructures provinciales-territoriales de 10 milliards de dollars, qui comporte deux sous-volets : le volet Projets nationaux et régionaux et le Fonds des petites collectivités. Les fonds prévus au titre du volet Projets nationaux et régionaux sont destinés aux projets d'importance nationale, régionale et locale. Ce volet reconnaît le rôle important que jouent les provinces, les territoires et les municipalités dans la mise en place d'infrastructures publiques au Canada.

Nous demandons également du financement pour soutenir le Fonds des petites collectivités de 1 milliard de dollars, qui cible les collectivités de moins de 100 000 habitants. Je suis heureuse de signaler que plusieurs provinces et territoires ont déjà lancé ou terminé des processus d'appel de propositions de projet dans le cadre du Fonds des petites collectivités.

[Translation]

Now, as the department responsible for the management and delivery of the New Bridge for the St. Lawrence Corridor project, I would like to highlight that we have been diligently working towards meeting the accelerated timelines for the project.

The new bridge will be in service by December 2018 and the rest of the corridor, including a new Île-des-Sœurs bridge and a reconstructed and widened Highway 15, completed by 2020.

This is one of the largest public infrastructure projects under way in North America, and will be carried out as a public-private partnership. A rigorous financial and technical analysis confirmed that a public-private partnership is the most cost-effective method to deliver the project within the accelerated timeline. Every project milestone to date has been met, including prequalifying three consortia, which were invited to participate in the request for proposals launched in July 2014. The eligible consortia provided their technical submissions in mid-February 2015 and have until early April 2015 to submit their financial proposals. Once these proposals have been evaluated, it is expected that the project's preferred proponent will be named in late April 2015, and construction is expected to begin soon after.

[English]

As always, we will continue to support our partners across Canada through our existing programs and agreements. Approximately \$1.5 billion is being sought to continue supporting progress under the Inuvik and Tuktoyaktuk highway program, the National Recreational Trails Program and the Canada Strategic Infrastructure Fund, the Border Infrastructure Fund, the Green Infrastructure Fund and programs under the original Building Canada Plan.

Finally, we are seeking \$59.8 million to cover operating expenses and ensure the efficient and effective delivery of our infrastructure programs as outlined above.

Thank you again for inviting us today, and we would be pleased to answer any questions.

The Chair: Thank you very much.

Roch Huppé, Chief Financial Officer and Assistant Commissioner, Finance and Administration Branch, Canada Revenue Agency: Good evening and thank you very much for the opportunity to appear before the committee to present and then to answer any questions you may have on the Canada Revenue Agency's 2015-16 Main Estimates.

[Translation]

As you are aware, the Canada Revenue Agency is responsible for the administration of federal and certain provincial and territorial tax programs, as well as the delivery of a number of

[Français]

En tant que ministère responsable de la gestion et de l'exécution du Projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent, j'aimerais souligner que nous avons travaillé avec diligence en vue de respecter l'échéancier serré du projet.

Le nouveau pont sera en service en décembre 2018 et le reste du corridor, y compris un nouveau pont pour L'Île-des-Sœurs et une autoroute 15 reconstruite et élargie, sera prêt en 2020.

Il s'agit de l'un des plus importants projets d'infrastructure publique en cours en Amérique du Nord. Il sera exécuté dans le cadre d'un partenariat public et privé. Une analyse financière et technique rigoureuse a confirmé qu'un partenariat public et privé représentait la méthode la plus rentable pour réaliser ce projet en fonction d'un échéancier serré. À ce jour, tous les jalons du projet ont été atteints, y compris la qualification préalable des trois consortiums, qui ont été invités à participer à la demande de propositions lancée en juillet 2014. Les consortiums admissibles ont présenté leurs propositions techniques à la mi-février 2015. Ils ont jusqu'au début d'avril 2015 pour soumettre leurs propositions financières. Lorsque ces propositions auront été évaluées, on s'attend à ce que le choix du promoteur soit annoncé à la fin d'avril 2015 et que la construction commence peu après.

[Traduction]

Comme toujours, nous continuerons de soutenir nos partenaires dans l'ensemble du Canada par l'entremise de nos programmes et ententes existants. Nous demandons environ 1,5 milliard de dollars pour continuer à soutenir les progrès réalisés dans le cadre du projet de la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk, du Programme des sentiers récréatifs nationaux, du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, du Fonds sur l'infrastructure frontalière, du Fonds pour l'infrastructure verte et des programmes du plan Chantiers Canada original.

Finalement, nous demandons 59,8 millions de dollars pour couvrir les frais de fonctionnement et assurer la mise en œuvre efficiente et efficace de nos programmes d'infrastructure, comme nous l'avons indiqué précédemment.

Nous vous remercions de nouveau de nous avoir invités aujourd'hui et nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup.

Roch Huppé, administrateur supérieur des affaires financières et sous-commissaire, Direction générale des finances et de l'administration, Agence du revenu du Canada : Bonsoir et merci de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant le comité pour faire un exposé et répondre à toutes vos questions sur le Budget principal des dépenses de 2015-2016 de l'Agence du revenu du Canada.

[Français]

Comme vous le savez, l'Agence du revenu du Canada est responsable de l'administration des programmes d'impôt fédéraux et de certains programmes d'impôt provinciaux et

benefit payment programs. Each year, the CRA collects hundreds of billions of dollars of tax revenue for the governments of Canada, and distributes timely and accurate benefit payments to millions of Canadians.

In order to fulfill its mandate, the CRA is seeking the approval of a total of \$3.8 billion through these 2015-16 Main Estimates. Of this amount, \$3 billion requires approval by Parliament whereas the remaining \$800 million represents statutory forecasts that are already approved under separate legislation.

The statutory items include Children's Special Allowance payments, Employee Benefit Plan costs, and the spending of revenues received through the conduct of CRA operations pursuant to section 60 of the CRA Act for administered activities on behalf of the provinces and other government departments. Disbursements to the provinces under the Softwood Lumber Agreement are also statutory, although the amount has fallen to \$0 for 2015-16 as I will explain next.

[English]

These 2015-16 Main Estimates represent a net decrease of \$56.4 million, or 1.5 per cent, when compared with the 2014-15 Main Estimates authorities. The largest component is an \$80 million reduction in the projected statutory disbursements to the provinces under the Softwood Lumber Products Export Charge Act, 2006. The CRA's 2014-15 Main Estimates included an amount of \$80 million as the forecast disbursement to the provinces. Based on the changing prices and volumes in the Canada-United States lumber market, the Department of Finance has revised the forecast to zero for 2015-16, resulting in a reduction of \$80 million to the statutory authority.

Other changes to the agency budget include a \$14 million adjustment associated with the implementation of efficiency measures in CRA operations introduced as part of the 2012 Economic Action Plan. This amount represents the incremental change between the 2014-15 and 2015-16 fiscal years. Most of these measures can be categorized under two broad themes: making it easier for Canadians and businesses to deal with their government, particularly through the provision of faster, more efficient online services; and modernizing and streamlining the CRA's back office.

Forecasted payments under the Children's Special Allowance Act have also fallen by \$9 million. These measures are partially offset by new funding approved in a number of areas, including: first, \$29.3 million for enhancements to non-audit compliance programs, which will be used to implement and administer measures aimed at improving the fairness and integrity of the tax

territoriaux, ainsi que de l'administration de plusieurs programmes de versement de prestations. Tous les ans, l'ARC perçoit des centaines de milliards de dollars de recettes fiscales pour le compte des gouvernements du Canada. En outre, elle distribue en temps opportun des paiements de prestation exacts à des millions de Canadiens.

Pour remplir sa mission, l'ARC demande l'approbation d'un total de 3,8 milliards de dollars par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses de 2015-2016. De ce nombre, la somme de 3 milliards de dollars nécessite l'approbation du Parlement, tandis que les 800 millions de dollars restants représentent des prévisions législatives qui ont déjà été approuvées en vertu de mesures législatives distinctes.

Les postes législatifs comprennent les paiements des Allocations spéciales pour enfants, les coûts liés aux régimes de prestations aux employés et l'utilisation de recettes reçues au cours de la conduite des opérations de l'ARC, conformément à l'article 60 de la Loi sur l'ARC pour des activités administrées au nom des provinces et d'autres ministères. Les versements aux provinces, en vertu de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux, représentent aussi des postes législatifs même si ceux-ci ont chuté à zéro pour 2015-2016, comme je l'expliquerai ci-après.

[Traduction]

Le Budget principal des dépenses de 2015-2016 représente une diminution nette de 56,4 millions de dollars ou 1,5 p. 100 comparativement aux autorisations du Budget principal des dépenses de 2014-2015. La composante la plus importante est une réduction de 80 millions de dollars des versements législatifs versés aux provinces en vertu de la Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre. Le Budget principal des dépenses de 2014-2015 de l'ARC comprenait un montant de 80 millions de dollars à titre de versement prévu aux provinces. Selon les prix et les volumes changeants sur le marché du bois d'œuvre du Canada et des États-Unis, le ministère des Finances a révisé la prévision à 0 \$ pour 2015-2016, entraînant une réduction de 80 millions de dollars de l'autorisation législative.

Parmi les autres changements apportés au budget de l'Agence, on trouve un rajustement de 14 millions de dollars associé à la mise en œuvre de mesures d'efficacité des opérations de l'ARC qui ont été instaurées dans le cadre du Plan d'action économique de 2012. Ce montant représente le changement progressif entre l'exercice 2014-2015 et l'exercice 2015-2016. La plupart de ces mesures peuvent être catégorisées sous deux grands thèmes : permettre aux Canadiens et aux entreprises de traiter plus facilement avec leur gouvernement, surtout par la prestation de services en ligne rapides et plus efficaces; et moderniser et rationaliser les services administratifs de l'ARC.

Les paiements prévus en vertu de la Loi sur les allocations spéciales pour enfants ont quant à eux diminué de 9 millions de dollars. Ces mesures sont en partie compensées par de nouveaux fonds approuvés dans un certain nombre de secteurs, dont les suivants : premièrement, on trouve la somme de 29,3 millions de dollars pour les améliorations aux programmes d'observation non

system as well as strengthening tax compliance; second, \$14.1 million for the administration of tax measures affecting individuals and businesses as announced in the 2013 Economic Action Plan as well as the administration of the Harmonized Sales Tax and Harmonized Sales Tax Credit in Prince Edward Island, which came into effect April 1, 2013; third, \$4.6 million for the administration of tax measures announced in the 2014 Economic Action Plan primarily related to investments to reduce the administrative burden on charities and to strengthen compliance with Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax registration.

The incremental funding for tax measures announced in both the 2013 Economic Action Plan and the 2014 Economic Action Plan will be used to introduce information technology system modifications, develop and implement business processes, develop forms, and update publications and information products related to these measures.

In closing, the resources sought through these estimates will allow the CRA to continue to deliver on its mandate to Canadians by ensuring that the taxpayers meet their obligations, Canada's revenue base is protected, and eligible families and individuals receive timely and correct benefit payments.

[*Translation*]

Mr. Chair, at this time, my colleagues and I will be pleased to respond to any questions you may have.

[*English*]

The Chair: I was just looking for the annex that will appear. Does Canada Revenue Agency budget for two years as opposed one year like most departments?

Mr. Huppé: Yes, we are one of a few departments that have a two-year appropriation versus a one-year appropriation.

The Chair: The figures you've just gone over, are they for two years, or is this what you anticipate spending this year but it can go over into the next year?

Mr. Huppé: It's for one year, but we're entitled to carry forward some of these amounts to the next year. We're not bound by the 5 per cent carry-forward rule. That's why we manage our appropriations over a two-year period.

The Chair: When Parliament approves, it's for two years.

liés à la vérification, laquelle servira à mettre en œuvre et à administrer des mesures visant à accroître l'équité et l'intégrité du régime fiscal, ainsi qu'à renforcer l'observation fiscale; deuxièmement, on trouve la somme de 14,1 millions de dollars pour l'administration de mesures fiscales visant les particuliers et les entreprises, comme elles ont été annoncées dans le Plan d'action économique de 2013, et pour l'administration de la taxe de vente harmonisée et du crédit pour la taxe de vente harmonisée dans l'Île-du-Prince-Édouard, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} avril 2013; et en dernier lieu, on trouve la somme de 4,6 millions de dollars pour l'administration de mesures fiscales annoncées dans le Plan d'action économique de 2014. Ces mesures se rapportent principalement aux investissements destinés à réduire le fardeau administratif des organismes de bienfaisance et à renforcer l'observation en matière d'inscription aux fins de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée.

Le financement supplémentaire des mesures fiscales annoncées dans le Plan d'action économique de 2013 et le Plan d'action économique de 2014 servira à apporter des modifications aux systèmes de technologie de l'information, à élaborer et à mettre en œuvre des processus opérationnels, à concevoir des formulaires et à mettre à jour les publications et des produits d'information liés à ces mesures.

Pour conclure, les ressources demandées par l'intermédiaire de ce budget des dépenses permettront à l'ARC de continuer d'exécuter son mandat auprès des Canadiens en faisant en sorte que les contribuables respectent leurs obligations, que l'assiette du revenu du Canada soit protégée, et que les familles et les particuliers admissibles reçoivent en temps opportun les paiements de prestations exacts.

[*Français*]

Monsieur le président, mes collègues et moi serons maintenant heureux de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Le président : Je cherchais simplement l'annexe qui paraîtra. Le budget de l'Agence du revenu du Canada couvre-t-il deux années au lieu d'une, comme c'est le cas pour la plupart des ministères?

M. Huppé : Oui, nous sommes un des rares ministères qui reçoivent des crédits pour deux ans au lieu d'un.

Le président : Les chiffres que vous venez de présenter sont-ils pour deux ans, ou s'agit-il des dépenses prévues pour le présent exercice, lesquelles peuvent être reportées à l'exercice suivant?

M. Huppé : C'est pour un an, mais nous sommes autorisés à reporter certains montants à l'exercice suivant. Comme nous ne sommes pas assujettis à la règle de report de 5 p. 100, nous pouvons gérer nos crédits sur une période de deux ans.

Le président : Quand le Parlement approuve les crédits, c'est pour deux ans.

Mr. Huppé: The \$3 billion that we're seeking Parliament to approve is the projected budget for the next fiscal year within a two-year appropriation.

The Chair: That is important for honourable senators to be aware of.

[Translation]

Senator Rivard: My question is for Ms. Boileau.

Are proceeds of the gas tax remitted to the municipalities or to the provinces? In your presentation, you indicate that this goes to the provinces and that it is based on population and not on property assessments. The answer is there. The provinces are not the ones claiming that their population has increased by 3 or 4 per cent in a given year. I believe Statistics Canada's censuses provide these data to you. Is this how you determine the allocation of the gas tax revenue?

Ms. Boileau: There is a per capita calculation. My colleague, Mr. Moore, could provide further details.

[English]

Jeff Moore, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications, Infrastructure Canada: The Gas Tax Fund is a 10-year program, as you're probably aware. With respect to the Gas Tax Fund, we tie the allocations to the census and then do a mid-year check along the way. So we'll base the first five years of the allocations under the GTF on the most recent census. Once we get half way through, we'll do another check once we have the next most recent census so we can right-size the numbers if needed.

[Translation]

Senator Rivard: I was wondering about the impact of the sharp decline in the price of oil. If the price at the pump is lower than before, the government is collecting lower taxes. However, the provinces' funds are indexed at 2 per cent per year, as I can see in your text.

Are you in a position to evaluate — and I understand that you do not have a crystal ball — how much the government will lose? The provinces will have their 2 per cent increase, but tax revenues will go down because of the lower price of oil. Do you know if we are talking about tens or hundreds of millions, or billions of dollars?

[English]

Mr. Moore: The price of oil or gas doesn't have an impact on the Gas Tax Fund. The Gas Tax Fund is a permanent legislated fund. The funding is predictable over the next 10 years with the exception of having the midway point check with respect to the census.

M. Huppé : La somme de 3 milliards de dollars que nous demandons au Parlement d'approuver correspond au budget prévu pour le prochain exercice dans le cadre d'une affectation de deux ans.

Le président : Il importe que les honorables sénateurs le sachent.

[Français]

Le sénateur Rivard : Ma question s'adresse à Mme Boileau.

La taxe sur l'essence est-elle versée aux municipalités ou aux provinces? Dans votre présentation, vous indiquez que c'est aux provinces et que cela est basé sur la population et non pas sur les évaluations foncières. La réponse est là. Ce ne sont pas les provinces qui prétendent que leur population a augmenté de 3 ou 4 p. 100 pour une année donnée. J'ai l'impression que ce sont les recensements de Statistique Canada qui vous fournissent ces données. Est-ce la façon dont vous appliquez le retour de la taxe sur l'essence?

Mme Boileau : C'est par personne. Mon collègue, M. Moore, pourrait vous donner plus de détails.

[Traduction]

Jeff Moore, sous-ministre adjoint, Politiques et communications, Infrastructure Canada : Le Fonds de la taxe sur l'essence est un programme de 10 ans, comme vous le savez probablement. Dans le cadre de ce fonds, nous établissons les affectations en fonction du recensement, puis effectuons une vérification de mi-exercice. Nous nous appuyons donc sur le plus récent recensement pour affecter les fonds du FTE pour les cinq premières années. À mi-parcours, nous effectuerons une autre vérification une fois que nous aurons en main le nouveau recensement afin de corriger les chiffres au besoin.

[Français]

Le sénateur Rivard : Je me posais la question sur l'impact de la chute brutale du prix du pétrole. Si le prix à la pompe est plus bas qu'avant, les taxes que le gouvernement collecte sont plus faibles. Par contre, les provinces sont indexées de 2 p. 100, comme je peux le lire dans votre texte.

Êtes-vous en mesure d'évaluer — et je comprends que vous n'avez pas de boule de cristal —, combien le gouvernement perdra? Les provinces auront 2 p. 100 d'augmentation alors que les taxes baissent en fonction du nouveau prix du pétrole. Savez-vous si cela se calcule en dizaines ou en centaines de millions ou de milliards de dollars?

[Traduction]

M. Moore : Le prix du pétrole ou de l'essence n'a pas d'incidence sur le Fonds de la taxe sur l'essence, puisqu'il s'agit d'un fonds permanent en vertu de la loi. Le financement est prévisible pour les 10 prochaines années, mais nous devons réaliser une vérification de mi-parcours pour tenir compte du recensement.

The other thing that has been done with the program in addition to making it permanent and predictable, we've also added the escalator that my colleague spoke about. A 2 per cent escalator is added to the predictable amounts that we have and is provided in increments of \$100 million per year.

[Translation]

Senator Rivard: I understand that the provinces, and so the municipalities, are not affected by the price of a barrel of oil. However, when the government collects taxes at the pump, if we pay \$1 a litre, the taxes apply to that \$1, whereas a few months ago, it was \$1.40. This means that the federal government is collecting less revenue, even though it increases its contribution by 2 per cent a year, even if this is based on price that used to be much higher than the current one. My question is this: are you in a position to assess the shortfall due to the drop in the price of oil?

[English]

Mr. Moore: That's not my forte, but I can say that the Gas Tax Fund is not linked to the amount of gas tax that's collected by government. A defined amount of money has been set aside. It's been made permanent. It's very clear and predictable in terms of how much money municipalities will receive on a year-by-year basis. Even though there may be a fluctuation in the price of gas or the price of oil, it will not affect or impact the amount of money that municipalities are going to get under the Gas Tax Fund.

The Chair: While you're warmed up, could you explain the comment that you made to Senator Rivard about the 2 per cent escalator in \$100 million increments? How does that work?

Mr. Moore: It's almost like a way of rounding it. You're not going to get any less than \$100 million. The 2 per cent escalator will work in increments of \$100 million. That's the way it will work on an annual basis.

The Chair: You've got a designated pot of money and then it should increase by 2 per cent.

Mr. Moore: Yes.

The Chair: What's the \$100 million increment aspect?

Mr. Moore: I'm not the greatest mathematician in the world, but depending on the percentage — we're using 2 per cent, but it has to be done in increments of \$100 million. So whatever you're closest to in terms of the percentage, it has to be done in \$100 million increments. It's either \$100 million or \$200 million, et cetera.

The Chair: Senator Bellemare is shaking her head. Could you send us an example?

Mr. Moore: Absolutely.

En plus d'en avoir fait un programme permanent et prévisible, nous avons aussi prévu l'indexation dont ma collègue a parlé. Il s'agit d'une indexation de 2 p. 100 qui s'ajoute aux montants prévisibles par tranches de 100 millions de dollars par année.

[Français]

Le sénateur Rivard : Je comprends que les provinces, donc les municipalités, ne sont pas affectées par le prix du baril de pétrole. Par contre, lorsque le gouvernement collecte les taxes à la pompe, lorsqu'on paie le litre 1 \$, les taxes s'appliquent sur 1 \$, alors qu'il y a quelques mois, c'était sur 1,40 \$. Cela signifie que le gouvernement fédéral retire moins de revenus même s'il augmente sa contribution de 2 \$ par année, même si c'était basé sur un prix qui était beaucoup plus élevé auparavant. Ma question est celle-ci : êtes-vous en mesure d'évaluer le manque à gagner dû à la baisse du prix du pétrole?

[Traduction]

M. Moore : Ce n'est pas mon fort, mais je peux dire que le Fonds de la taxe sur l'essence n'est pas touché par le montant des taxes recueillies par le gouvernement, puisqu'un montant défini lui a été réservé. Le fonds est permanent. La somme que les municipalités recevront chaque année est très claire et prévisible. Même si le prix de l'essence ou du pétrole fluctue, cela n'aura pas d'incidence sur la somme que les municipalités recevront au titre du Fonds de la taxe sur l'essence.

Le président : Pendant que vous êtes réchauffé, pouvez-vous expliquer ce que vous avez dit au sénateur Rivard sur l'indexation de 2 p. 100 qui s'ajoute en tranche de 100 millions de dollars? Comment ce mécanisme fonctionne-t-il?

M. Moore : C'est presque comme si on arrondissait le montant. L'augmentation ne sera pas inférieure à 100 millions de dollars. L'indexation de 2 p. 100 se fera par tranche de 100 millions de dollars. C'est ainsi que le mécanisme fonctionnera chaque année.

Le président : Vous disposez d'un fonds déterminé, qui devrait augmenter de 2 p. 100.

M. Moore : Oui.

Le président : Qu'en est-il des tranches de 100 millions de dollars?

M. Moore : Je ne suis pas le meilleur mathématicien du monde, mais cela dépend du pourcentage : nous utilisons 2 p. 100, mais l'augmentation doit se faire par tranche de 100 millions de dollars. Ainsi, peu importe le pourcentage le plus rapproché, il faut augmenter par tranche de 100 millions de dollars. C'est donc 100 ou 200 millions de dollars, et cetera.

Le président : La sénatrice Bellemare secoue la tête. Pourriez-vous nous envoyer un exemple.

M. Moore : Certainement.

The Chair: That would be helpful. Then we would all understand. Thank you.

[Translation]

Senator Chaput: My first question is addressed to Ms. Boileau. In your presentation, you say:

We are also seeking funds to support the \$1 billion Small Communities Fund, which is dedicated to communities with fewer than 100,000 residents.

How many communities of this size are there in Canada? What is the average amount of the envelope they receive, and how does this break down by region?

Ms. Boileau: I am going to ask my colleague to reply, because this concerns the program.

Senator Chaput: How many of these communities are there?

[English]

Mr. Moore: Just to explain the context behind the Small Communities Fund, under the New Building Canada Fund, there are two components: a national component and a provincial-territorial infrastructure component.

Under the provincial-territorial infrastructure component, \$10 billion is set aside. The way the funds are allocated to provinces and territories is that we start with a base allocation of \$250 million for each province and territory. Once we've made that base allocation, the remainder of the \$10 billion is allocated on a per capita basis based on the population of each province and territory. The provinces and territories then have to set aside 10 per cent of their allocation from the \$10 billion to be focused on communities with a population of 100,000 or less, which is the Small Communities Fund.

What I can tell you in terms of the Small Communities Fund, if you're interested, is we've been negotiating agreements with provinces and territories. We currently have 10 agreements signed, three more to go, and we already have 26 projects announced under the Small Communities Fund.

The way the Small Communities Fund works is it's the provinces and territories that actually present their priorities under the Small Communities Fund. Normally provinces and territories will have their own call for proposals from municipalities, and then they will either rank or choose the projects that they want to bring forward. Then there's a discussion between the federal government and the province at large or the territory at large in terms of what projects we will consider.

Le président : Cela nous aiderait. Nous pourrions tous comprendre ensuite. Merci.

[Français]

La sénatrice Chaput : Ma première question s'adresse à Mme Boileau. Dans votre présentation, vous mentionnez ce qui suit :

Nous demandons également du financement pour soutenir le Fonds des petites collectivités de 1 milliard de dollars, qui cible les collectivités de moins de 100 000 habitants.

Combien y a-t-il de collectivités de ce type au Canada? Quelle est la moyenne de l'enveloppe qu'elles reçoivent et quelle est la répartition par région?

Mme Boileau : Je vais demander à mon collègue de répondre, parce que cela concerne plutôt le programme.

La sénatrice Chaput : Combien y a-t-il de ces collectivités?

[Traduction]

M. Moore : Juste pour expliquer le contexte derrière le Fonds des petites collectivités, le Nouveau Fonds Chantiers Canada comprend deux volets : un volet Infrastructures nationales et un volet Infrastructures provinciales-territoriales.

Une somme de 10 milliards de dollars est réservée au volet Infrastructures provinciales-territoriales. Pour affecter les fonds aux provinces et territoires, nous commençons par une affectation de base de 250 millions de dollars pour chaque province et territoire. Une fois cette affectation faite, nous affectons les 10 milliards de dollars restants en fonction de la population de chaque province et territoire. Les provinces et territoires doivent ensuite réserver 10 p. 100 de leur part du montant de 10 millions de dollars aux collectivités de moins de 100 000 habitants au titre du Fonds des petites collectivités.

Ce que je peux vous dire au sujet de ce fonds, si vous êtes intéressés, c'est que nous négocions des ententes avec les provinces et territoires. Nous en avons actuellement signé 10, et 26 projets ont déjà été annoncés dans le cadre de ce fonds.

Ce sont les provinces et territoires qui présentent leurs priorités dans le cadre de ce fonds. Normalement, ils feront leurs propres appels de propositions pour les projets des municipalités, puis ils classeront ou choisiront les projets qu'ils veulent réaliser. Le gouvernement fédéral discutera ensuite avec la province ou le territoire en général pour déterminer quels projets seront étudiés.

[Translation]

Senator Chaput: I have one last question: who has the last word, the province or the municipality? The municipality develops its project, the province has its word to say, and the federal government allocates the money.

[English]

Mr. Moore: Thank you. That's a very good question.

The way the process works is that normally a province or territory will run a call for proposals, as I said, so municipalities have the choice to apply for funding or not. The province and territory will assess the proposals that come forward to make sure that they're eligible first of all and then they will look at the viability of the project. Eventually, the province or territory will put together a list of projects based on that analysis or due diligence and present that to the federal government for approval.

[Translation]

Senator Chaput: I would like to put a brief question to Mr. Huppé. You say that the additional funding for the tax measures announced in the plan will be used for changes to information technology systems, and for the development and implementation of operational processes. My question is the following: do you provide the services yourself, or do you purchase the services from Service Canada?

Mr. Huppé: The agency provides services to citizens if they concern tax matters. However, like several other departments, we receive infrastructure management services, including telecommunications and email services, through Shared Services Canada.

Senator Chaput: So will the additional funding you mention here be for yourselves or for Service Canada?

Mr. Huppé: The funding that is mentioned here is allocated to the agency for the modification of certain systems. That said, that does not mean that Shared Services Canada will receive part of the funds to do the work they have to do for us, because, of course, they are responsible for everything regarding infrastructure.

Senator Chaput: If I were to pore over your budget, would I find a transfer somewhere to Shared Services Canada?

Mr. Huppé: When Shared Services Canada was created, the agency participated in the transfer of resources. We transferred a considerable sum from our resources to them so that they could offer these services. Every time we receive funding, for instance to develop a new system, the share that belongs to Revenue Canada is sent to us and the amount that is allocated to Shared Services Canada is sent to it when we access the funds. This does not mean

[Français]

La sénatrice Chaput : J'ai une dernière question : entre la province et la municipalité, qui a le dernier mot? La municipalité développe son projet, la province a son mot à dire et le gouvernement fédéral octroie l'argent.

[Traduction]

M. Moore : Merci. C'est une excellente question.

Normalement, comme je l'ai indiqué, une province ou un territoire lancera un appel de propositions; les municipalités ont donc le choix de demander du financement ou non. La province ou le territoire évaluera les propositions reçues pour s'assurer de leur admissibilité, puis de leur viabilité. Enfin, la province ou le territoire dressera une liste de projets en fonction de l'analyse ou du processus de diligence raisonnable, puis la présentera au gouvernement fédéral aux fins d'approbation.

[Français]

La sénatrice Chaput : J'aimerais poser une brève question à M. Huppé. Vous dites que le financement supplémentaire des mesures fiscales annoncées dans le plan servira à apporter des modifications aux systèmes de la technologie de l'information et à élaborer et à mettre en œuvre des processus opérationnels. Ma question est la suivante : est-ce que vous vous donnez les services vous-mêmes, ou est-ce que vous achetez des services de Service Canada?

M. Huppé : Les services que nous fournissons aux citoyens sont donnés par l'agence en matière fiscale. Par contre, nous recevons, comme plusieurs ministères, des services en matière de gestion de l'infrastructure, y compris les télécommunications, et cetera, et le service courriel, qui nous sont fournis par Services partagés Canada.

La sénatrice Chaput : Alors, le financement supplémentaire dont vous parlez ici, est-il prévu pour vous-mêmes ou pour Service Canada?

M. Huppé : Le financement qui est mentionné ici est attribué à l'agence pour la modification de certains systèmes. Ceci étant dit, cela ne signifie pas que les Services partagés recevront une partie des fonds qui serviront à faire le travail qu'ils doivent faire pour nous aider, parce que, évidemment, ils possèdent tout ce qui est infrastructure.

La sénatrice Chaput : Si j'avais à scruter votre budget, est-ce que j'y retrouverais quelque part un transfert à Services partagés Canada?

M. Huppé : Quand Services partagés Canada a été créé, l'agence a participé au transfert des ressources. Nous avons transféré une somme considérable de nos ressources pour qu'ils puissent nous offrir ces services. Chaque fois que nous recevons de l'argent, par exemple, pour développer un nouveau système, la part qui revient à Revenu Canada nous est acheminée et la part qui revient à Services partagés Canada lui est acheminée

that Shared Services Canada did not receive funds. In fact, Shared Services Canada received funds for the development of certain systems at the agency in the context of budgetary announcements.

Senator Chaput: However, this would not be indicated in your agency's budget.

Mr. Huppé: No.

Senator Bellemare: I would like to put a brief question to Infrastructure Canada: where do the funds you manage appear in the budget document?

Ms. Boileau: They can be found on page II-195 of the English version.

Senator Bellemare: I was not looking in the right place, then. There they are. Thank you for that reply.

The Chair: In the French version, it is on page II-62.

Senator Bellemare: Regarding the infrastructure fund as such, I cannot see where that is.

Senator Chaput: In French, what page is it on?

The Chair: On page II-62.

Senator Bellemare: Is this \$10 billion amount for your operational, management expenses?

Ms. Boileau: They also cover expenses for the fund-related contributions.

Senator Bellemare: The contributions for this year?

Ms. Boileau: Yes. If you look at the contributions section, you will see the allocation. You will see the portion of the \$10 billion, and of the \$4 billion. You will also see the total \$53 billion amount, but that is requested for fiscal year 2015-16.

Senator Bellemare: So that is in the contribution we see there?

Ms. Boileau: Yes, precisely.

Senator Bellemare: That answers my question.

As for the CRA, I would like a clarification regarding page II-21: under operating expenses, why did you add the heading "Operating expenditures, contributions and recoverable expenditures on behalf of the Canada Pension Plan and the Employment Insurance Act"? That is a distinct element, both the operating expenditures and the capital expenditures. Is that amount large, and why is it specified? We know that you recover. . .

Mr. Huppé: Yes, we recover funds. We administer certain activities in the context of these funds — that is to say employment insurance, employers' contributions, et cetera. For

lorsqu'on accède aux fonds. Cela ne veut pas dire que Services partagés Canada n'a pas reçu de fonds. En fait, Services partagés Canada a reçu des fonds pour le développement de certains systèmes chez nous dans le cadre d'annonces budgétaires.

La sénatrice Chaput : Cependant, cela ne se verrait pas dans le budget de votre agence.

M. Huppé : Non.

La sénatrice Bellemare : Je veux poser une petite question à Infrastructure Canada : où apparaissent les fonds que vous gérez dans le document budgétaire?

Mme Boileau : Vous les trouverez à la page II-195 de la version anglaise.

La sénatrice Bellemare : Je ne regardais pas au bon endroit alors. Ils sont là. Merci pour cette réponse.

Le président : Dans la version française, c'est à la page II-62.

La sénatrice Bellemare : En ce qui concerne le fonds d'infrastructure comme tel, je ne vois pas où cela se trouver.

La sénatrice Chaput : En français, c'est à quelle page?

Le président : À la page II-62.

La sénatrice Bellemare : En ce qui concerne cette somme de 10 milliards de dollars, s'agit-il de vos dépenses de fonctionnement, de gestion?

Mme Boileau : Il s'agit aussi des dépenses pour les contributions liées au fonds.

La sénatrice Bellemare : Ce sont donc les contributions pour cette année?

Mme Boileau : C'est cela. Si vous regardez dans la section des contributions, vous y verrez l'attribution. Vous verrez la portion des 10 milliards, la portion des 4 milliards. Vous verrez aussi la portion globale des 53 milliards au total, mais qui est demandée dans le cadre de l'exercice financier de 2015-2016.

La sénatrice Bellemare : Cela se trouve donc dans la contribution que l'on voit?

Mme Boileau : Oui, exactement.

La sénatrice Bellemare : Cela répond à ma question.

Quant à l'ARC, je voudrais obtenir une précision à la page II-37 en français : dans les dépenses de fonctionnement, pourquoi ajoutez-vous la rubrique « Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et de la Loi sur l'assurance-emploi »? C'est un élément distinct, à la fois pour les dépenses de fonctionnement et en capital. Est-ce que ce montant est important, et pourquoi est-ce spécifié? On sait que vous recouvrez...

M. Huppé : Oui, on recouvre. On administre certaines activités dans le cadre de ces fonds — soit l'assurance-emploi, les contributions des employeurs, et cetera. Pour ces types

these types of activities, we have the right to access employment insurance funds and pension plan funds, precisely to offset our costs in connection with these activities.

Senator Bellemare: This is a large amount, I expect?

Mr. Huppé: If memory serves, we recover approximately \$300 million a year from the fund.

Senator Bellemare: Through contributions? No, it is more than that. It is from overpayments?

Mr. Huppé: We support certain pension plan and employment insurance-related activities, and the collection of certain sums to be recovered.

Senator Bellemare: But what about contributions from individuals?

Mr. Huppé: Yes, I am sorry. The contributions from individuals which we administer total — I do not have the figure in mind, but it is much more than that. We do collect that as well.

Senator Bellemare: So, you collect the contributions and afterwards you collect the overpayments.

Mr. Huppé: In fact, we collect approximately \$43 billion a year in contributions, an amount that is remitted as tax. We also collect that revenue.

Senator Bellemare: That explains that.

Mr. Huppé: These are our costs in relation to the collection of these amounts. We are entitled to access the pension fund and the employment insurance fund.

Senator Bellemare: As for the capital expenditures that have increased, I suppose they are related to information technology?

Mr. Huppé: Generally speaking, regarding capital expenditures, we have an investment plan that includes the development of certain systems. So expenses will vary from one year to the next. Supposing we spend \$100 million to build a system over 10 years; we will not spend \$10 million a year, this will fluctuate. It is the fluctuation in the funds spent for the development of our systems.

[English]

Senator Eaton: In your presentation to us, you spoke about the national infrastructure component and stated that this supports projects of national significance. Can you give me an example of a project of national significance?

Mr. Moore: Absolutely.

Senator Eaton: The Parliament Buildings?

Mr. Moore: We recently funded a project in Quebec, the Port of Montreal, where we provided \$44 million to support an expansion of their capacity at the port. It's considered a project of national significance because it directly relates to how we support

d'activités, on a le droit d'accéder aux fonds d'assurance-emploi et au régime de retraite, justement pour compenser nos coûts relativement à ces activités.

La sénatrice Bellemare : Il s'agit d'un montant important, j'imagine?

M. Huppé : Si ma mémoire est bonne, on recouvre environ 300 millions de dollars par année à même le fonds.

La sénatrice Bellemare : Quant aux contributions? Non, c'est plus que cela. C'est au niveau des trop-perçus?

M. Huppé : On soutient certaines activités liées aux régimes de retraite, à l'assurance-emploi et à la collecte de certaines sommes à recouvrer.

La sénatrice Bellemare : Mais qu'en est-il des contributions des particuliers?

M. Huppé : Oui, je m'excuse. La contribution des particuliers qu'on administre se chiffre — je n'ai pas le chiffre en tête, mais c'est beaucoup plus que cela. Nous récoltons cela, exactement.

La sénatrice Bellemare : Donc, vous récoltez les cotisations et, par la suite, vous collectez les trop-perçus.

M. Huppé : En fait, nous collectons environ 43 milliards de dollars par année en cotisations, somme qui est déposée au niveau fiscal. Nous collectons aussi ces revenus.

La sénatrice Bellemare : Cela explique pourquoi.

M. Huppé : Ce sont nos coûts relativement à la collecte de ces montants. Nous avons le droit d'accéder aux fonds de pension et aux fonds de l'assurance-emploi.

La sénatrice Bellemare : Quant aux dépenses en capital qui ont augmenté, j'imagine qu'elles sont liées à l'informatique?

M. Huppé : En ce qui concerne les dépenses en capital, grosso modo, nous avons un plan d'investissement qui prévoit le développement de certains systèmes. Donc, il s'agit d'une variation des dépenses d'année en année. Mettons que nous dépensons 100 millions de dollars pour bâtir un système sur 10 ans. Nous ne dépenserons pas 10 millions de dollars par année, car cela va fluctuer. C'est la fluctuation liée à l'utilisation des fonds prévus pour le développement de nos systèmes.

[Traduction]

La sénatrice Eaton : Dans votre exposé, vous avez parlé du volet Infrastructures nationales en indiquant qu'il appuie les projets d'importance nationale. Pourriez-vous nous donner un exemple d'un tel projet?

M. Moore : Absolument.

La sénatrice Eaton : Les édifices du Parlement?

M. Moore : Récemment, nous avons financé un projet au Québec, dans le port de Montréal, auquel nous avons accordé 44 millions de dollars à l'appui de l'expansion de la capacité du port. Ce projet est considéré comme étant d'importance nationale,

international trade agreements with other countries. It allows for better flow of goods from Europe into Canada and throughout Canada, so from a trade perspective it's a fairly important project. It does increase the amount of economic activity in the country. It increases productivity. It also provides benefits that extend beyond the province and territory as well, which are all criteria we have to look at.

Senator Eaton: I think it was Senator Chaput asking you about small communities. Do the provinces present you with projects and then you decide? Who would decide what a project of national importance is?

Mr. Moore: It's a \$4 billion merit-based fund, which means that we administer the program at Infrastructure Canada. Eligible recipients can apply for funding at any time throughout the year. Then we will assess the project. We will do our due diligence. We will make sure the project recipient is eligible. We'll look at whether they hit the four criteria of the program. If you're interested in knowing what those are, again, it's increasing economic activity. We look at whether it decreases the potential disruptions of economic activity in the country. We also consider increase in economic productivity, as well as whether or not the benefits of the project actually extend beyond the borders of the province or territory in which the project occurs.

Senator Eaton: The whole country.

Mr. Moore: Yes.

Senator Eaton: You're not doing it by region, i.e., Quebec got that, therefore the West has to get that, therefore the national territories. It's merit-based.

Mr. Moore: That's correct. There is no allocation for provinces and territories. It's completely merit-based.

Senator Eaton: Is Infrastructure Canada involved in the Parliament Buildings?

Mr. Moore: No, we're not.

Senator Eaton: You're not. Don't you look happy.

Mr. Moore: Slightly, yes.

The Chair: Thank you for clarifying that.

Next on my list is Senator Wallace from New Brunswick.

Senator Wallace: Mr. Moore, following up on Senator Eaton's question and comment about the national infrastructure component that applies to projects of national significance, you gave the example of upgrades to the Port of Montreal, and I'm sure that's very good. I'm from Saint John, New Brunswick, and I know the Port of Saint John is seeking to upgrade its facility as well. Of course, Saint John would be the end terminus of the west-east pipeline, so a lot rides on this from a national perspective, not only in terms of moving petroleum but also container traffic and

car il touche directement la manière dont nous appuyons les accords commerciaux internationaux avec d'autres pays. Il permet de faciliter la circulation de marchandises de l'Europe vers le Canada et à l'intérieur du pays; c'est donc un projet assez important du point de vue commercial. Il permet d'accroître l'activité économique et la productivité au pays. Ses retombées se font également sentir à l'extérieur de la province ou du territoire. Ce sont tous là des critères que nous devons examiner.

La sénatrice Eaton : Je pense que c'est la sénatrice Chaput qui vous a interrogé sur les petites collectivités. Est-ce que les provinces vous présentent leurs projets pour que vous preniez ensuite une décision? Qui décide ce qui constitue un projet d'importance nationale?

M. Moore : C'est un fonds de 4 milliards de dollars fondé sur le mérite qui est géré par Infrastructure Canada. Les bénéficiaires admissibles peuvent demander du financement à tout moment au cours de l'année. Nous évaluons ensuite le projet, en exerçant une diligence raisonnable. Nous nous assurerons que le bénéficiaire du projet est admissible et vérifierons si le projet satisfait aux quatre critères du programme. Si vous voulez savoir en quoi consistent ces critères, il faut que le projet augmente l'activité économique. Nous vérifions s'il réduit les perturbations potentielles de l'activité économique au pays. Nous cherchons ensuite à voir s'il augmente la productivité économique et si ses retombées se feront sentir à l'extérieur de la province ou du territoire où le projet a lieu.

La sénatrice Eaton : Dans l'ensemble du pays.

M. Moore : Oui.

La sénatrice Eaton : Vous ne procédez pas par région en affectant des sommes au Québec, à l'Ouest ou aux territoires nationaux. Les fonds sont accordés en fonction du mérite.

M. Moore : C'est exact. Il n'y a pas d'affectation pour les provinces et les territoires. Tout est axé sur le mérite.

La sénatrice Eaton : Est-ce qu'Infrastructure Canada s'occupe des édifices du Parlement?

M. Moore : Non.

La sénatrice Eaton : Vous ne vous en occupez pas. Voilà qui semble vous combler d'aise.

M. Moore : Un peu, oui.

Le président : Merci d'avoir éclairci ce point.

Le suivant, sur ma liste, est le sénateur Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Wallace : Monsieur Moore, pour faire suite à la question de la sénatrice Eaton et à vos observations sur le volet Infrastructures nationales qui s'applique aux projets d'importance nationale, vous avez cité l'exemple des travaux de modernisation du port de Montréal. Je suis convaincu que c'est un excellent exemple. Je suis de Saint John, au Nouveau-Brunswick, et je sais que les autorités du port local veulent aussi le moderniser. Bien sûr, Saint John est censé devenir le terminal du pipeline vers l'Ouest. Voilà donc un projet qui possède une forte dimension

the like. I take from your comments, then, that perhaps the expansion and upgrade of the facilities in Saint John, New Brunswick, might be treated in a way that would be similar to the Port of Montreal. That would be possible, I would think.

Mr. Moore: If the port were to submit an application, of course, we would treat it like any other project.

Senator Wallace: We'll have to make sure they submit an application.

Mr. Moore: Absolutely.

The Chair: You have three senators supporting it.

Mr. Moore: Given that they are a Canada Port Authority, they would be eligible to apply under the national infrastructure component. We would have to make sure it is a viable project in that it fits the seven categories of types of projects we would support. Given it's a port, we could probably do that. It would have to meet at least one of the four criteria that I talked about in the program.

Senator Wallace: It's interesting at this point in time with projects of national significance, what is projected to occur at that port is definitely of national significance. I think people in Alberta would certainly view it that way. In any event, we'll see where that goes. I appreciate your comment.

Mr. Huppé, you indicated with regard to the net decrease of \$56 million in the estimates this year over last year that the largest component is an \$80 million reduction in disbursements under the Softwood Lumber Products Export Charge Act, 2006, and in large part it's due to changing prices and volumes. Could you explain how that works, what is happening in that softwood lumber marketplace and why it would result in that kind of reduction?

Mr. Huppé: We administer the softwood lumber program. Under the program, there is a ceiling price, and the program is in place to ensure "competitiveness" in the softwood lumber market. Because of the pick-up in the economy in the United States and the increased demand for softwood lumber, the price of softwood lumber is above that price. The price is \$355 for 1,000 feet of wood, and every year, the Finance Department reassesses what they think will be the payout to the province. When exporters export under that price, we collect a charge. This, then, is remitted back to the provinces, so it's statutory in nature.

Because the price is above \$355, we don't foresee that we'll have to collect any charge from the exporters. Therefore, the forecast for next year is that we will collect no tax from that program, so nothing will have to be remitted back to the provinces.

nationale, non seulement pour le transport du pétrole, mais aussi pour celui des conteneurs et d'autres marchandises. D'après vos commentaires, je suppose que, peut-être, l'agrandissement et la modernisation des installations à Saint John pourraient être considérés à peu près comme les travaux dans le port de Montréal. D'après moi, ce serait possible.

M. Moore : Si les autorités portuaires devaient présenter une demande, bien sûr que nous la considérerions sur le même pied que tout autre projet.

Le sénateur Wallace : Il faudra s'assurer qu'elles le feront.

M. Moore : Absolument.

Le président : Trois sénateurs appuient le projet.

M. Moore : En leur qualité d'administration portuaire canadienne, elles pourraient présenter une demande sous le volet Infrastructures nationales. Nous devrions vérifier la viabilité du projet, c'est-à-dire son appartenance à l'une des sept catégories de types de projets admissibles. Un port pourrait l'être. Il faudrait qu'il satisfasse à au moins l'un des quatre critères dont j'ai parlé au sujet du programme.

Le sénateur Wallace : Il est intéressant de noter que ce qu'on projette de faire actuellement dans ce port a absolument une importance nationale. Je suis sûr que les Albertains seraient d'accord. En tout cas, nous verrons bien jusqu'où cela ira. Je vous suis reconnaissant de votre réponse.

Monsieur Huppé, vous avez attribué la plus grande partie de la diminution nette de 56 millions de dollars dans le budget des dépenses du dernier exercice, par rapport au précédent, à une réduction de 80 millions de dollars des débours au titre de la Loi de 2006 sur les droits à l'exportation de produits de bois d'œuvre, imputable en grande partie à la variabilité des prix et des volumes. Pourriez-vous expliquer le fonctionnement et l'évolution du marché du bois d'œuvre et le pourquoi de la réduction qui en découle?

M. Huppé : Nous gérons le programme du bois d'œuvre de résineux, qui prévoit un prix plafond et dont le but est d'assurer la capacité concurrentielle sur le marché du bois d'œuvre. La reprise économique aux États-Unis et l'augmentation de la demande de bois d'œuvre maintiennent le prix au-dessus du prix plafond, qui est de 355 \$ pour mille pieds-planche. Chaque année, le ministère des Finances réévalue le montant qu'il pense devoir verser aux provinces. Pour les exportations sous ce prix, nous prélevons des exportateurs un droit que nous remettons ensuite aux provinces. C'est le mécanisme prévu dans la loi.

Comme le prix est actuellement supérieur à 355 \$, nous ne prévoyons pas de tels prélèvements. Voilà pourquoi nous prévoyons, pour le prochain exercice, que nous ne préleverons aucune taxe de ce programme, et que, par conséquent, nous ne devons rien remettre aux provinces.

Senator Wallace: So it's based on good news that the markets are strengthening in the U.S. and there are opportunities for the producers of softwood lumber and their export values.

Mr. Huppé: Exactly.

Senator Wallace: Ms. Boileau, you mentioned the funding for P3 projects. As you pointed out, the new bridge for the St. Lawrence corridor project is a P3. Again, in the city of Saint John, New Brunswick, there's a major P3 project, the funding of a public water project.

Is the trend that P3s have become more popular over the last five to ten years? Is there more of a demand for P3 projects?

Ms. Boileau: It's very much a trend that has gone on. I think my colleague Mr. Moore can explain in more detail. With regard to the new bridge, I do know that it's something we're looking for, whether there are better prices with the partnerships. It seems to be a way of being able to do business.

With regard to the project you were specifically talking about, I think Mr. Moore may help you with a bit more information.

Mr. Moore: The market is strengthening in Canada with respect to P3s. A lot of the provinces at the provincial government level are starting to build a lot of expertise around assessing P3 projects.

From a federal government perspective, we have P3 Canada, so under the New Building Canada Plan \$1.25 billion has been set aside for P3s. They've had a lot of success, a really good track record in terms of identifying very good, viable P3 projects across the country.

A great example would be the \$150 million we invested in the Edmonton LRT, which, by the way, would have been the first project we announced under the New Building Canada Fund, which we cost-shared with P3 Canada. That's an example of a good P3 project that we have supported.

Under our programs, we also have a P3 screen. For example, if we have a project with total costs of \$100 million or more, there's a mandatory P3 screen which assesses whether or not we think this project would be viable as a P3.

After that, we do what we call a procurement options analysis which will tell us whether or not there would be value for money to procure the project as a P3 as opposed to using traditional methods.

We have a lot of tools in our tool kit that we can use in terms of trying to encourage P3s in Canada.

Senator Wallace: Is there any predetermined formula for determining the allocation or the availability of P3 funds geographically throughout the country? Is there any predetermined allocation of how that funding could be used?

Le sénateur Wallace : Donc cela découle de l'annonce réconfortante du raffermissement des marchés aux États-Unis et d'une possible augmentation des exportations et de leur valeur, pour les producteurs de bois d'œuvre.

M. Huppé : Exactement.

Le sénateur Wallace : Madame Boileau, vous avez parlé du financement des projets de PPP. Comme vous l'avez fait remarquer, le projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent est un PPP. À Saint John aussi, il y a un tel projet majeur, le financement de la construction d'une usine de traitement de l'eau publique.

La vogue des PPP montre-t-elle une tendance à la hausse depuis 5 à 10 ans? Les projets de PPP sont-ils plus en demande?

Mme Boileau : C'est très nettement une tendance. Je pense que mon collègue Moore pourra vous l'expliquer avec plus de détails. En ce qui concerne le nouveau pont, je sais que c'est la formule que nous recherchons, à savoir de meilleurs prix grâce aux partenariats. Cela semble une bonne formule d'affaires.

Sur le projet précis dont vous parliez, je pense que M. Moore pourra vous communiquer plus de renseignements utiles.

M. Moore : Au Canada, le marché des PPP se raffermi. Beaucoup d'administrations provinciales commencent à acquérir beaucoup de compétences dans l'évaluation de ces projets.

À l'échelon fédéral, nous avons P3 Canada, et, dans le Nouveau Plan Chantiers Canada, nous avons réservé 1,25 milliard de dollars aux PPP. Cet organisme a vraiment de bons antécédents dans la détermination d'excellents projets rentables de PPP partout au pays.

Un excellent exemple que nous avons appuyé serait les 150 millions de dollars que nous avons investis dans le train léger sur rail d'Edmonton, qui, à propos, aurait été le premier projet annoncé sous l'égide du Nouveau Fonds Chantiers Canada, dont nous avons partagé des coûts avec P3 Canada.

Nos programmes prévoient la présélection des PPP. Par exemple, dans le cas d'un projet dont les coûts totaliseraient au moins 100 millions de dollars, la présélection obligatoire permet de déterminer l'éventuelle viabilité du PPP.

Ensuite, nous faisons ce que nous appelons une analyse des options d'approvisionnement, qui nous permet de déterminer les économies procurées par la réalisation du projet en PPP par rapport aux méthodes traditionnelles.

Nous disposons de beaucoup d'outils pour encourager les PPP au Canada.

Le sénateur Wallace : Existe-t-il une formule prédéterminée pour rendre disponibles les fonds pour des PPP selon des critères géographiques, partout au pays? Existe-t-il une formule prédéterminée d'affectation de ces fonds?

Mr. Moore: The way that P3 Canada works is that they actually have calls for proposals as well. I think they're on their sixth or seventh round of calls for proposals. There's no allocation for provinces and territories. It's basically merit-based. Projects come in and are assessed for eligibility and viability, and probably return on investment as well, where they find the most valuable for money. They will make their decisions based on those types of criteria.

It's the same thing for our program. We don't have allocations set aside for P3s, but naturally, for any project over \$100 million in total funding, we will take a close look at it to see if it might be viable as a P3.

The Chair: Does Infrastructure Canada handle the P3 initiative? Is that industry Canada?

Mr. Moore: The P3 Canada Fund is administered by P3 Canada, which is a Crown corporation. They report to the Minister of Finance.

The Chair: Their offices aren't next door to yours?

Mr. Moore: They're about a three-block walk away from us.

Senator L. Smith: I thought I was going to have to compete with Senator Wallace to get a new bridge.

Madam Boileau, can you give us an update?

[Translation]

And that is not the Maurice-Richard Bridge?

[English]

I mean on the Champlain Bridge project? I'm adding a little levity at 8:30 at night because some of us have been here since eight o'clock this morning.

[Translation]

Ms. Boileau: My colleague Thao Pham is in a better position to provide you with all of the details on that.

[English]

Senator L. Smith: I know, and you gave a great presentation last time. We would love to have an update of where we are with the Montreal bridge.

Thao Pham, Assistant Deputy Minister, Federal Montreal Bridges, Infrastructure Canada: It's very nice to see you again, senators and Mr. Chair.

The last time we spoke we already launched the procurement for the new bridge for the St. Lawrence. We are still on track. I'm very pleased to report that we have received technical proposals from the three consortia that we retained following the procurement process. That is under way.

M. Moore : En fait, l'un des moyens qu'utilise P3 Canada est de lancer des appels de propositions. Je pense qu'on est rendu au sixième ou septième cycle de ces appels. Il n'y a pas d'affectation pour les provinces et les territoires. L'attribution est essentiellement selon le mérite. On évalue l'admissibilité et la viabilité des projets qui arrivent et, aussi, probablement, le retour sur investissement, ce qui permet de trouver les meilleurs du point de vue financier. Voilà le genre de critères sur lesquels on fondera ses décisions.

C'est la même chose pour notre programme. Nous n'avons pas d'affectations réservées pour les PPP, mais, naturellement, pour tout projet dont le financement totalise plus de 100 millions de dollars, un examen minutieux nous permet d'en déterminer la viabilité en tant que PPP.

Le président : Est-ce qu'Infrastructure Canada s'occupe de l'initiative des PPP? Est-ce Industrie Canada?

M. Moore : Le fonds de P3 Canada est géré par P3 Canada, une société d'État, qui relève du ministre des Finances.

Le président : Vos bureaux ne sont-ils pas voisins?

M. Moore : Ils se trouvent à peu près à trois rues des nôtres.

Le sénateur L. Smith : Je le savais que je devrais faire concurrence au sénateur Wallace pour obtenir un nouveau pont.

Madame Boileau, pouvez-vous faire le point sur ce projet?

[Français]

Est-ce que ce n'est pas le pont Maurice-Richard?

[Traduction]

Je veux dire sur le projet du pont Champlain? Je me permets cette petite plaisanterie, à cette heure-ci, à 20 h 30, parce que certains d'entre nous sont ici depuis 8 heures.

[Français]

Mme Boileau : Ma collègue Thao Pham sera plus en mesure de vous donner tous les détails à ce sujet.

[Traduction]

Le sénateur L. Smith : Je sais, et, la dernière fois, vous avez livré un excellent exposé. Le point sur le pont de Montréal nous ferait bien plaisir.

Thao Pham, sous-ministre adjointe, Ponts fédéraux de Montréal, Infrastructure Canada : Monsieur le président, mesdames et messieurs, je suis très heureuse de vous revoir.

La dernière fois que nous nous sommes parlé, nous avons déjà lancé l'opération d'approvisionnement pour le nouveau pont sur le Saint-Laurent. Les choses avancent comme prévu. Je suis très heureuse d'annoncer que nous avons reçu des propositions techniques des trois consortiums retenus après le processus d'acquisition. C'est en cours.

We expect to receive the financial proposals from those three consortia by April 1, so in about six weeks, and then following a very thorough evaluation we will be able to announce the winning consortium that will be responsible for building, operating and financing the bridge, probably by late April. Early work will commence as soon as May or in spring of 2015. Certainly 2015 will be a landmark year for the project with construction expected to begin.

Senator L. Smith: If I understand correctly, you said the three bidders will make their final bids by April 1?

Ms. Pham: That's correct.

Senator L. Smith: You will make a decision by what date?

Ms. Pham: I would say by late April we will have finalized all of the evaluation. We are in the process of evaluating the technical proposals currently, and then, come April 1, we will receive the financial bids. We will spend the next three or four weeks assessing the bids, and then we will be in a position to announce the winning bidder.

Senator L. Smith: When would you anticipate announcing the winner if everything goes to plan?

Ms. Pham: By late April of this year.

Senator L. Smith: May 1, we would have the announcement?

Ms. Pham: Hopefully late April, and then in May —

Senator L. Smith: I'm just trying to get an approximate date.

Ms. Pham: Certainly in the spring.

Senator L. Smith: The announcement is that the bridge would be completed by the summer of 2018; is that correct?

Ms. Pham: The bridge will be in service by December 2018. As you probably recall, we are also talking about the corridor, so this is the portion of Highway 15. That portion of the corridor will be completed by 2020.

Of course, the priority component for this corridor project is the bridge. Everything is on track, so we are hopeful to have the bridge open by December 2018.

Senator L. Smith: Is that a realistic expectation to be able to state when the bridge will be completed?

Ms. Pham: Absolutely. I think we have shown that we have been able to meet each milestone. As you probably know, given the scope of the project and the complexity, it's being built as a private-public partnership. The winning consortia will have to deliver the bridge by that date because there will be financial penalties if they are late on delivering the bridge. Therefore, we are very hopeful.

Nous prévoyons de recevoir les propositions financières de ces trois consortiums d'ici le 1^{er} avril, c'est-à-dire dans environ six semaines, puis, après une évaluation très minutieuse, nous pourrions annoncer le nom du consortium que nous chargerons de construire, d'exploiter et de financer le pont, probablement avant la fin d'avril. Les travaux débiteront dès mai ou au printemps de 2015. Il est sûr que 2015 sera une année marquante pour le projet, puisque la construction devrait commencer cette année-là.

Le sénateur L. Smith : Si j'ai compris, les trois soumissionnaires feront une dernière soumission avant le 1^{er} avril?

Mme Pham : C'est exact.

Le sénateur L. Smith : Quand prendrez-vous une décision?

Mme Pham : Je dirais que, avant la fin d'avril, nous aurons terminé toutes les évaluations. Nous sommes en train d'évaluer les propositions techniques. Le 1^{er} avril, nous recevons les propositions financières. Nous consacrerons les trois ou quatre semaines suivantes à l'évaluation de ces propositions et nous serons ensuite en mesure d'annoncer le nom du soumissionnaire retenu.

Le sénateur L. Smith : Si tout se déroule comme prévu, quand prévoyez-vous d'annoncer le nom du soumissionnaire retenu?

Mme Pham : Avant la fin d'avril.

Le sénateur L. Smith : Le 1^{er} mai, les annonces auront été faites?

Mme Pham : À la fin d'avril, j'espère, puis, en mai...

Le sénateur L. Smith : J'essaie simplement d'obtenir une date approximative.

Mme Pham : Au printemps, c'est sûr.

Le sénateur L. Smith : L'annonce selon laquelle le pont sera terminé avant l'été de 2018 est-elle fondée?

Mme Pham : Le pont sera mis en service avant décembre 2018. Comme vous vous le rappelez probablement, nous parlons aussi du corridor, un tronçon de l'autoroute 15. Cette partie du corridor sera terminée avant 2020.

Bien sûr, l'élément prioritaire de ce corridor est le pont. Tout avance comme prévu. Nous avons donc bon espoir que le pont sera inauguré avant décembre 2018.

Le sénateur L. Smith : Est-ce un espoir réaliste pour la possibilité d'annoncer la réalisation du pont?

Mme Pham : Absolument. Je pense que nous avons montré que nous avons pu respecter chaque échéancier. Comme vous le savez probablement, vu la taille et la complexité du projet, c'est un partenariat public-privé. Le consortium retenu devra livrer le pont d'ici cette date, parce que tout retard entraînera des amendes. Nous sommes donc très optimistes.

Senator L. Smith: How will the financing work? If it's a \$5 billion project, does the consortium have to come up with X number of dollars upfront or some commitment to it or proof of capacity?

Ms. Pham: That's correct.

Senator L. Smith: What would that amount be?

Ms. Pham: That's going to be part of the financial bids. The way it's going to operate is that all three consortia will have to put up financing.

Senator L. Smith: Like a performance bond?

Ms. Pham: That's correct. What they will get in return are milestone payments and then also an important payment at completion of the bridge and also of the corridor. Over the 30 years of the operation of the bridge, they will obtain regular payments by the Government of Canada.

The Chair: As part of the bid, they will be looking after maintenance for 30 years?

Ms. Pham: That's correct.

The Chair: That's part of the package?

Ms. Pham: That's correct.

The Chair: Can we expect in these bids that will be coming this month sometime a proposal for revenue stream through tolls?

Ms. Pham: The way that the toll regime will be put in place is that the government will regulate tolls. Therefore, there is no risk in terms of collecting tolls. The consortium will not set the toll rates; it is the Government of Canada. In return, the Government of Canada will take that revenue and pay the consortium for the duration of the contract.

The Chair: That revenue stream is for the government to get; it is part of the package?

Ms. Pham: That's correct.

[Translation]

Senator Rivard: I would like to go back to the new bridge, whether it is called the Champlain Bridge or something else. When the government qualified the three bidders, the consortium had to name the firms that would participate in the project.

We are all thinking of this Montreal engineering firm, known worldwide, which has had its share of legal problems recently. In fact, everyone hopes that that will all be settled, and in my opinion, it is very much in Quebec and Canada's interest to keep a firm as well known as SNC-Lavalin.

We know that there are cases pending before the courts. When the contract is awarded in a few weeks, if SNC-Lavalin is a part of it, no matter what happens, the firm will keep its place in the consortium. Is that correct?

Le sénateur L. Smith : Comment se fera le financement? Si c'est un projet de 5 milliards de dollars, est-ce que le consortium doit fournir tel montant, dès le début ou s'engager à le fournir ou prouver qu'il est capable de le fournir?

Mme Pham : C'est exact.

Le sénateur L. Smith : Quel serait le montant?

Mme Pham : Cela fera partie des soumissions financières. Il est prévu que les trois consortiums seront mis à contribution.

Le sénateur L. Smith : Comme par une garantie d'exécution?

Mme Pham : Oui. En contrepartie, ils obtiendront des paiements d'étape, puis, à la fin de la construction du pont et aussi du corridor, le versement d'un montant important. Pendant les 30 années d'exploitation du pont, le gouvernement du Canada leur fera des versements réguliers.

Le président : Les soumissionnaires s'engagent à assurer les travaux d'entretien pendant 30 ans?

Mme Pham : C'est exact.

Le président : C'est prévu dans le contrat?

Mme Pham : Oui.

Le président : Pouvons-nous nous attendre, dans les soumissions à venir ce mois-ci, à trouver une proposition de financement par péage?

Mme Pham : Le péage sera régi par le gouvernement, ce qui supprime les risques. Le consortium ne fixera pas les montants; c'est le gouvernement du Canada qui le fera. En contrepartie, le gouvernement, à partir des recettes de péage, paiera le consortium pendant la durée du contrat.

Le président : Ces recettes iront au gouvernement. C'est ce qui est prévu?

Mme Pham : Oui.

[Français]

Le sénateur Rivard : Je reviens aussi sur la question du nouveau pont qu'on appellera le pont Champlain ou autrement. Lorsque le gouvernement a qualifié les trois soumissionnaires, le consortium devait indiquer quelle firme participerait au projet.

On pense tous à cette firme d'ingénieurs de Montréal connue mondialement et qui a eu sa part de problèmes juridiques dernièrement. En fait, tout le monde espère que cela va se régler et, à mon avis, le Québec et le Canada ont tout intérêt à garder une firme aussi connue que SNC-Lavalin.

On sait qu'il y a des causes pendantes devant les tribunaux. Lors de l'octroi du contrat dans quelques semaines, advenant le cas où SNC-Lavalin en ferait partie, peu importe ce qui se produira, la firme conserverait sa place dans le consortium. Est-ce bien exact?

Ms. Pham: Quite so. Just to provide a little information on the procurement process, we apply the integrity framework managed by Public Works and Government Services Canada very rigorously. That framework stipulates that Canada may deal with enterprises that have not been found guilty. Thus, in this case, charges have been laid against the business you mentioned, but the company has not been convicted. In light of that, we continue the process, but of course we also continue to follow the development of the situation very closely.

Senator Rivard: I agree with you, because it is easy to make accusations. Everyone was surprised to learn that the firm had been accused. Those who commit fraud go before the courts, and we let the courts do their work, but it would be unfortunate if, because of a few people, the biggest engineering firm in Canada was excluded.

I understand that when the contract is awarded, the case against the firm will not have been heard. So if SNC-Lavalin were a part of the winning consortium, there would be no reason to exclude it.

Ms. Pham: That is the case as long as the business has not been convicted.

Senator Rivard: That is very fair and equitable.

Senator Chaput: Mr. Moore, when you explained the public-private partnerships earlier, regarding projects that have been accepted, is there a maximum amount of money that is granted? Is there a minimum? If that is the case, what are these amounts?

Mr. Moore: Normally, we look for a project with a minimum value of \$100 million. This triggers a process whereby we assess the value of a public-private partnership.

Senator Chaput: You start with the amount of \$100 million and then the amounts added by the other partners are included?

Mr. Moore: Under \$100 million, a P3 is still possible, but it would be up to the promoter to present the project as such.

Senator Chaput: How many requests for projects of that scope do you receive over a one-year period, approximately?

Mr. Moore: Do you mean P3s only or projects in general?

Senator Chaput: P3s.

Mr. Moore: Only one, for the time being.

Senator Chaput: That is what I thought.

Mme Pham : Tout à fait. Simplement pour donner un peu d'information sur le processus d'approvisionnement, on applique avec beaucoup de rigueur le cadre d'intégrité géré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Dans ce cadre, il est stipulé que le Canada peut traiter avec les entreprises qui n'ont pas été reconnues coupables. Ainsi, dans ce cas, pour l'entreprise que vous avez mentionnée, des accusations ont été portées, mais la firme n'a pas encore été reconnue coupable. À ce moment-là, on poursuit le processus tel qu'il a été prévu, mais on va évidemment continuer à suivre l'évolution du dossier de très près.

Le sénateur Rivard : Je suis d'accord avec vous, parce qu'il est facile de porter des accusations. Tout le monde a été surpris d'apprendre que la firme avait été accusée. Ceux qui ont fraudé sont devant les tribunaux, et on laisse les tribunaux faire leur travail, mais il serait dommage que, à cause de quelques personnes, la firme de génie la plus importante du Canada soit exclue.

Je comprends que, lors de l'octroi du contrat, la poursuite intentée dernièrement contre la firme ne sera pas entendue. Donc, si SNC-Lavalin fait partie du consortium gagnant, il n'y a aucune raison de l'exclure.

Mme Pham : C'est le cas tant et aussi longtemps que l'entreprise n'a pas été reconnue coupable.

Le sénateur Rivard : C'est très juste et équitable.

La sénatrice Chaput : Monsieur Moore, lorsque vous avez expliqué tout à l'heure les partenariats public-privé, dans le cadre des projets acceptés, est-ce qu'il y a un montant d'argent maximum qui est accordé? Y a-t-il un minimum? Le cas échéant, quels sont ces montants?

M. Moore : Normalement, on cherche un projet d'une valeur minimum de 100 millions de dollars. Cela déclenche ensuite un processus au sein duquel on évalue la valeur d'un partenariat public-privé.

La sénatrice Chaput : Vous commencez avec la somme de 100 millions de dollars et, ensuite, viennent s'ajouter les montants des autres partenaires?

M. Moore : En dessous de 100 millions de dollars, il est encore possible de faire un PPP, mais ce serait au promoteur de présenter le projet comme tel.

La sénatrice Chaput : Combien de demandes de projets de cette envergure recevez-vous au cours d'une période d'un an, environ?

M. Moore : Vous parlez des PPP seulement ou des projets en général?

La sénatrice Chaput : Des PPP.

M. Moore : Un seul, pour le moment.

La sénatrice Chaput : C'est ce que je pensais.

Mr. Moore: However, we have other projects worth more than \$100 million in total. You have to look at contexts where it is possible to conduct a project in the form of a P3. The project is not included in the process as a P3, but we carry out an analysis to determine if it would be possible to execute it as a P3.

[English]

The Chair: This concludes our questions.

Mr. Huppé, before you go, can you refresh my memory on the Softwood Lumber Agreement with the U.S. I thought that was for a period of five or six years and it should be coming up for renegotiation. Mr. Stewart, maybe you could help me on this. Are you involved in the renegotiation and is there any reason to assume it is going to be \$355 per thousand feet for the next six years?

Rick Stewart, Assistant Commissioner, Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch, Canada Revenue Agency: The renegotiation responsibility lies with our colleagues at Department of Foreign Affairs. We are part of the discussions from the perspective of being the administrator of the export charge that supports the agreement with the United States. You are correct that the current agreement expires this coming October, 2015.

The Chair: I would have thought it would be prudent to put some money in there just in case, but you put zero dollars.

Mr. Stewart: The reason there is zero dollars, as my colleague explained, is because the export charge is only triggered — or there are collections — when market prices fall below \$355 per thousand board feet.

The Chair: The Americans don't want us to undermine their market.

Mr. Stewart: The market conditions have been such in this past year that the export charge has not been activated at all.

The Chair: I understand that.

Mr. Stewart: We take a forecast from the Department of Finance.

The Chair: Based on this agreement being renewed at the same \$355 price?

Mr. Stewart: It is based on their perception of market conditions and not wanting to judge whether or not an agreement will be renewed.

The Chair: So what has been put in the budget is zero dollars, correct?

Mr. Stewart: Correct.

M. Moore : Cependant, nous avons d'autres projets de plus de 100 millions de dollars au total. Il faut examiner la question dans le contexte où il serait possible de mener le projet sous la forme d'un PPP. Le projet n'est pas inséré au processus comme un PPP, mais nous ferons une analyse pour déterminer s'il serait possible de le mener comme un PPP.

[Traduction]

Le président : C'est ici que se termine notre période de questions.

Monsieur Huppé, avant votre départ, pouvez-vous me rafraîchir la mémoire sur l'Accord sur le bois d'œuvre résineux signé avec les États-Unis. Je pensais qu'il était en vigueur pour cinq ou six ans et que, ensuite, il serait renégocié. Monsieur Stewart, peut-être pourriez-vous m'éclairer. Participez-vous aux renégociations et y a-t-il des raisons de supposer que, pour les six prochaines années, le montant sera de 355 \$ pour mille pieds-planche?

Rick Stewart, sous-commissaire, Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires, Agence du revenu du Canada : La responsabilité des renégociations incombe à nos collègues des Affaires étrangères. Nous y participons à titre d'administrateurs du droit à l'exportation qui finance l'accord. Vous avez raison, l'accord actuellement en vigueur prend fin en octobre 2015.

Le président : J'aurais pensé qu'il aurait été prudent de constituer une réserve, juste en cas, mais vous n'avez mis aucun montant.

M. Stewart : La raison, comme mon collègue l'a expliqué, est que le droit à l'exportation n'est appliqué ou n'est prélevé que lorsque les prix descendent sous les 355 \$ pour mille pieds-planche.

Le président : Les Américains ne veulent pas que nous fragilisions leur marché.

M. Stewart : L'année dernière, le marché a fait qu'on n'a prélevé absolument aucun droit à l'exportation.

Le président : Je comprends.

M. Stewart : Nous nous fions à une prévision du ministère des Finances.

Le président : Fondée sur la reconduction de l'accord au même prix de 355 \$?

M. Stewart : Sur sa perception de l'état du marché et sans préjuger de la reconduction ou non de l'accord.

Le président : Voilà pourquoi aucun montant ne figure dans le budget, n'est-ce pas?

M. Stewart : C'est exact.

Mr. Huppé: It is based on the projection that the price won't fall. If the price fell in the next month, for example, and exports are below \$355, our budgets would be adjusted accordingly through the supplementary estimates process.

The Chair: It is also based on the projection that the agreement will continue as it is.

Mr. Huppé: For example, last year in our Main Estimates we had \$80 million. This was because the projection at the beginning of the year was that the price essentially could go below \$355. The price did not. Through Supplementary Estimates (B) this year, they actually removed \$80 million because they were not comfortable that the price would not fall in the remainder of the year.

If the price would go down during the year, supplementary estimates would reinstate some funding for us to be able to redistribute what we have collected because we would continue to collect and then redistribute to the provinces.

The Chair: I guess you are right. We always have supplementary estimates. Thank you very much.

Ms. Pham, I think you are deserving of special congratulations for moving these contracts along efficiently, and we hope that it will continue the same way. Some of us hope that you might work on the bridge project down in Windsor as well.

Thank you to the Canada Revenue Agency and Infrastructure Canada.

Colleagues, that concludes the work on this particular matter. Have a good evening.

(The committee adjourned.)

M. Huppé : Cela se fonde sur la prévision que le prix ne baissera pas. Si cela arrivait au cours du mois à venir, par exemple, et que les exportations se faisaient à un montant inférieur à 355 \$, nos budgets seraient ajustés en conséquence, grâce au processus du Budget supplémentaire des dépenses.

Le président : C'est aussi fondé sur la reconduction prévue de l'accord tel quel.

M. Huppé : Par exemple, l'année dernière, dans le Budget principal des dépenses, nous avons 80 millions de dollars. C'est parce que, au début de l'année, on prévoyait que le prix, essentiellement, diminuerait à moins de 355 \$. Ça n'est pas arrivé. Dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) de cette année, on a fait disparaître ces 80 millions, parce qu'on n'était pas sûr que le prix ne baisserait pas pendant le reste de l'année.

Si le prix descendait pendant l'année, on prévoirait dans le Budget supplémentaire des dépenses de nouveau un montant pour permettre la redistribution des montants prélevés, parce que nous continuerions d'en prélever, puis d'en redistribuer aux provinces.

Le président : Je suppose que vous avez raison. Nous pouvons toujours compter sur le Budget supplémentaire des dépenses. Merci beaucoup.

Madame Pham, je pense que vous méritez des félicitations particulières pour avoir bien fait aboutir les contrats, et nous espérons que cela se poursuivra sans histoires. Certains d'entre nous espèrent que vous hériteriez aussi du projet de pont à Windsor.

Je remercie les représentants de l'Agence du revenu du Canada et ceux d'Infrastructure Canada.

Chers collègues, cela conclut nos travaux sur cette question particulière. Bonne soirée.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, March 10, 2015

Treasury Board of Canada Secretariat:

Brian Pagan, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;
Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector.

Wednesday, March 11, 2015

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Brian Naish, Chief Financial Officer;
Charles MacArthur, Senior Vice President, Regional Operations and Assisted Housing.

Royal Canadian Mounted Police:

Alain Duplantie, Deputy Commissioner, Chief Financial and Administration Officer;
David Wiseman, Executive Director, Corporate Budgeting.

Infrastructure Canada:

Darlene Boileau, Assistant Deputy Minister, Corporate Services and Chief Financial Officer;
Thao Pham, Assistant Deputy Minister, Federal Montreal Bridges;
Jeff Moore, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications.

Canada Revenue Agency:

Roch Huppé, Chief Financial Officer and Assistant Commissioner, Finance and Administration Branch;
Rick Stewart, Assistant Commissioner, Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch;
Richard Montroy, Assistant Commissioner, Compliance Programs Branch.

TÉMOINS

Le mardi 10 mars 2015

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;
Marcia Santiago, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses.

Le mercredi 11 mars 2015

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Brian Naish, chef des finances;
Charles MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et aide au logement.

Gendarmerie royale du Canada :

Alain Duplantie, sous-commissaire, dirigeant principal des finances et de l'administration;
David Wiseman, directeur exécutif, Budget général.

Infrastructure Canada :

Darlene Boileau, sous-ministre adjointe, Services ministériels et dirigeante principale des finances;
Thao Pham, Sous-ministre adjointe, Ponts fédéraux de Montréal;
Jeff Moore, sous-ministre adjoint, Politiques et communications.

Agence du revenu du Canada :

Roch Huppé, administrateur supérieur des affaires financières et sous-commissaire, Direction générale des finances et de l'administration;
Rick Stewart, sous-commissaire, Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires;
Richard Montroy, sous-commissaire, Direction générale des programmes d'observation.